

U d'of OTTAWA



39003001750073



ALFRED ÆSCHIMANN

879-1B-144

Les Origines et le Développement

DE

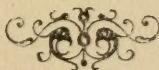
La Réforme à Lyon

MÉMOIRE COURONNÉ PAR L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

(Prix Théodore CLAPARÈDE)

—
—
PRIX : 2 fr. 50

(Se vend au profit des Mutilés de la Guerre)



LYON

IMPRIMERIE NOUVELLE LYONNAISE

3, Rue Sainte-Catherine, 3

—
1916



424822

BR

379

L9A35

1916


LES ORIGINES ET LE DÉVELOPPEMENT

DE

== LA RÉFORME A LYON ==

*« La raison des grands événements est
toujours un caractère de peuple, et l'Histoire
se ramène à la psychologie. »*

TAINÉ.



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

AVIS AU LECTEUR

En publiant cet opuscule sur « LES ORIGINES ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉFORME A LYON », nous éprouvons le besoin de le faire précéder de quelques lignes explicatives à l'adresse du lecteur.

Dire ce qu'est, en lui-même, l'ouvrage et ce qu'a été son jeune auteur, tel est le double but de cette préface.

Le travail que nous éditons est le fruit des recherches et du labeur d'un étudiant en théologie âgé de dix-neuf ans. Voilà la première et grande raison qui en fera, à la fois, apprécier la valeur et excuser les défauts.

Alfred Aeschmann avait composé ce mémoire en vue d'un concours à la Faculté de Théologie de Genève. C'était là une première ébauche, un premier jet de rédaction un peu bâtive, à cause de son départ pour le service militaire. Nul doute qu'avec sa scrupuleuse conscience, jamais satisfaite du premier effort, il n'eût retouché, complété et probablement remanié de fond en comble cette étude, s'il eût décidé plus tard de la livrer au public.

Aussi ne faudrait-il pas aborder la lecture de ces pages en rendant l'auteur responsable des imperfections que certainement il eût corrigées. Qu'on ne cherche donc pas ici une étude de forme impeccable, de documentation complète et définitive, de mise au point rigoureuse, de maturité en pleine maîtrise d'elle-même et en pleine possession du sujet traité!

Il est évident que l'érudit, l'historien de profession pourront relever, de-ci, de-là, certaines lacunes dans les matériaux employés, certaines fautes de proportions dans les développements. Il est évident même que le style aurait besoin de retouches par en-

droits et qu'on pourra sourire de certains jugements qui témoignent d'une ardeur ou d'une candeur un peu juvéniles. Nous reconnaissons toute la justesse de pareilles critiques.

Mais nous n'avons pourtant rien voulu changer au manuscrit du jeune historien si brusquement ravi à notre affection. Nous bornant simplement à faire appel à la compétence de quelques Maîtres et amis d'A. Aeschimann et à l'estime pleine de bonté qu'ils avaient pour cet élève, si sympathique et si bien doué, nous avons demandé en particulier à MM. les Professeurs Choisy et de Crue et à M. le Bibliothécaire Gardy — et nous leur en exprimons ici tous nos remerciements — de bien vouloir, uniquement, vérifier les citations.

Notre intervention n'a pas été plus loin. Nous avons tenu à respecter cette œuvre dans sa forme première ; nous l'imprimons telle qu'elle est sortie de la plume et du cerveau de l'étudiant. Il nous a semblé, en agissant ainsi, que nous accomplissions un pieux devoir. C'est une palme, c'est la fleur suprême jaillie de son cœur que nous déposons aujourd'hui sur la tombe du petit soldat, mort au champ d'honneur.

Tout remaniement eût été une profanation.

Ces réserves faites — très loyalement, comme nous le devons — nous avons la conviction qu'on goûtera d'autant mieux la saveur de forme et le contenu de cet ouvrage. On appréciera, à leur pleine valeur, les qualités de l'esprit si fin, si judicieux, si lumineux qui l'a composé ; on se sentira attiré par cette âme si profondément imprégnée de vie spirituelle et de sève religieuse et qui se révèle, tout entière, dans un ardent et fier désir de découvrir la vérité immuable et divine à travers les lentes évolutions et les contingences obscures de l'histoire.

Devant ces constatations, on ne pourra que déplorer, une fois de plus, la disparition de caractères d'élite comme celui du jeune auteur et regretter les vides irréparables, creusés par l'affreuse guerre, dans les rangs de notre jeunesse studieuse et chrétienne.

Et, pour toutes ces raisons, nous souhaitons que cette Histoire des Origines et du développement de la Réforme à Lyon

devienne comme un manuel familier et familial dans tous les foyers protestants de notre chère Eglise, aussi bien que dans tous les milieux intellectuels de notre grande cité.

Que ce petit livre trouve donc des lecteurs nombreux et de tout âge ; qu'il soit lu, par ceux d'hier et d'aujourd'hui comme par ceux qui viendront demain ! Et alors, la trop courte vie de notre jeune ami n'aura pas été inutile : quoique mort prématurément, Alfred Aeschmann parlera encore et pendant longtemps.

De la seule poignée de bon grain qu'il lui aura été donné de jeter ici-bas, au matin de sa journée, des germes féconds lèveront, grâce à lui, dans plusieurs âmes et pendant plusieurs générations. Car aucun de ceux qui ouvriront ces pages ne pourra lire, sans sentir monter à ses yeux des larmes de poignante émotion, le supplice des cinq étudiants de Lyon, en 1553, raconté par un étudiant de 1914 mort, lui aussi, héroïquement, pour une grande cause.

G. BLOT,
Pasteur.

Lyon, Juillet 1916.

INTRODUCTION

Dans toutes les années du xvi^e siècle où les circonstances politiques le lui permirent, la Réforme fit à Lyon des progrès rapides et parallèles, en somme, à ceux qui se manifestèrent dans les autres grands centres du royaume. Le mouvement religieux lyonnais semble, en effet, avoir eu les mêmes raisons générales. En dehors d'elles, les précisant, leur frayant la voie, on peut trouver à ce brillant développement des causes particulières, qui plongent dans les traditions mêmes de la cité ou qui résultent d'événements locaux.

I. — L'HÉRITAGE DU PASSÉ.

Deux faits dominant l'histoire de Lyon au moyen âge : sur le terrain politique, la lutte tenace et séculaire de la municipalité contre le clergé, du bourgeois contre le chanoine ; dans le domaine des idées, la passion des choses religieuses, la mélancolique et profonde floraison du sentiment chrétien.

Les murailles du cloître Saint-Jean, séjour du chapitre, le rocher de Pierre-Scize, forteresse de l'archevêque, soutinrent maintes fois au cours du moyen âge l'assaut des artisans et des bourgeois lyonnais.

Autrefois, au temps où les hordes barbares envahissaient les aimables cités de la Gaule romaine, les Lyonnais avaient abandonné liberté et pouvoirs aux ecclésiastiques, protecteurs providentiels et envoyés de Dieu.

Le péril conjuré, l'Église garda son omnipotence ; le pasteur n'était plus qu'un mercenaire. Après une lutte très confuse mais très acharnée, grâce surtout à l'appui des rois de France qui venaient d'annexer l'opulente cité à leurs états, les bourgeois de Lyon purent arracher au pouvoir clérical quelques franchises et s'organiser en commune (1320). Mais la solution juridique de ce conflit n'en est pas le plus intéressant résultat. Cette longue lutte éveilla dans la population commerçante de la cité une vive méfiance, non point contre la religion, mais contre ceux dont la mission était de la répandre. Le Lyonnais du xvi^e siècle saura faire la distinction — si rare aujourd'hui encore — entre Dieu et son prêtre.

Non, certes, les Lyonnais du moyen âge n'oubliaient point les choses du Ciel. La dureté des temps, la faim, la peste, les dévastations commises jusqu'aux portes de la ville par les Tard-Venus, surtout la peur, rendaient plus prochaine à Lyon, comme partout, la figure du Crucifié et élevaient les marchands lyonnais jusqu'aux sommets de la mystique. Déjà au xii^e siècle, Pierre Valdo, l'un d'entre eux, vendait ses biens aux pauvres, expliquait l'Évangile au peuple et soulevait son enthousiasme. Il semble bien que la confrérie des Pauvres de Lyon, traquée dans la ville par l'autorité ecclésiastique, n'ait pu s'y maintenir longtemps. Son développement si spontané n'en est pas moins un symptôme. Les siècles suivants virent s'élever la cathédrale Saint-Jean, « merveilleux acte de foi » comme toutes ses pareilles. La nef s'élance très haut, comme l'aspiration religieuse qui la crée. Les vitraux, aux couleurs splendides de franchise, racontent au peuple, dans la vraie maison du peuple, les histoires sacrées du Ciel ou de la Terre Sainte. Une telle œuvre « n'émane point de délicats qui

« ne travaillent que pour eux-mêmes ; ...elle est faite
« pour le peuple qui l'inspire... Elle chante, elle prie, elle
« raconte, elle enseigne, spontanée comme la nature,
« naïve comme la vie des humbles. » (1)

Au xv^e siècle, Lyon donna asile à Gerson et pendant dix ans les enfants y furent instruits par le grand mystique. Les confesseurs ne suffisaient plus aux pénitents après les éloquents prédications d'un Vincent Ferrier ; des notaires, dit-on, accompagnaient le dominicain pour dresser acte des biens restitués par les criminels. Et un peu plus tard, Farel, de passage dans la ville, était frappé de la place qu'y tenaient les dévotions : « Jour et nuit, à toute heure, cloches sonnoient et le service du diable estoit fait et chanté. » (2)

A l'aube du xvi^e siècle, l'infini amoncelé par les siècles forme toujours le fond de toutes les âmes, de l'âme même de la cité. La Renaissance lyonnaise ne sera point, comme ses aînées d'Italie, cynique, libertine, ardemment païenne ; elle restera dans l'ensemble grave, volontiers religieuse ; elle s'accompagnera seulement d'une crise dans toutes les consciences ; elle s'efforcera de réconcilier les pensées chrétiennes, dont on est encore très près, avec l'idéal retrouvé de la société antique.

II. — LES INFLUENCES NOUVELLES.

Aucune autre ville du Royaume ne bénéficia plus que Lyon de la prospérité générale qui caractérise les quelques décades d'avant et d'après 1500. La paix règne ;

(1) IMBART DE LA TOUR : *Les Origines de la Réforme*, I, p. 548.

(2) Lettre de Farel à Fabri, 14 février 1564, citée par BARNAUD : *Pierre Viret*, p. 582.

elle n'est troublée que par les expéditions d'Italie, qui font précisément de la ville la vraie capitale de la France et le séjour habituel de la Cour. Les foires de Lyon, établies au xv^e siècle, témoignent d'une activité commerciale inouïe ; Lyon devient le *celeberrimum totius Europæ emporium*. Carrefour des routes de l'Occident, il s'assimile sans cesse les marchands et les imprimeurs des villes du Rhin, les banquiers de Lucques ou de Gênes. En 1496, le procureur de la ville constate que le peuple a « creu et augmenté de la moytié... tant à cause des foires que autrement ». En 1515, l'année de Marignan, on revise le cadastre, tellement « ladicte ville et faulxbourg d'icelle, lieux et villaiges se sont peuplez » (1). Un Lyonnais contemporain, Antoine du Pinet, célèbre « l'opulence, les trafiques indicibles qui par le moyen de ses quatre foires s'y pratiquent et démeinent par diverses nations, l'incroyable multitude des artisans, la commodité merveilleuse pour répandre ses marchandises par toute la terre, l'ordre politique tant curieusement maintenu, la gravité, la pieuse et heureuse administration des sénateurs ». A la bonne ville le gentilhomme huguenot ne sait faire qu'une critique : il « a veu que les tailleurs y estoyent princes et comme petits roys, tant estoyent grandes et superflues les façons des habillements ».

Le Lyonnais a été de tout temps un travailleur acharné. Il ne le fut jamais plus qu'en ce siècle, sans doute le plus glorieux pour l'histoire de sa ville. Il eut la bonne fortune d'apprendre de ses hôtes italiens ou allemands un commerce et un art où il devait bientôt exceller. Le commerce, c'est le commerce de l'argent, le « change »,

(1) Cité par IMBART DE LA TOUR : *op. cit.*, I, p. 285.

comme on disait; l'art, c'est « l'art divin » : l'imprimerie.

..

Introduite à Lyon dès 1473 par maître Wilhelm Kœnig, Liégeois, et par trois confrères de Nuremberg, l'imprimerie ne tarda pas à occuper des centaines d'ouvriers. C'étaient surtout, au début, des Allemands, des Suisses, des Flamands. Les Français viennent ensuite. Tous estiment leur gagne-pain à l'égal des arts les plus nobles; ils ont conscience du rôle qu'ils jouent dans cette métamorphose d'un monde. Les « maîtres » aspirent moins à la fortune qu'à la publication honnête et parfaite des classiques : « homme de nulle épargne aux choses de son état », dira-t-on de de Tournes (1). Ils n'eurent pas, comme d'autres, la bonne fortune de découvrir et de publier quelque rarissime manuscrit. Leur gloire fut de répandre, en nombre colossal, les bonnes éditions latines et grecques des grands maîtres contemporains, des Erasme et des Budé. Par là, ils servirent plus que personne à la vulgarisation de la littérature, à la cause du progrès intellectuel (2).

Les ouvriers d'imprimerie, protes ou courriers, gens remuants, vagabonds insaisissables, fomenteurs d'émeutes sanglantes, comptaient dans leurs rangs des génies : Etienne Dolet, François Rabelais. Tous, Allemands, Luthériens, moines défroqués, humanistes aux abois,

(1) JACQUES PELLETIER : *Dialogue de l'Orthographe*. Lyon, de Tournes, 1555.

(2) Cf. CHRISTIE : *Etienne Dolet*, p. 159 et suiv. — Les maîtres imprimeurs lyonnais firent si bien qu'ils enlevèrent bientôt leur monopole à l'Allemagne et à Venise, et que, parlant de cet art, le roi constatait qu'« il n'y a aujourd'hui lieu en la chrétienté où il se fasse plus bel ouvrage... qu'il se fait audit Lion, où une grande partie tant de notre royaume qu'autres pays ou provinces étrangers se fournissent de livres ». (Cité par HAUSER, *Ouvriers du temps passé*, p. 179).

régents en rupture d'école ou gens du peuple d'aventureuse humeur — ces miséreux géniaux dans leurs odysées éternelles frappèrent partout de mort les conceptions médiévales. Ils habitent, quelques mois durant, dans un garni de la ville, pour repartir bientôt vers de nouvelles fortunes. Plusieurs fois, par l'émeute, ils sont les maîtres de la rue. En 1529, ils se soulèvent à la fois contre la vie chère et contre l'officialité épiscopale. Ils savent organiser contre le bourgeois toute la masse ouvrière de la ville : à la corporation des maîtres imprimeurs ils opposent un véritable syndicat ouvrier. De nouveau, en 1539, les compagnons « ont tous ensemble laissé leur besogne » et cette grève — ce *tric*, comme l'on disait — avait de curieuses analogies avec les conflits professionnels d'aujourd'hui. Le chômage est concerté, il existe déjà une « bourse commune » des ouvriers imprimeurs — l'équivalent d'une caisse syndicale — organisée pour la résistance et alimentée par les cotisations des membres (1).

(1) C'est à propos des grévistes lyonnais que le roi rendit la fameuse ordonnance de Villers-Cotterets, par laquelle, contre le syndicat patronal ou ouvrier, l'Etat soutenait la corporation, interdisait la grève et le *monopole* ou *meeting*. Les artisans imprimeurs de Lyon s'entêtèrent néanmoins et soutinrent la lutte pendant de longues années encore. Après deux édits qui condamnèrent leur mouvement, ils présentèrent au Parlement une requête collective. « Cette pièce, dit fort bien M. Hauser (*op. cit.* p. 210-217), est fort curieuse, car elle exprime les sentiments, les colères, les rancunes de la classe ouvrière, avec une violence qu'on s'étonne de trouver dans un document si ancien. Ce n'est pas un simple exposé de souffrances individuelles, c'est un acte d'accusation contre le capitalisme ; et les patrons y sont dénoncés comme des exploités, s'engraissant de la « sueur » — le mot y est. — de ceux qui les font vivre par leur travail. Nulle part dans aucun texte du xvi^e siècle, je ne trouve aussi nettement exposée, en termes aussi précis, l'antithèse, chère aux socialistes modernes, du capital et du travail. . . Dans l'imprimerie, dit le document, « les compagnons font société avec les maîtres et sont les vrais imprimeurs à proprement parler : là où la plupart des libraires et maîtres prétendus sont plutôt marchands, fournissant les matières, outils et instruments. » — Nous aurons à nous occuper encore de ces révolutionnaires que leurs origines souvent ou leurs voyages avaient mis en rapport avec la Réforme d'Allemagne.

Cette plèbe instruite, turbulente et frondeuse, plus peut-être que n'importe qui, répandit jusque dans les masses mêmes paysannes et urbaines, dont elle était, cette inquiétude et ce sentiment d'une crise qui devaient si puissamment servir aux progrès de la religion nouvelle.

Dans une mansarde de l'Hôtel-Dieu, au-dessus du Rhône, Rabelais annote les classiques grecs et latins pour le compte de maître Sébastien Gryphe. Et c'est Claude Nourry, imprimeur lyonnais, qui édite le premier livre de *Pantagruel*. Jamais encore un tel scepticisme et une telle verve n'avaient attaqué les objets de l'universel respect du passé.

Etienne Dolet, retour de Toulouse, d'où un arrêt du Parlement l'avait expulsé, arrive à Lyon en 1535, entre chez Gryphe comme correcteur, tue dans la rue le peintre Compain, quitte la ville en toute hâte. Il s'enfuit à Paris, où il implore et obtient la grâce du roi. Il revient à Lyon, y passe plusieurs années à la tête d'une imprimerie. En 1542, on l'accuse d'avoir remplacé Dieu par le destin, d'avoir imprimé la Bible en français, de nier l'immortalité de l'âme. Arrêté à maintes et maintes reprises, il finit sur le bûcher de la place Maubert.

Tous les imprimeurs lyonnais n'avaient point cette violente indépendance de pensée. En général, ils sont chrétiens, catholiques aussi, mais surtout chrétiens. Je relève quelques-unes de leurs devises : « *Deum time, pauperes sustine, memento finis* ». « Toutes les choses que vous voulez que les hommes vous facent, faictes leur aussi semblablement ». — Voilà les règles de Martin Boillon et de l'honnête Benoît Rigaud. « *Cor contributum et humiliatum Deus non despicias* », c'est la marque des livres sortis des presses de Claude Nourry.

En somme, dans le métier, on trouve de la graine d'hérétiques plus que de la graine de libertins.

Mais voici tout un groupe d'imprimeurs qui se déclarent sans ambages pour la Réforme. Antoine Marcourt quitte Lyon en 1530, se retire à Neuchâtel et y rédige les fameux placards. Pierre de Vingle, un des meilleurs éditeurs lyonnais, doit s'exiler en 1531, coupable d'avoir imprimé un Nouveau Testament français. Quelques années plus tard, en Suisse, il publiait la Bible d'Olivétan. Jean de Tournes 1^{er} — un ouvrier parti de rien, et l'éditeur des plus beaux livres lyonnais — était en même temps qu'un fort honnête homme un calviniste décidé. Son fils, plus érudit et plus brillant encore, vit saccager ses ateliers, briser ses presses et brûler ses livres dans une émeute dirigée contre les huguenots le 2 octobre 1567 ; il échappa par miracle à la Saint-Barthélemy lyonnaise et vint monter une nouvelle imprimerie dans Genève. La marque d'imprimerie de la maison fut, pendant un temps, un ange debout entouré de ce bel anagramme : « Son art en Dieu ». Quelques années après ces troubles mourait à Lyon, sur un lit d'hôpital, le grand Henri Estienne, que l'intolérance venait de chasser de Genève, et à qui le petit cimetière des protestants, dans l'Hôtel-Dieu, allait enfin assurer le repos.

Ce libre développement de l'imprimerie lyonnaise est dû en partie à l'absence d'une Université ou d'un Parlement dans la ville. A Lyon, le seul tribunal de l'officialité avait à connaître des ouvrages hérétiques. Et sa vigilance fut maintes fois trompée. Au xv^e siècle, le *Roman de la Rose*, fertile en licencieux passages et partout interdit, avait déjà trouvé à Lyon un éditeur. Gryphe put publier, sans trop d'ennuis, de très nombreux

ses éditions hébraïques et grecques, à côté de ses classiques latins, volumes élégants et fort recherchés. La Bible est le livre qui sort le plus souvent des presses lyonnaises. Dès 1472 ou 1473, elle s'imprime à Lyon. Quatre ans plus tard, les Augustins Macho et Farget réimpriment d'anciennes traductions françaises du Nouveau Testament. Deux nouvelles éditions de cette compilation paraissent avant 1500 ; mais, à partir de ce moment, les traductions du grand livre chrétien se multiplient en une incroyable profusion. Selon Lelong, quatre-vingt-quatre éditions complètes de la Bible, et de fort nombreuses portions de ce livre, sortirent des imprimeries lyonnaises dans la première moitié du xvi^e siècle. Tandis qu'à Paris, de 1525 à 1566, l'on ne peut citer même une réimpression de l'ouvrage dont la fortune devait se confondre avec celle de la Réforme, à Lyon les éditions nouvelles se succèdent et s'enlèvent rapidement : celle de P. de Vingle en 1529, la version catholique française de 1540, celle d'Etienne Dolet (1542), celle des Béringhen en 1545, etc. En 1548, quand les quelques douzaines de protestants qui forment l'église réformée de la ville se taisent encore sous la persécution menaçante, Thibaut Payen et Bacquenois y impriment une Bible protestante. De petits ouvrages : « Les Oraisons des Saints Pères... », « La Fontaine de Vie », compilations de versets soigneusement disposés, offraient au premier venu les grands enseignements de la Bible (1).

(1) En 1545, sortait des presses de Jean de Tournes une traduction française du *Benefizio*. Cet ouvrage, dont le titre exact est : *Du bénéfice de Jésus-Christ crucifié envers les chrétiens*, fut, d'après M. Weiss, « livré d'abord à une furtive publicité en Toscane, réimprimé sans nom d'auteur à Venise (1543), répandu par milliers d'exemplaires en Italie, traduit enfin dans presque toutes les langues de l'Europe, et poursuivi avec une telle rage par l'Inquisition qu'il semblait devenu, a dit Macaulay, tout aussi introuvable que la seconde décade de *Tite-Live* ». (*Bull. hist. prot. fr.*, t. XV (1866), p. 222). L'édition française et lyonnaise de 1545

Ce n'est pas tout : s'il faut en croire M. Imbart de la Tour (1), les grandes librairies allemandes avaient presque toutes établi à Lyon, comme à Paris, une succursale par où les écrits luthériens, dès 1520, purent se répandre et pulluler dans la ville et les pays avoisinants. Et l'on ne s'étonnera pas que le pouvoir royal prît, enfin, vers le milieu du siècle des mesures spéciales contre l'imprimerie et la librairie lyonnaises, vrais arsenaux des réformés. « Et pour autant qu'en notre ville de Lyon » publie l'édit, « il y a plusieurs imprimeurs et qu'ordinairement il s'y apporte grand nombre de livres de « pays étrangers, mesme de ceux qui sont grandement « suspects d'hérésie, nous avons ordonné et ordonnons « que, trois fois l'an, sera faite visitation des officines « et boutiques des imprimeurs, marchans et vendans « livres en ladite ville, par deux bons personnages, « gens d'Eglise, l'un député par l'archevesque de Lyon, « ou ses vicaires ; l'autre, par le Chapitre de l'Eglise « dudict lieu et avec eux le lieutenant du sénéchal « dudict Lyon, qui pourront saisir et mettre en nostre « main tous livres censurez et suspects. » (2)

Ainsi tant par la large diffusion des lumières que l'imprimerie répandit dans la ville, tant par l'afflux inouï de

fut rapidement épuisée, et, malgré les défenses de la Sorbonne, une nouvelle édition, celle-là sans lieu, ni date, parut en 1552, probablement à Lyon. La préface de cette dernière édition décèle en effet un auteur lyonnais : « Tout ainsi que nous voyons la Saône en temps d'esté s'en aller lentement joindre à son Rhosne, sans faire nul dommage à personne, pareillement cestuy s'en va couler tant doucement entre les bras de son cher espoux Jésus-Christ, sans s'arrester à chose aucune, que bien maling seroit qui le voudroit viser de travers, ny empescher en rien son cours. » C'est bien, comme on l'a remarqué, la douceur de Joinville. La préface du reste mérite d'être lue *in extenso* (*ibid.*, p. 223-226).

(1) *Les débuts de la Réforme française (1521-1525)*, dans la *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, mars-avril 1914, p. 157.

(2) Cité par VINGTRINIER : *Histoire de l'Imprimerie à Lyon*, p. 218.

lettrés ou de représentants de l'esprit nouveau qui vinrent peupler ses ateliers, Lyon se dégagait de l'étreinte du moyen âge et abandonnait, comme un vêtement usé, toute une manière de sentir, de penser et de vivre. Pour Lyon aussi les Temps Modernes avaient commencé.

*
* *

Bannis par l'émeute ou établis à la tête d'une succursale dans l'importante cité commerçante, nombre de riches marchands Florentins, Lucquois ou Gênois avaient quitté dès le xv^e siècle leur république et s'étaient fixés à Lyon. Ils y faisaient le commerce de l'argent, et dans ce temps où le numéraire était rare, leurs lettres de change sur d'antiques et solides banques italiennes rendaient d'inappréciables services. Les Pazzi, les Gondi, et tant de leurs congénères acclimatèrent à Lyon un genre de vie tout nouveau. Ils montrèrent que « dans le pays le plus civilisé du monde, la carrière du commerce n'était pas incompatible avec la haute naissance, les manières polies et la culture littéraire et artistique ». Lyon bientôt « rappela l'Italie . . . par ses goûts littéraires et artistiques, et par la liberté intellectuelle dont elle jouissait, comparativement avec le reste de la France (1) ». Il est possible que cette colonie transalpine ait à tel moment incliné vers la Réforme ; Viret essaya plus tard d'attirer à Lyon le pasteur Zanchi, de Chiavenna en Rhétie, et désirait le placer dans la ville à la tête d'une congrégation de langue italienne (2). Il n'est point douteux en tous cas que la présence aux bords du Rhône de ces riches marchands, vrais enfants

(1) CHRISTIE, *op. cit.*, p. 159-160.

(2) Cf. BARNAUD : *P. Viret*, p. 623.

de la Renaissance italienne par les défauts et les qualités, n'aient contribué à donner à la Renaissance lyonnaise un peu de son éclat et de son splendide épanouissement.

III. — LES ARTS ET LES LETTRES A LYON

AU XVI^e SIÈCLE.

Lyon n'est pas alors en effet seulement la première cité du royaume pour le commerce et l'industrie. Il est beaucoup plus : il est à l'égal de Paris la métropole des lettres et des arts ; il est le refuge et l'asile préféré de l'humaniste proscrit, il sait apprécier à leur juste valeur son génie et sa science ; il est aussi le berceau d'une activité littéraire locale telle que peu de provinces françaises en ont jamais vu éclore.

Les arts commencent à parer les édifices de l'antique et grise cité. D'exquises maisons Renaissance s'élèvent dans le quartier Saint-Jean et mettent de la beauté jusqu'en des ruelles tortueuses et sombres. Au début du siècle les peintres, tailleurs d'images, verriers s'unissent en une importante corporation.

Les lettres, plus encore, fleurissaient dans une ville qui n'en eut guère le culte qu'en ce siècle. La liberté, sans laquelle elles ne peuvent s'épanouir, les servit là un peu plus peut-être qu'ailleurs. Le joug pesant de l'archevêque était écarté ; et le joug royal qui devait devenir plus lourd encore n'était pas à ce moment bien rigoureux. Le cardinal de Tournon, gouverneur de la ville pendant de longues années, fort dévot du reste, avait l'attention tournée moins sur Lyon que sur la Cour. Ses lieutenants Trivulce et Jean du Peyrat ne demandaient qu'à fermer les yeux. Et tous les jeunes dis-

ciples de la Renaissance admiraient la ville aimable, « qui sert les Muses et que les Muses servent en retour ».

Urbs quæ lautitiis, jocis, poetis,
Urbs quæ mercibus omnibus redundat,
Multos et tulit et tenet peritos ;...
Urbs quæ semper alit disertiorum
Linguas mirifice favetque musis. (1)

Des femmes brillèrent dans ce cénacle, belles, aimables, lettrées, poètes même : telles Clémence de Bourges, Catherine de Vauzelles, Jeanne Stuart dont l'hôtel, situé à l'angle de la place du Change et de la rue Saint-Jean, était le rendez-vous de la haute société lyonnaise ; Claudine Scève, Louise Labbé surtout : Louise Labbé, la Belle Cordière, dont le nom symbolise aux yeux du Lyonnais d'aujourd'hui l'éclat et la jeunesse de cette Renaissance. L'esprit public était délicat et distingué. Les plus grands humanistes vinrent nombreux du dehors pour l'apprécier : ils furent unanimes. Ils rehaussaient eux-mêmes ces florissantes académies : Dolet, Marot, Rabelais, Servet, Bonaventure des Périers — pour ne citer que les plus illustres — passèrent tous plusieurs années à Lyon aux alentours de 1535. M. Christie, le savant biographe d'Et. Dolet, parle d'assez fréquents séjours dans la ville d'hommes tels qu'Érasme, Robert Estienne, Sadolet, Calvin (2), de Bèze et Budé, tandis que tous les beaux esprits de Paris et de la Cour, Baïf, Marot, Pontus de Tyard, Saint-Gelais, Lemaire de Belges, Voulté ne cessent de vanter dans leurs œuvres la brillante société lyonnaise et l'accueil qu'ils en ont reçu.

(1) VOULTÉ : *Épigrammes*, IV, 246. Cité par Buisson : *Séb. Castellion*, I, p. 16.

(2) Il ne semble pas toutefois que Calvin se soit jamais livré à une propagande active à Lyon.



Cosmopolite comme elle est, la Renaissance lyonnaise garde cependant l'empreinte très marquée de la cité. Elle est grave et sérieuse. Elle fond l'italianisme avec l'esprit pratique et mystique du Lyonnais. L'œuvre de Claudine Scève se fait remarquer « pour ses trets
« de nayve charité et assidue contemplation ès choses
« divines » (1). Champier, Benoît Court, Guillaume du Choul, du Peyrat, hommes de vieille souche lyonnaise, menaient de front les affaires et les lettres. Aux humanistes lyonnais plus encore qu'aux autres s'applique cette appréciation si juste de M. Ferdinand Buisson :
« C'est avec un véritable étonnement qu'en abordant
« de près ces humanistes des premières années de
« François I^{er}, on les trouve tout autres que l'opinion
« commune ne se les représente, à la fois plus sérieux et
« plus émancipés... On est stupéfait de les voir si à l'aise
« pour parler de religion à toutes les pages, et avec
« quelle liberté, quelle abondance, quelle simplicité! . .
« Il n'y avait même pas alors dans les esprits une né-
« cessité évidente de prendre parti entre Rome et Wit-
« temberg. Et c'est ce qui explique chez nos lettrés, nos
« érudits et nos poètes du premier âge de la Renais-
« sance française, tant d'audace à la fois et tant de can-
« deur, une foule de propositions hérétiques avec un
« si grand air d'innocence. . . Ne fît-on qu'ouvrir leurs
« petits volumes, il est impossible de ne pas remar-
« quer l'insistance avec laquelle reparaît, dans leurs vers
« et dans leur prose, un mot dont ils ne soupçonnent
« pas encore le caractère séditieux, celui-là même qui
« va coûter la vie aux pauvres « luthériens de Meaux » et

(1) François DE BILLON, cité par BUISSON, *op. cit.*, I, p. 38.

« à tant d'autres *Christaudins*. C'est le mot : CHRISTUS :
« à chaque page, dans les prières, dans les sentences
« morales, dans les simples formules de politesse,
« CHRISTUS seul et toujours seul, sans rien qui rappelle
« la Vierge, les saints, ni les dogmes, ni les sacrements,
« ni la messe. Et chaque fois qu'il revient, Gryphe
« l'imprime comme une sorte de mot magique en ca-
« pitales romaines qui tranchent sur l'italique de tout
« le volume... Dans cette tentative, tous nos huma-
« nistes se croient de cœur avec l'Eglise et au sein de
« l'Eglise : ils n'ont pas rêvé qu'il y eût place ailleurs
« pour des esprits bien faits, nourris aux lettres et sur-
« tout aux saintes lettres (1). »

Ecoutez-les chanter, nos humanistes lyonnais ! Ils
célébrent la nouvelle résurrection du Christ avec autant
de juvénile ardeur que le retour d'Homère :

Christus, humani generis misertus,
Perditum tandem reparavit orbem
Et sua nostras veniens fugavit
Luce tenebras. (2)

Luce tenebras : la devise de Genève. Les *ténèbres*, ce
sont les « syllogismes tordus » du moyen âge, la su-
perstition, l'oubli des lettres sacrées, l'ignorance du
clergé

Gens rapax, vecors et amica ventris,
Perdita luxu. (2)

La *lumière*, c'est la pure lumière de l'Évangile, c'est
la vérité divine que les hommes de la Renaissance —
gloire inouïe — vont harmoniser avec la vérité humaine ;
la lumière qui sacre du même sceau d'immortalité les
intuitions antiques et la révélation de Dieu.

(1) BUISSON : *op. cit.*, I, p. 50-54, *passim*.

(2) *Ibid.*, p. 55.

Nicolas Bourbon, l'auteur de ces vers, croyait demeurer au sein du plus irréprochable catholicisme. Et cependant c'est lui qui, dans ses *Nugae* (1533), s'écriera :
« Si la foi sainte te manque dans tes œuvres, ce que tu
« fais ne peut être que péché... Une bonne partie des
« hommes aveugles, durs, superbes comme du granit
« croient pouvoir plaire à Dieu par les œuvres. Mais si
« vous vous faites justes vous-mêmes, pourquoi a-t-il
« fallu que le Christ portât sa croix? — Reconnaissez
« donc que le Christ est votre justice. Dites-vous :
« nous sommes le péché et rien que le péché. »
C'est une pure profession de foi luthérienne — moins le schisme.

Même note chez Voulté, chez Habert, autres poètes lyonnais des plus goûtés de l'époque. J'emprunte encore la citation de ces vers à M. Buisson, dont la patience de bénédictin a su trouver tant de choses intéressantes parmi ces feuillets jaunis :

Car il n'y ha loy, prière, oraison,
Plus approchant de l'humaine raison,
Que l'Evangile et Parole laissée
Pour estre à tous et toutès annoncée.
Elle n'a point en elle de rigueur,
Mais elle est loy d'immortelle vigueur.
Nous apprenons par elle à nous aismer...

« Et le développement continue d'un seul jet. C'est
« un pur manifeste du protestantisme, et pourtant
« Habert n'est, ni ne veut être un luthérien. Et il se
« croit irréprochable en continuant son éloge de la
« Bible,

Livre de vie et résurrection,
De vrai salut et de rédemption,
Livre plus beau qu'un Romant de la rose (1). »

(1) BUISSON : *op. cit.*, p. 58.

IV. — L'ÉGLISE A LYON AU DÉBUT DU XVI^e SIÈCLE.

A cette manière si nouvelle de concevoir la religion, à ces aspirations si curieuses qui réclament moins l'exposé de dogmes qu'une mise en rapport plus directe et serrée de la pensée et de la vie humaines avec le drame et l'idéal chrétiens, à toutes ces voix qui demandent Jésus et son Évangile, et non autre chose, — comment l'Église apostolique et universelle va-t-elle répondre ?

Comment va-t-elle répondre ? Mais elle ne répond pas, faute de comprendre ce qu'on lui demande. Même quand le schisme aura déchiré son sein, même quand elle se sera décidée à un effort violent pour garder la moitié du monde qui lui reste, même lorsqu'elle aura arrêté en apparence et circonscrit les progrès du protestantisme, elle n'aura pas encore répondu. Elle ne se sera pas assimilée cette idée du Christ que la religion n'est pas, dans son essence ou dans son but, une doctrine ou une organisation ; qu'elle vise droit à la vie intime de chaque homme, qu'elle doit avant tout éclairer sa volonté et fortifier son caractère, qu'elle a mission de le préparer aux grandes et nobles luttes de l'existence. Que le protestantisme ait satisfait d'une manière parfaite cette aspiration du siècle, je ne le crois pas ; qu'il lui doive son existence et son orientation, c'est incontestable.

Mais je m'attarde trop à ces considérations générales, et j'ai hâte d'en revenir au cas précis qui nous occupe. Un historien de l'ordre des Jésuites, non suspect par conséquent de partialité pour la Réforme, M. Steyert, va nous dire ce qu'était, au moment qui nous intéresse,

l'Eglise de Lyon : « A Lyon, on avait dû, dès le
« commencement du quinzième siècle, supprimer le
« couvent des religieuses de la Chanal, devenu une
« école publique de dépravation ; et, moins de cent
« ans plus tard, les nobles bénédictines de Saint-Pierre,
« refusant de subir une réforme nécessaire, aban-
« donnaient en masse leur monastère pour vivre
« dans le désordre, et emportaient les ornements pré-
« cieux, les vases sacrés, tout ce dont elles pouvaient
« tirer profit... L'abbaye d'Ainay était, depuis trois siè-
« cles, en quête de reliques célèbres, exposant... le corps
« de sainte Blandine qui n'existait pas, allant même
« jusqu'à inventer un saint apocryphe, lui dédier un
« autel et offrir à la vénération des fidèles des osse-
« ments que les moines prétendaient être les siens...
« Les sièges épiscopaux étaient devenus des sortes de
« marchandises que les archevêques, à l'exemple d'Hip-
« polyte d'Este, troquaient entre eux suivant leur ca-
« price ; d'autres les cumulaient, tels que le cardinal
« de Lorraine qui occupait, à la fois, cinq sièges épisco-
« paux et huit abbayes (1). »

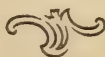
Mieux que de longs développements, une anecdote dépeindra l'étrange dévotion qui était alors en cours chez les plus hauts dignitaires ecclésiastiques lyonnais. Alis de Thézieux, nonne au couvent de Saint-Pierre des Terreaux, était morte en 1528 des suites de son conduite ; on n'avait voulu lui donner ni absoute ni sépulture. Alors des visions vinrent troubler le sommeil d'une de ses compagnes, Antoinette de Grôleé : l'image de la défunte errante et malheureuse ne cessait de l'obséder la nuit. Adrien de Montalembert, aumônier du roi, prévenu, interroge Antoinette ; il apprend

(1) STEYERT : *Histoire de Lyon*, III, p. 114-115.

qu'une voix est venue opportunément compléter chez cette fille la vision, que cette voix affirme l'existence d'un purgatoire et l'efficacité des prières pour les morts. On donne alors les sacrements et la sépulture au corps d'Alis de Thézieux; les apparitions cessent et voilà « confuse et condamnée la damnable assertion de faux hérétiques luthériens ». Adrien de Montalembert en est si heureux qu'il se dépêche d'écrire un traité qui consignera un argument aussi décisif contre la Réforme. Ainsi le récit sera rédigé « à la louange et haute magnificence de Dieu le Créateur »; mais aussi, ajoute candidement l'aumônier de cour, « pour récréer Sa Majesté et lui donner du passe-temps ». D'une pierre, deux coups.

*
* *

Turbulente et cultivée, mêlant à l'horreur du cléricalisme un sentiment religieux des plus profonds, remplie d'aspirations nouvelles, cosmopolite au plus haut point, très vivante, telle nous apparaît la cité lyonnaise quand la rumeur du schisme luthérien l'atteignit. Toutes les tendances et les caractères qui permirent en France l'établissement du protestantisme semblent s'y réunir à un degré exceptionnel. Les temps ont marché, des voies nouvelles s'ouvrent. *Avant, avant, Lion le melbor !*



CHAPITRE PREMIER

Débuts de la Propagande.

Séjour de Marguerite d'Alençon à Lyon

De 1520 à 1525.

I. — PREMIERS ÉVANGÉLIQUES

ET PREMIÈRES POURSUITES.

« Le jedy cinquiesme de janvier est venu au présent
« consullat frère Valentin Levin, relligieux de l'ordre
« Saint Domminique, inquisiteur de la foy, qui a exhibé
« certaines lectres patentes, que le roy lui a envoyées
« pour procedder à l'inquisition des marraus et héré-
« tiques. » Les conseillers échevins promettent « qu'ils
feront tout ce qui leur sera possible quant besoing
sera » (1).

C'est la première mention de poursuites contre hérétiques insérée par les registres municipaux. Elle date de 1520 (2). Il est intéressant de constater qu'à cette époque, en Allemagne même, l'hérésie luthérienne hésitait encore à éclater. Ces « marraus et hérétiques » existaient-ils vraiment comme le craignait Levin: et dans l'affirmative étaient-ils des indépendants, d'autres Réformateurs avant la Réforme, ou bien au contraire avaient-ils été touchés en Allemagne par la contagion du mouvement naissant: ques-

(1) *Registres consulaires*. Archives de Lyon. BB, fol. 336.

(2) Le texte porte la date de 1519. On a quelquefois transcrit simplement cette date sans tenir compte de la différence de style.

tions auxquelles nos documents ne nous permettent pas de répondre.

Mais dès 1523 toute incertitude disparaît : quelques protestants lyonnais apparaissent dont l'histoire a gardé les noms. On cite Pierre Verrier et Jean Vaugris, bourgeois et marchands de Lyon, que leurs affaires avaient conduits parfois jusqu'à Bâle. Un peu moins obscur est messire Antoine du Blet : d'origine noble et lyonnaise, il partit au printemps de 1524 pour Wittenberg en compagnie de Farel. Œcolampade recommanda les deux voyageurs à Capiton (1) et à Luther (2). De retour à Lyon, sans doute au début de l'été, du Blet y reprit, avec plus de conviction que jamais, sa propagande évangélique. Sa carrière fut interrompue quelques années plus tard par une fin mystérieuse, probablement le martyre.

*
* *

Au carême de 1524, une voix nouvelle, plus autorisée encore, annonçait déjà, du haut de la chaire de l'église Sainte-Croix, le véritable Evangile avec la justification par la foi. Ce prédicateur — Amédée Maigret, dominicain — satisfit tant la gent ecclésiastique elle-même, que le chapitre de la cathédrale lui offrit, pour salaire de ses sermons, quarantelivres tournois : somme bien supérieure à la gratification ordinaire (3).

Nous possédons un discours de Maigret prêché le 25 avril 1524 à Grenoble et imprimé à Lyon en décembre de la même année. C'est un des plus anciens et des plus importants documents que nous ayons sur l'évangélisme de cette époque. Il est intéressant par la notion de la foi qui le caractérise. Selon Maigret, l'adhésion au dogme de la divinité du Christ, la croyance en l'objectivité de sa crucifixion, de sa descente

(1) HERMINJARD : *Correspondance des Réformateurs*, I, p. 214.

(2) *Ibid.*, p. 215.

(3) *Registres capitulaires de St-Jean*, f^o 364 v^o, cité par M. WEISS : *Bulletin bist. prot. fr.*, XXXIX (1890), p. 248.

aux enfers, de son élévation au Ciel n'épuisent point le contenu de la foi. La foi, c'est la conviction que ces vérités sont en relation intime et directe avec la vie. La foi, c'est chose essentiellement personnelle et intérieure, c'est une orientation absolument nouvelle de la pensée et de la volonté, une organisation de la vie, de ses démarches et de ses concepts, en fonction du devoir et du bien. Une telle foi *justifie*, au sens vrai de l'expression de saint Paul, reprise si souvent par les réformateurs ; ou, pour préciser la signification d'une expression généralement incomprise bien que classique, elle *déclare* juste et elle *rend* juste. Décision hardie de l'être tout entier qui ne regarde plus qu'en avant, d'une part elle lave les fautes du passé, de l'autre elle trempe le caractère pour les luttes de l'avenir. Par là, le christianisme est défini selon la vraie nature que lui assigne le Christ : elle n'est pas la croyance, elle est « la force de la vie », comme l'appellera de nos jours d'une formule décisive le grand Tolstoï.

Voyons les textes. Un passage de Maigret éclaire la position protestante primitive d'un jour assez lumineux pour qu'il vaille la peine de le citer :

« Qu'est-ce que croire en Jésus-Christ? Est-ce croire qu'il
« est Dieu et homme, crucifié et mort pour nous, descendu
« ès enfers, monté ès cieux, assis à la dextre de Dieu qui
« viendra juger tout le monde? Je dis (suivant la sentence de
« saint Jacques) que non. La foy que tu doibs avoir est de
« croire fermement et espérer certainement que *pource que*
« *le fils de Dieu s'est fait homme, toy pure et pauvre créature,*
« *de nulle estime comparée à Dieu, communiquera ès divines*
« *perfections. Pource que Jésus Christ a souffert doloureuse mort,*
« *tes péchez te seront pardonnez.* Pour ce qu'il est descendu
« ès enfers, le diable n'aura puissance sur toy. Pour ce qu'il
« est ressuscité, un jour le serons comme luy, communiquans
« et participans à son immortalité, clarté et impassibilité et
« semblables privilèges. Pour ce qu'il est monté ès cieulx,
« nous est ouvert Paradis : et y entrerons après luy. Bref la
« foy de Jésus-Christ est : croire que rien n'aurons jamais en

« Paradis que par *la vertu de la foy, ou confiance (c'est tout un)*
« que nous avons en luy. »

Chaque mot porte et porte très loin. Sans doute Maigret, et tout le protestantisme du siècle avec lui, exige de ses disciples une série d'affirmations dogmatiques : satisfaction vicaire, infaillibilité absolue de l'Écriture ; mais il importe de noter que ces propositions, bien loin d'être destinées à tenir lieu des puissants sentiments dont vit l'âme religieuse, ne veulent qu'en fournir une explication, une théorie. Ne point voir derrière elles des expériences religieuses, imparfaitement traduites parfois, mais fondamentales, serait une amère illusion ; ce serait par exemple réduire la doctrine de la justification par la foi à la plus inconcevable, à la plus gratuite des fantaisies. N'en doutons pas : la foi a pour les réformateurs une *vertu*, c'est-à-dire une puissance qui consiste, d'après le témoignage et par l'exemple de Jésus, à nous rendre la *confiance*, certitude du pardon, espérance pour l'avenir.

Dès lors, que signifient les prescriptions de la loi, en particulier de la loi monacale ? « Je ne veux maintenant répro-
« ver, déclare Maigret, ne dire que ce soit mal fait d'estre
« vestu d'une longue robe grise, porter une corde en lieu
« de ceinture, un blanchet en lieu d'une chemise, avoir les
« souliers descoupez, le chaperon décousu, la tête rase
« et point d'argent en bourse. Je ne dis que ce soit péché
« porter une robe blanche et pour parfaire la livrée une
« chappe noire dessus, un scapulaire pendant dessous, ne
« manger point de chair, ne boire qu'à deux mains et innu-
« mérables aultres cérémonies extérieures. Mais je dis que
« celui qu'à cela t'oblige, usant de puissance coercive, te
« commandant telles choses observer sur peine d'éternelle
« damnation, ou comme vous dites sur peine deue à péché
« mortel, et aultres peines temporelles ou spirituelles : il te
« met sous le pédagogue (1). »

(1) *Epistre en latin de maistre Aimé Meigret, théologien, à messeigneurs du Parlement de Grenoble, plus un sermon en françois presché à Grenoble...* (Lyon, Décembre 1524). M. Weiss, qui en cite quelques extraits (*loc. cit.*, p. 250), a trouvé cette pièce à la Bibliothèque Ste-Geneviève à Paris.

« Jeûner ainsi que l'on nous fait faire, ne manger chair le
« vendredy, vivre en continence sont d'elles-mêmes très-
« belles choses. Mais qui les nous commande sur peine
« d'éternelle damnation (d'autre commandement ne veux-je
« parler) nous oste la liberté que Jésus-Christ nous a donnée
« et nous met en intolérante servitude (1). »



Cette prédication, hautement et largement révolutionnaire, déchaîna la tempête contre Maigret. L'official de l'évêque de Grenoble essaya de lui intenter un procès d'hérésie. Le moine en appela aussitôt au Parlement du lieu, que les prédications de Pierre de Sebiville avaient déjà en partie contaminé et qui avait assisté en corps à la mémorable prédication. Maigret sut habilement opposer la juridiction parlementaire au tribunal de l'évêque : à la faveur du conflit, il put s'esquiver et revenir à Lyon.

Il y trouva Sebiville, celui-là même qui avait propagé le premier les principes nouveaux dans la capitale du Dauphiné. Religieux comme Maigret, Sebiville appartenait à l'ordre des Frères Mineurs de l'Observance. Par l'intermédiaire d'Enemond de Coct, gentilhomme dauphinois et ami de Farel, il avait été mis en rapport avec les premiers chefs de la Réforme. En 1523, lui aussi, au cours d'un carême, il laisse percer ses sympathies pour les doctrines luthériennes. Bientôt sa hardiesse ne connaît plus de bornes. Dans son monastère même, il mange de la viande aux jours défendus ; il fait l'apologie du mariage devant les religieuses d'un couvent où on lui avait demandé de prêcher. Il répète exactement l'enseignement luthérien sur les deux espèces, sur l'impuissance de l'homme à réaliser le bien. En août 1523, on l'incarcère : par deux fois, la municipalité grenobloise réclame sa libération. On finit par le bannir du diocèse de Grenoble. Il vient à Lyon et, le printemps suivant, y attaque dans les églises

(1) Cité par ARGENTRÉ : *Collectio Judiciorum*, II (Paris, 1755, fol.), p. 16.

mêmes la doctrine traditionnelle sur les sacrements. De nouveau, on l'enferme. Mais, le 17 décembre, Enemond de Coct annonce à Farel que « Sebillon est délivré et preschera ce carême à Saint-Paul, à Lion, ainsi qu'il avoit piéça esté prié » (1).

Tout alors semblait réussir aux évangéliques. L'étendue de leur propagande avait bien fini par motiver, en septembre 1524, un édit royal expulsant les marchands étrangers « hérétiques ou autres ». Mais l'édit pouvait compromettre les intérêts commerciaux de la ville. Et sur les protestations des consuls, l'ordre royal avait été rapporté. C'est qu'une puissante influence s'employait à tout faciliter aux évangéliques lyonnais, une influence qui émanait de la sœur même du roi, Marguerite d'Alençon.

II. — MARGUERITE D'ALENÇON ET SON ENTOURAGE.

En août 1524, la Cour était venue s'établir à Lyon. François 1^{er} avait quitté le Royaume pour conduire l'expédition qui devait si lamentablement échouer à Pavie; et pour se rapprocher du théâtre de la guerre, une partie de la haute administration royale ainsi que nombre de grands personnages se fixèrent momentanément à Lyon. Quelques-uns d'entre eux, tels le parlementaire Antoine Papillon, Michel d'Arande, aumônier de Marguerite, sont pour nous d'un intérêt particulier. Mais surtout, c'est une bonne fortune pour l'historien du protestantisme lyonnais de rencontrer, dès les débuts de son travail, une figure aussi pleine de charme et de grandeur que celle de la future reine de Navarre.

Je n'aurai garde de substituer un portrait de mon cru à celui qui est attribué à Marot :

Une douceur assise en belle face,
Qui la beauté des plus belles efface,

(1) HERMINJARD : *Corr. des Réf.*, 1, 309.

Un regard chaste où n'habite nul vice,
Un rond parler, sans fard ni artifice,
Si beau, si bon que qui cent ans l'orroit
Ja de cent ans fascher ne s'en pourroit ;
Un vif esprit, un savoir qui estonne
Et par sus tout une grâce tant bonne
Soit à se taire ou soit en devisant...

Egalement riche en esprit, en science et en piété aimable et douce, sérieuse et enjouée, honnête en ce siècle de débordements, l'auteur de l'*Heptaméron* reste une des figures les plus pures et les plus attirantes de l'époque. Elle fonda des asiles — entre autres le premier hôpital pour enfants pauvres et malades — et sema les actions bonnes partout sur son passage. Elle soutenait le pauvre de ses deniers, le proscrit de son autorité, l'affligé de la vraie sympathie de son cœur aimant. Sainte-Marthe lui a rendu ce beau et véridique témoignage dans l'oraison funèbre qu'il lui consacra : « S'il était
« possible que tous ceux à qui Marguerite a fait du bien
« fussent assemblés en une place, jamais du temps de nos
« pères et du nôtre ne fût vue une plus grande armée que
« serait leur compagnie. Tous les malades de graves mala-
« dies, tous ceux qui souffraient nécessité et indigence, tous
« ceux qui avaient perdu leurs biens et abandonné leur
« patrie, tous ceux qui fuyaient la persécution et la mort,
« bref tous ceux qui étaient en quelque adversité soit du
« corps, soit de l'esprit, se retiraient à la reine de Navarre
« comme à leur ancre sacré et extrême refuge de salut en ce
« monde. Tu les eusses vus à ce port, les uns lever la tête
« hors de la mendicité, les autres, comme après le naufrage,
« embrasser la tranquillité tant désirée, les autres se couvrir
« de sa faveur, comme d'un second bouclier d'Ajax contre
« ceux qui les persécutaient (1). »

Grâce aux belles publications récentes de M. Abel Lefranc, nous avons maintenant la clef du problème des idées reli-

(1) Cité par M. LEFRANC : *Les Idées Religieuses de Marg. de Navarre*, p. 74.

gieuses de Marguerite de Navarre. Il appert désormais que la grande chrétienne que fut l'auteur du *Miroir de l'Âme Pécheresse* et du *Triomphe de l'Agneau* a, d'une manière absolument décisive et absolument consciente, rompu avec la tradition catholique. Que si la sœur de François I^{er} n'a jamais officiellement et publiquement abjuré la foi des Rois, ses pères, ce n'est point manque de franchise, c'est pour des raisons politiques faciles à concevoir. Comme le remarque M. Lefranc, il ne faut point ranger Marguerite de Navarre dans un tiers-parti, un parti éclectique qui aurait compris des savants, des évêques novateurs, des humanistes indécis ou peureux. Marguerite n'est pas une catholique, pas même une « nicodémite » ; c'est une protestante, une protestante sans doute qui réservera toujours et même après les diverses cristallisations du mouvement de la Réforme, sa manière personnelle de comprendre et de sentir ; mais tout de même c'est une vraie protestante, qui a renié l'enseignement romain sur les articles critiques et qui emploie pour l'apologie de ses conceptions, les arguments, le vocabulaire même des protestants du xvi^e siècle.

Dès 1524 — l'année de son séjour à Lyon — elle constate, dans le *Dialogue en forme de vision nocturne*, que

En (Christ) seul est seure salvation
Pour les Esleuz qu'il luy a pleu choisir...
Car Celluy seul qui a voulu mourir
A tout pour nous gaigné et mérité :
Riens plus ne fault souhaitter ne quérir.
Il nous donne par sa grand' charité
Tous ses bienfaictz mérites et labeurs. (1)

Le culte des saints perd aussi toute valeur
Veu qu'il n'y a Apostre ne Martyr
Qui sans estre de sa grâce tiré
D'un seul péché jamais eust sceu partir.
La religion ne réside point dans les dévotions.

(1) Cette citation, ainsi que la plupart des suivantes, est empruntée aux *Idées de Marg. de Navarre*, de M. Lefranc.

Priez Dieu.

... Non pas que à genoulx
Patenostrant en l'Eglise soyez
Mais en tous lieux l'aymant par dessus tout.

.....
Aymez donc Dieu qui est s'y très aimable
Sans rien avoir en vostre cueur que luy.
Croyez qu'il est tout bon et véritable
Et tous les biens que pourrez aujourd'huy
Faire, faictes sans lendemain attendre.
Mais le tout faict, n'y mettez vostre appuy.

La religion de Marguerite n'a que faire du culte de la Vierge, de la croyance au Purgatoire et à la magique vertu des sacrements. Sa religion est essentiellement une mystique, une religion de la Croix et de l'Amour :

... O forte amour, plus forte que la mort.
La Croix lui apprend à aimer :
Sur l'arbre de la Croix, d'une voix clère et belle
J'ai bien ouy chanter une chanson nouvelle.

A Lyon même, inspirée par « un rosier du jardin des Célestins », la reine de Navarre médite sur le mystère de Jésus avec des accents qui font penser à Pascal.

Oserons-nous vivre à nostre plaisance
Dessous un chef qui a si grant souffrance
Et couronné d'espines ? Quelle horreur
Veoir en ung corps joyeux contenance
Qui a son chef navré en toute oultrance
D'importable et mortelle douleur !
Voyez comment par mains, par piedz, par cueur,
Donne son sang, monstrant de quelle ardeur
Il nous ayme ; quand la persévérance
De son amour n'a laissé, pour la peur
Des ennemys, ne pour la grand' fureur
Jusques au bout suivre son ordonnance.

Les vers que, dans l'œuvre de Marguerite, le crucifiement de Jésus a inspirés sont nombreux. Dans une pièce postérieure, quand l'Agneau a triomphé du Pêché et de la Mort, le soleil courbe devant lui son chef doré : « Tous les flambeaux
« parmi le Ciel courans », les douze régions du firmament,
« les astres qu'on voit tour à tour naître et déchoir, les bandes
« hiérarchiques des hauts esprits et ordres angéliques s'humi-
« milient devant la gloire « découverte » du Fils de Dieu, de
« l'Agneau Eternel (1). »

Puis d'un accord en leur divine langue
Ont prononcé la diserte harangue
Dont la teneur est sy haute et le rolle
Qu'on ne peut pas par humaine parole
Y arriver...
Verbe divin, sapience profonde,
De Dêité plénitude féconde,
En qui du tout gist l'Estre et la vigueur,
En qui de vie est la veine et le cœur ;
Verbe par qui le luysant firmament
Par qui le Ciel et tout son ornement
Feut accompli, estendu, compassé.
.....
Verbe très saint, vive image du Père,
Splendeur, substance et exprès caractère,..
.....
Quand eurent dit pour l'oraison conclure
Les cieus ensemble et toute créature
A haulte voix : *Ainsi soit* respondirent
Tant qu'aux lieux bas les Enfers l'entendirent.
Alors le Ciel de liesse et chansons
De maints accords et cantiques et sons,
De tous costez clèrement résonna.
Lors vérité de sa harpe sonna
Très doucement la sacrée Uranie ;
Semblablement la chaste compagnie,
Le Saint convent des graces supernelles,
Les Chérubins entendirent (2) leurs aesles...

(1) LEFRANC, *op. cit.*, p. 60.

(2) Entendirent, *pour* : étendirent.

L'envolée magnifique se termine sur cette strophe, où se retrouvent sereines toute la liesse de la délivrance, toute l'ardeur de l'aspiration vers un monde nouveau :

Voicy nouvelle joye
La nuit pleine d'obscurité
Est passée ; et voicy le jour
Auquel marchons en seureté.
Chassons toute peur par amour,
Sans que nul se desvoye :
Voici nouvelle joye !

*
* *

Qu'on nous excuse. La splendeur de cette grande poésie — trop peu connue — nous entraîne au delà de proportions qu'il eût été sage de garder. Mais Marguerite de Navarre est un de ces personnages qui semblent destinés à réfléchir tout un mouvement d'idées, à fixer pour les siècles la physionomie d'un temps.

Capital du reste fut l'appui que cette femme, alors duchesse d'Alençon, prêta au développement rapide et brillant de l'évangélisme lyonnais en 1524-1525. La princesse intronisa et protégea dans la ville son aumônier Michel d'Arande, que d'imprudentes paroles avaient déjà compromis. Annonçant à Farel l'emprisonnement de Maigret, le chevalier de Coct pouvait ajouter : « Mais Madame d'Alençon est à Lion : loué soit Dieu ! (1). » La désinvolture avec laquelle cette Altesse Royale traitait les enseignements les plus vénérés dut enhardir plus d'un novateur inconscient ; et l'évangélisme de ce temps-là à Lyon me semble présenter tous les caractères que nous avons pu découvrir dans la pensée de Marguerite : toute vertu est enlevée au rite et au sacrement, la religion véritable n'est que foi agissante et immense amour. La prédestination, que plus tard Marguerite elle-même acceptera, n'a point encore

(1) HERMINJARD : *Corr. des Réf.*, I, p. 309.

de place dans la pensée des évangéliques. On n'est pas exactement le disciple de Luther, ni calviniste avant Calvin ; on exécute une variante sur un thème du reste constamment identique en son fond, ou plutôt on jouit de cette « vie nouvelle » dont la dogmatique n'a point encore pour toujours fixé les allures.

*
* *

Issu d'une famille noble du Dauphiné, Michel d'Arande avait été écolier à Paris. Entré dans la suite dans l'ordre des Augustins — l'ordre qui donna à la Réforme le moine de Wittenberg et le couvent d'Anvers — nous le voyons en 1521 en relations avec Briçonnet, évêque de Meaux ; sur la recommandation de ce dernier, il est nommé aumônier de la sœur du roi. Dès cette époque c'est un des espoirs du parti novateur. Non seulement il cherche à gagner la Cour et le Roi, mais on le voit porter la bonne parole dans les états de sa royale pénitente, la ville et la campagne d'Alençon. Puis, toujours grâce à sa protectrice, il prêche l'Avent dans la cathédrale de Bourges. L'année suivante, il allait y prêcher le Carême quand l'Archevêque, scandalisé, lui refusa la chaire. Arrivé à Lyon avec la Cour en octobre 1524, il s'y fixe momentanément : on lui refuse les chaires de la ville, il va prêcher dans celles de Mâcon. En 1525, après un nouveau séjour à Meaux, nous le retrouverons à Lyon, très répandu dans la haute société de la ville. Malheureusement les détails nous manquent pour reconstituer la physionomie de cet évangélique de marque (1).

(1) D'Arande quittera bientôt Lyon pour l'exil : mais au bout de quelques mois, Marguerite obtint pour lui l'évêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux en Dauphiné. La nécessité de choisir entre la qualité de catholique et les idées nouvelles ne s'imposait pas encore à l'esprit d'un évangélique tel que lui : comme on l'a justement observé, « on ne pouvait savoir si l'installation d'un homme jusque-là hérétique dans la chaire épiscopale n'était pas une victoire gagnée par l'hérésie plutôt que gagnée contre elle ». (*France Protestante*, 2^e éd., 1, 296). Mais quand les années eurent creusé l'abîme, quand Rome eut posé les deux termes de l'alternative, les hommes qui, comme Michel d'Arande, avaient espéré la Réforme de l'Eglise par les

Avant de quitter la sphère de la Cour, nous citerons encore le nom d'Antoine Papillon, premier maître des requêtes du Dauphin et évangélique décidé. Papillon vint à Lyon comme membre du Grand Conseil qui tint ses séances dans la ville pendant la régence de la reine mère. Il traduisit en français le traité *De Votis Monasticis* de Luther, et dédia ce travail à la duchesse d'Alençon : « De quoy », écrit Sébiville, « il a eu beaucoup d'affaires avec cette vermine parrhisienne. » (Lettre au chevalier de Coct, Herminjard I, 313.) Une lettre de Papillon à Zwingle, datée de Lyon, achève l'énumération des évangéliques notoires en séjour dans la ville à ce moment : « Michel d'Arande, aumônier de la duchesse d'Alençon, l'évêque de Séez (?), Dampierre, Sevin, Matthieu, le bailli d'Orléans (Jacques Groslot ?), Pierre Amy, homme de grand savoir et de grande foi, t'embrassent... Ton compagnon d'esclavage dans le Seigneur, le serviteur inutile de Jésus-Christ, Papillon (1). »

C'est ainsi que par la distinction de ses membres, autant que par l'ancienneté de sa fondation, l'église de Lyon se plaçait aux côtés de celles de Meaux et de Paris.

III. — LA RÉACTION CLÉRICALE DE 1525.

Brusquement tout changea. Le désastre de Pavie, la lointaine captivité du Roi, en qui l'on suspectait quelque sympathie pour les idées nouvelles, la direction imprimée au gouvernement par la mère de François I^{er}, la dévote Louise de Savoie,

enfants même de l'Eglise et dans son sein, eurent la conscience déchirée et se demandèrent de quel côté ils devaient se tourner. Le fantôme de l'hérésie effrayait encore étrangement ces esprits nourris aux doctrines du Moyen Age. Il y eut alors des drames de conscience dont on ne peut exagérer le caractère tragique. On trouve l'écho de l'un d'eux dans une correspondance échangée en 1537 entre Farel et d'Arande. Le Réformateur raconte intentionnellement à l'évêque les derniers moments du vieux Lefèvre d'Étaples, autre « évangélique » qui n'avait pas eu l'audace ou la

(1) Lettre latine reproduite par HERMINJARD : *Corr. des Réf.*, I, 294-296. (7 oct. 1524.)

le besoin où l'on était de se concilier la faveur du pape dans la lutte formidable entreprise contre Charles-Quint et Bourbon — toutes ces causes déterminèrent une réaction cléricale violente, la première de celles qui vont souiller le règne de celui en qui on crut voir le Prince des Lettres. Ce fut comme une gelée tardive, meurtrière d'aspirations et de pensées à peine écloses. La régente essayait d'acclimater l'inquisition en France et datait de Saint-Just, aux portes de Lyon, maint message écrit au pape à cet effet. La Cour, qui hier encore semblait jouer à l'hérésie, devient le foyer de l'impitoyable répression. Les évangéliques lyonnais hésitent, se troublent, courbent la tête. Mis en demeure de choisir entre l'acceptation inconditionnée de la totalité des enseignements catholiques et la définitive radiation du nombre des enfants de l'Eglise, ils ne se sentent pas assez sûrs d'eux-mêmes : la grande idée de l'unité catholique, telle que les siècles l'ont façonnée, est encore si puissante sur l'homme !

Du reste tous les porte-parole les plus autorisés des nouvelles idées religieuses peuplent les cachots ou vident le Royaume sans délai. En février 1525, on brûle à Grenoble Seville ainsi que le grand commandeur du Viennois. Du Blet disparaît, sans doute martyr. Cité comme témoin dans l'affaire des hérétiques de Meaux, d'Arande craint qu'on l'accuse à son tour, et s'enfuit à Strasbourg.

clarté de vues nécessaire pour devenir « protestant » : « Notre cher Lefèvre « d'Etaples, dans la maladie qui devait l'emporter en quelques jours, eut « un tel effroi du jugement de Dieu qu'il criait : « C'en est fait de moi. « Je suis mort pour l'éternité, parce que je n'ai pas ouvertement professé « la vérité de Dieu. » Il criait sa plainte jour et nuit, et comme Gérard « Roussel l'exhortait à reprendre courage, il répondit : « Nous sommes « damnés, nous avons caché la vérité que nous devons professer et témoi- « gner devant tous. » C'était un terrifiant spectacle de voir un vieillard « d'une si grande piété en proie à une telle angoisse et à un tel effroi du « jugement de Dieu. Enfin délivré, il se reprit à espérer et il mourut en « Christ. » Farel terminait en exhortant son correspondant, qui n'avait cessé d'être son fidèle ami, à suivre l'exemple même du Crucifié. — D'Arande répondit par ces lignes pitoyables où il avouait, non sans candeur, son embarras et ses remords : « Je ne pense pas que la « mort de ce grand et pieux Lefèvre t'ait autant frappé que m'a bouleversé « ta bonne et chrétienne lettre. En la lisant, j'y sentais non le style d'un

Et Maigret, que devient-il dans la tourmente ? Un bref adressé par Clément VII à Louise de Savoie, et dont M. Hauser a pu fixer la date — 29 décembre 1524 — félicite la régente d'avoir fait taire « un prédicateur impie qui répandait dans le « peuple de Lyon les semences d'une détestable hérésie... « Contre ce faux frère ou plutôt damnable hérétique... » (1), il ne faudra pas ménager la violence. Or, de toute évidence, le prédicateur impie, le damnable hérétique, c'est Aimé Maigret. Il faut lui régler son compte. Mais comme le fait remarquer le Conseil de l'Archevêque de Lyon à Noël Beda (2), « Maigret s'est tousjours rendu difficile et proterve à lui faire son procès » ; la discussion avec un tel adversaire ne tente guère l'official de Lyon, qui sans doute craint d'y perdre son latin de scolastique. Pas de paroles, déclare-t-il, mais un acte ! « *Et jam plures de cineribus Valde (lisez Valdo) renascuntur plantulae et opus est exemplo gravis et severae alicujus animadversionis.* » Pour la procédure, on s'en remettra à la Sorbonne, où Maigret trouvera des docteurs à qui parler.

Le 1^{er} février 1525, Maigret fut donc conduit sous bonne escorte dans les cachots de Monseigneur de Paris. Deux longues années nous l'y voyons languir et s'épuiser, et sans aucune rétractation traîner de procès en procès. — Enfin, con-

« homme, mais l'épée même de l'esprit couper et pénétrer jusqu'aux jointures de l'âme. Je pense surtout au passage où tu me montres Jésus-Christ me demandant de ne rien garder qui lui fit obstacle, mais seulement de me livrer à lui comme accusé et comme condamné. C'est pour quoi, je te prie, je te supplie par ce même Seigneur Jésus-Christ de m'aider sans cesse par tes prières, pour qu'enfin je puisse sortir de ce « bourbier et de cette vanité... » D'Arande signait « Ton frère, Cor Tardivus ». Mais ce « retardataire » temporisa tant que la mort vint le surprendre dans son palais épiscopal. On a l'impression, presque malgré Lefèvre et d'Arande, que le désir de tranquillité et d'aisance ne fut pas la seule raison qui les maintint dans le sein de l'Eglise, et que l'humilité chrétienne leur a fait imputer au manque de caractère des délais prolongés que l'incertitude du devoir imposait. Les deux lettres latines que nous traduisons partiellement sont reproduites dans le *Bull. Hist. prot. fr.*, XI (1862), p. 214.

(1) Cf. HAUSER : *Bull. Hist. Prot. fr.*, LVI (1907), p. 398 ss.

(2) HERMINJARD : *Corr. des Réf.*, I, p. 323 ss.

damné en 1527 à la peine du bannissement, il se réfugie en Allemagne, à Strasbourg, croit-on. Grande figure, pressentons-nous, à qui les circonstances n'ont peut-être pas permis de donner sa mesure.

Marguerite, dont la seule pensée était maintenant d'adoucir la captivité de son frère, perdait de vue à la même époque ses amis de Lyon : et de cette brillante et précoce floraison de la Réforme lyonnaise ne devait plus bientôt subsister qu'un souvenir, souvenir plein de charme du reste, souvenir de jeunesse, de vie libre et ardente, âge d'or dont la dureté des temps qui viennent ne pourra pas rehausser l'image.



CHAPITRE II

Pierres d'Attente

(1525-1551)

La réaction de 1525 marque le début d'une ère nouvelle pour la Réforme lyonnaise. De l'aristocratie elle descend à la bourgeoisie, au peuple même ; de l'hôtel princier à la petite chambre sans apprêt, où quelques fidèles se réunissent à la dérobée pour prier en commun. Cette période de travail dans l'ombre est longue et fort mal connue. Le présent chapitre est consacré à l'exposé des quelques renseignements, assez hétérogènes, que nous possédons sur elle.

II. — LA « GRANDE REBEINE » DE LYON.

Quelques années passèrent où les « évangeliques » firent moins parler d'eux. Non peut-être qu'ils fussent moins nombreux : ils étaient moins haut placés. L'éveil, du reste, était donné aux gardiens de la foi catholique, et toute velléité ou même apparence de pensée libre était impitoyablement réprimée. Le feu couvait cependant sous la cendre : un concile provincial tenu à Lyon en 1528 se voyait obligé de fulminer l'anathème contre les luthériens et de prendre les mesures nécessaires pour la réforme des mœurs cléricales. Mais surtout, comme le montre les découvertes récentes et très imprévues de M. Hauser (1), le sentiment d'une trans-

(1) Voir en particulier son *Etude Critique sur la « Rebeine » de Lyon.*

formation inouïe du monde, de temps nouveaux se levant pour l'humanité, était parvenu, assez déformé, jusqu'aux plus basses classes de la société.

Dans les derniers jours d'août 1529, le prix du blé s'était extraordinairement élevé. Le bichet, estimé en temps ordinaire huit à dix sols, était monté à vingt-cinq. Le peuple parla tout de suite d'accaparement. Des placards furent affichés « par les places et carrefourcz, là où il y avait escript que le « dimenche, jour de saint Marc, se trouveroient quatre cens « en la place des Cordeliers pour bouter ordre aux « blez... » (1).

Symphorien Champier, bourgeois de Lyon, qui a relaté ces événements et qui s'en plaint comme victime, affirme cependant que la vie chère ne fut que la cause occasionnelle et le prétexte du conflit. La plèbe, un quart de siècle auparavant, payait le blé vingt-six sols et ne disait rien. « Les serviteurs « étoient humbles aux maistres et estoient soubres et bou- « toient force eau au vin. » Mais on a changé tout cela. Le bon peuple a désappris à ronger son frein en silence. Il veut boire du meilleur vin et ne comprend plus que « Dieu veut « qu'il y ait différence entre le maistre et le serviteur ». A qui la faute ? Champier ne se lasse pas de le dire et de le répéter. C'est à « ceste faulce secte, nouvellement non trou- « vée mais renouvellee de ces maudictz Vaudoys et Chai- « gnarts, venans de septentrion, *unde omne malum et ini- « quitas* ». Un auteur lyonnais ne pouvait plus clairement désigner le schisme luthérien. Les sectateurs du moine de Wittenberg, « nouveaux Beranguères et séducteurs du « peuple, denyent le saint sacrement de l'autel contre l'oppi- « gnion de tous les saintz qui ont escript depuis quinze cens

(1) Le placard se terminait sur cette menace aux riches : « Sachez que nous sommes de quatre à cinq cens, que nous sommes alliez » ; et sur cet appel aux camarades : « qu'ils aient à se trouver dimenche après midy aux Cordelliers pour donner conseil avec nous d'y mectre ordre et police. Et ce sans faulte pour l'utilité et proffict de povre commune de ceste ville de Lyon et de moi. (Signé :) Le Povre. »

« ans en sa ; dont sont procedez des maulx sans nombre aux
« terres septentrionales, nous veuille Dieu garder et deffen-
« dre par sa grâce ».

Que vaut le témoignage de Champier ? Il est hors de doute que la tactique des partisans de la tradition auprès des rois et des grands ait été d'accoupler toujours à leurs yeux Réforme religieuse et révolution politique, de dresser sans cesse devant eux le spectre de la désagrégation sociale inévitable, du jour où leurs sujets pourraient impunément brouter la mauvaise herbe envahissante. Un bref papal, relatif précisément à l'évangélisme lyonnais (1), emploie le même épouvantail pour influencer Louise de Savoie. Et dans le récit de Champier, ces « maulx sans nombre aux terres septentrionales » représentent sans conteste la guerre des Paysans de Souabe et l'anabaptisme.

Quelle que soit l'intention apologétique dont le narrateur témoigne, il n'en reste pas moins que l'opinion exprimée par lui jette un jour singulièrement lumineux sur plus d'un détail de l'échauffourée.

Le 25 avril, les émeutiers se massent sur la place des Cordeliers. Ils commencent par s'en prendre aux églises : « Pre-
« mièrement entrèrent par force au couvent desdits Courdel-
« liers de Saint Bonaventure, rompirent les portes dedens
« ledit couvent, et de la sacristie, montèrent les aulcuns au
« clocher, sonnèrent le toquesain l'espace d'une ou deux
« heures ; les aultres entrèrent audit couvent par force, rom-
« pirent portes, fenestres, pillèrent et emportèrent les meu-
« bles comme quelque vesselle d'estaing et aultres choses. »

Puis, au nombre de douze cents, les émeutiers se portèrent vers la maison de Champier, en qui ils voyaient le chef des accapareurs, et brisèrent sur la façade les statues de Jésus, de saint Pierre et de saint Jean. « Et il y en avoit d'aultres (de
« statues), comme Pythagoras, Democrites et Ypocrates (2),

(1) Celui-là même que nous avons analysé ci-dessus, page 39.

(2) Symphorien Champier était médecin de son état.

« auxquelles ils ne touchèrent nullement. » Ce nouveau détail, certainement véridique, puisque chaque passant était à même de le contrôler, ne manque pas d'intérêt ; ainsi, la « secte artisanne » prenait grand soin dans sa rage de ne détruire que les objets auxquels lui paraissait s'adresser un culte idolâtre et que les bandes d'iconoclastes, au même moment, mettaient un peu partout tant de fureur à renverser.

Les révoltés vont jusqu'à l'île-Barbe, sur la Saône, pour y saccager les greniers de l'abbaye.

On signale, dans les récits de l'émeute, l'histoire d'un pauvre « prestre estrangier, lequel passant par la ville fut convié « d'aucuns de boyre d'un tonneau défoncé ; ce que ne vou-
« lant faire, *de peur de la justice*, fut menacé de mort s'il ne
« beuvoit. Ce qu'ayant fait, y estant forcé », le malheureux fut arrêté par les autorités consulaires après la pacification de la ville, et condamné à être pendu. Comme le suppose ingénieusement notre guide en toute cette affaire, M. Hauser, si cet ecclésiastique a été puni avec une si excessive sévérité, tandis que les autres émeutiers bénéficiaient de l'indulgence consulaire, c'est peut-être qu'il avait consenti à parodier la messe ou à donner la communion sous les deux espèces.

Enfin, pour que notre certitude soit absolue, nous apprenons d'autre part (1) que les habitants du diocèse de Lyon refusaient au même moment le paiement des dîmes. Ils emportaient la nuit les fruits de la terre et allaient « proférans « paroles hérétiques et mal sonnantes ». C'est que, ajoute le document que nous utilisons, « *puyz cinq ans en ça la secte « luthérienne a pullulé en la ville de Lyon*, le pays et diocèse « du Lyonnais et que plusieurs faulces doctrines ont été se-
« mées et divulguées *tant par prédications d'aucuns perni-
« cieux mal sentans de la foy catholique que par communication
« de certains livres resprouvés*, compillés par ceux de ladite « secte, grand nombre de peuple a esté séduict et disverti de

(1) Vidimus des Lettres patentes de François I^{er} datées de Chantilly le 4 septembre 1520 et adressées au sénéchal de Lyon. Cité par HAUSER, *Bull. Hist. Prot. fr.*, LIX (1910), p. 499.

« la vraie et sainte doctrine et créance évangélique en mal
« sentant et croyant des saints sacrements de l'église. »
« *Depuis cinq ans en ça* » : le document date de 1529, et c'est
en 1524 que Marguerite était arrivée à Lyon et que Maigret
avait prêché en l'église Sainte-Croix.

Le 30 octobre, de nouveaux « placardz » sont apposés à
cette même église Saint-Bonaventure contre « messeigneurs
de l'église » et aussi contre « la justice et conseillers de la
« ville ». Le 3 novembre, les registres consulaires adressent
aux « séducteurs » de nouveaux griefs ; et ce recueil, peu sus-
pect en général de parti-pris religieux ou de phobie contre
les hérétiques, traite de « blasphémateurs » les « vacabonds
mal vivans », c'est-à-dire toute cette population flottante
d'ouvriers imprimeurs et de déracinés dont nous avons déjà
eu l'occasion de parler.

Tant d'indices convergents nous obligent à accepter les allé-
gations de Champier, très longtemps abandonnées et remises
si heureusement en lumière de nos jours par M. Hauser. Ces
farouches iconoclastes, à la troupe de qui plus d'un pur et
simple voleur s'attacha, ne sont point les vrais fils de la Ré-
forme. La haine de classe, plus que la conviction religieuse,
les entraîna. Membres d'une plèbe très rapidement accrue
d'éléments fort hétérogènes, durement asservis aux règle-
ments draconiens des corporations, ils se jetèrent, par besoin
de changement, vers ceux qu'ils voyaient transformer le
monde. Ils les dépassèrent, ils cherchèrent à se servir d'eux ;
en tous cas ils les compromirent. Par là l'histoire de ces
autres « pauvres de Lyon » est un bien curieux parallèle à la
jacquerie de l'Allemagne du Sud. Et comme le constate
M. Hauser, « il serait aussi vain et aussi injuste de rejeter sur
les doctrines protestantes la responsabilité de leur révolte,
que de reprocher à Luther l'épouvantable révolution sociale
qui ensanglanta toute une partie de l'Allemagne vers
1525 » (1).

(1) HAUSER : *Revue hist.*, LXI, p. 307.

II. — LE PROCÈS DE BAUDICHON DE LA MAISONNEUVE

ET LE MARTYRE D'ALEXANDRE CANUS (1530-1540).

De nouveau plusieurs années s'écoulaient sans qu'aucun document ne nous renseigne sur un mouvement qui, par ailleurs, semble avoir si profondément travaillé la population lyonnaise. En 1534 pourtant, la présence à Lyon et l'activité de deux réformés genevois de marque, Alexandre Canus et Baudichon de la Maisonneuve, signalent le début de ces intimes et longues relations au cours desquelles les protestants lyonnais emprunteront à l'Eglise de Genève son organisation, ses doctrines et bien souvent ses pasteurs (1). A cette époque, les deux villes du Rhône semblent des villes sœurs : toutes deux, cités de passage, de commerce et d'étrangers, toutes deux haineuses du pouvoir épiscopal qui les menace sans cesse, peuplées l'une et l'autre de la même race, rapprochées l'une de l'autre par des voyages d'affaires continuels, elles ont en réalité la même âme ; et il fallut toute la puissance de l'histoire, des séparations politiques et des haines religieuses, pour conduire à des destinées si différentes deux villes si semblables en ce temps.

*
* *

Baudichon de la Maisonneuve, marchand de Genève, ami de Farel et de Froment et réformé de marque, avait l'habitude de séjourner chaque année à Lyon, pour affaires, à l'époque des foires. En 1534 en particulier, il mit tant de zèle et de hardiesse à colporter ses nouvelles convictions religieuses, que l'autorité se décida à le saisir, bien que les mar-

(1) « Outre tous les motifs d'intérêt que nous avons pour toutes les églises, nous ressentons une affection particulière pour l'église de Lyon, parce qu'elle porte trace de l'œuvre de nos pères (Th. Tronchin) ».

chands étrangers, venus au moment des foires dans la ville, fussent, par privilège, justiciables des seuls magistrats de leur propre pays.

Les dépositions des témoins à charge montrent le genre de propagande usitée alors par les évangeliques. Baudichon et un de ses amis, surnommé le Colonier, prennent les affaires pour raison ou pour prétexte de leurs déplacements. Ils descendent à l'hôtellerie des voyageurs à l'enseigne de *la Coupe*, et, à propos de tout, formulent à haute voix le jugement que leur inspire leur foi nouvelle. Le Colonier entend-il dire, à table d'hôte, que la paroisse de Saint-Nizier est si grande qu'à Pâques, pour la communion des paroissiens, plus de vingt mille osties sont nécessaires, il demande insidieusement : « Comment est-il possible que nostre Seigneur « se puisse mectre en vingt-deux mille parties ? » (1) Et la discussion s'engage entre ces marchands passionnés de théologie, l'un affirmant que rien n'est impossible à Dieu, l'autre que le corps de Jésus-Christ n'est point dans la Cène. Un autre jour, le Colonier laisse bien en vue un exemplaire du Nouveau Testament en un jardin, et profite de l'intérêt que cette rencontre suscite chez les passants pour leur expliquer le livre à sa façon et en ordonner la lecture au nom de l'Évangile. Ou bien, comme les Lyonnais lui montrent avec complaisance l'église Saint-Jean, il affirme que ce n'est « que un moncel de « pierre et que le ciel estoit l'église et la terre estoit le marche- « pied de nostre Seigneur » (2). Puis il ne se gênait pas pour dire : « qu'il pouvait bailler absolution, que Dieu nous avoit « tous faict prestres et qu'il pouvoit aussi bien dire les paroles « sacramentelles que nul aultre ». Quant à Baudichon, il fait cyniquement argent d'un reliquaire qu'il possède. L'acquéreur lève révéremment son bonnet à la vue des restes du saint et dit « audict Baudichon telles ou semblables parolles : « — Sire Baudichon, je m'esbays comme vous apportez

(1) *Procès de Baudichon de la Maisonnewve*, p. 56.

(2) *Ibid.*, p. 61.

« ainsi des reliques ». Et le dict Baudichon luy respondit « par manière de dérision que c'estoyent belles reliques et « que par adventure estoient les os de quelque charogne, « lesquels les prestres baillent à baiser aux gens pour les « abuser et pour en tirer argent » (1). Stupéfaction de son honnête interlocuteur. — A l'auberge de *la Coupe*, Baudichon est si bien connu pour ses blasphèmes que les autres pensionnaires demandent à l'hôtesse de ne plus le recevoir dorénavant, sous peine de perdre leur clientèle. Et jusque dans sa prison, entendant les chants d'une procession qui se rendait à l'église Saint-Clair, Baudichon ne peut retenir devant les autres prisonniers cette exclamation : « Et que vont-ils cher-
« cher là? Vont-ils chercher saint Cler? Ilz ne l'y trouve-
« ront pas ne Dieu avec, car ilz sont en paradis et est une
« grande folie de les aller chercher là et de suyvre icelles
« processions. » Ainsi descendaient dans le champ de la discussion et de l'appréciation par le vulgaire ces traditions sacrées dont la puissance avait précisément été de n'être pas discutées ni appréciées (2).

Au même moment se poursuivait à Lyon un autre procès d'hérésie dont l'issue devait être toute différente : celui d'un jacobin converti, Alexandre Canus. Natif de Paris, selon d'autres de Normandie, Canus prit dans le couvent où il entra le nom de Frère Laurent de la Croix (3). « Il estoit meü d'ung
« grand zelle, dit Froment (4) et sçavant mesme en la doc-
« trine soffistique, car aussi y avoit bien proffité, et longue-
« ment estudié, dans Paris. » Une inquiétude religieuse le conduisit cependant à Genève, non encore comme protestant,

(1) *Procès de Baudichon...*, p. 68.

(2) Baudichon, dont l'attitude au cours de ce procès ne semble pas avoir toujours été des plus fières, fut délivré sur l'intervention de Messieurs de Berne et sur la protestation de nombreux bourgeois lyonnais, peu soucieux de voir s'oblitérer un privilège à qui ils devaient en partie la prospérité de la ville.

(3) HERMINJARD : *Corr. des Réf.*, III, p. 121 en note. Cf. aussi p. 162 en note.

(4) FROMENT : *Actes et gestes de la cité de Genève*, éd. G. Revilliod (Genève, 1854, in-8), p. 75.

mais plutôt comme chercheur. « Bien est vray que quant il
« vint ès quartiers de par deça... il n'entendoit pas du sacre-
« ment, ne de plusieurs aultres choses ; mais incontinent
« qu'il eust entendu et esté vrayment résollu... y ne fust
« personne qui le peut jamais arrester. » Dès le mois de
juillet 1533, il prêchait l'Évangile à Genève. Pour avoir « pu-
bliquement reprins », aux côtés de Froment, le prêcheur
dominicain Furbity, le conseil de la ville l'emprisonna, puis le
bannit ; ce qui d'ailleurs attira audit conseil une impérieuse
protestation de Messieurs de Berne (1).

Cependant Canus quitte Genève pour évangéliser Mâcon et
la Bresse « comme ne se souciant de sa vie ». Il vient à Lyon,
où il trouve et exhorte une petite communauté dont nous
connaissons mal la composition. Quelques orfèvres, disent
cependant Bèze et Crespin. Il n'abandonne pas pourtant la
chaire catholique, à laquelle son titre de Frère Prêcheur lui
donnait accès et d'où il répand largement les idées nouvelles.
A Pâques 1534, il fit une profession de foi radicale. Incarcéré,
condamné, pour gagner du temps il en appela au Parlement
de Paris. Peine perdue. Après une torture si effroyable que
sa jambe en sortit brisée, et que Budé osa véhémentement
protester contre ces horreurs, Canus fut de nouveau condamné
au bûcher. « Alexandre, raconte Crespin, ayant ouï sa sen-
« tence publiquement prononcée, se monstra plus constant
« et joyeux qu'auparavant. » Lorsqu'il est arrivé au pied du
bûcher de la place Maubert, « le Seigneur lui a fait la grâce
« d'avoir presché en place publique à l'instant de sa mort à
« tout un peuple de Paris ». Puis « ayant prié, les yeux levez
« en haut disoit dedans le feu : Prions Jésus-Christ qu'il ait
« pitié de nous et qu'il reçoive mon esprit. Et jusqu'à la fin,
« criant à haute voix : Mon Rédempteur, aye pitié de moi —
« rendit l'esprit » (2).

Crespin rend ce bref hommage au travail de ce bon ouvrier :

(1) Registre du Conseil de Genève, 20 et 22 fév. 1534. (Archives d'Etat de Genève.)

(2) BÈZE : *Histoire ecclésiastique*, I, p. 14.

« Il fut au premier rang des Ministres de France, ayans esté
« en exemple à tous fidèles. » En Alexandre Canus nous
rencontrons pour la première fois cette magnifique franchise,
ce superbe mépris de la force, cette joie par delà la souffrance
dont les martyrs protestants lyonnais nous donneront de si
magnifiques exemples. Ces hommes étaient d'une autre
trempe que nous.

*
* *

Il faut aussi dire notre admiration pour plusieurs martyrs
obscurs de Lyon, dont nous ne savons rien, sinon qu'ils
donnèrent leur vie pour leur foi. « En France, à Lyon,
« écrit par hasard Mélancton, trois hommes ont été récem-
« ment brûlés pour la défense de la vraie doctrine (1). » Un
quatrième, marchand en séjour dans la ville à l'occasion des
foires, subit le même supplice, « pour ne s'estre voulu age-
nouiller devant une image » (2). Honneur à ces inconnus qui,
sans éclat, pour le seul amour d'un principe, pour la seule
passion de ne point biaiser avec la vérité, savaient dédaigner
leur vie et mourir sans regret.

Pendant ce temps, les chefs de l'humanisme lyonnais, les
oracles et les petits dieux des académies, les Ducher et les
Bourbon, tous ceux dont la vanité remplit les salons de la
ville, tous, même les plus compromis — baissent l'oreille
devant l'énergique volonté du gouverneur, le cardinal de
Tournon. Autant ils étaient hardis, autant ils sont pleutres
maintenant. Ils devinent les accusations possibles et devancent
les accusateurs ; ils remplacent dans leurs odes le nom de
Dieu par celui de la Vierge, ou, comme Ducher, écrivent
cyniquement — et en vers : « Plutôt avoir la tête courbée
« que coupée... (*Potius flecti quam frangi*). C'est souvent
« chose fort utile que de savoir céder aux grands. Le

(1) Mélancton à Theod. de Vit, 15 fév. 1540. *Corpus Reform.*, III, 958.

(2) Cité par Buisson : *Séb. Castellion*, I, 91.

« spectre de la condamnation et de la mort doit nous
« avertir (1). »

III. — PASTEURS ET MARTYRS DE L'ÉGLISE DE LYON

DE 1540 A 1551.

Tous les conducteurs qui pouvaient échoir à l'église de Lyon n'avaient point le dévouement ni la culture d'un Canus. Témoin le malheureux défroqué, plein de suffisance et d'ignorance, fort « adonné à la cuisine », contre lequel Calvin, champion de l'ordre et de la règle, mettait en garde les Évangéliques de Lyon en mai 1542 (2). Ce moine, arrivé à Genève, avait, au mépris de l'organisation ecclésiastique, insisté pour être reçu incontinent pasteur ; débouté de sa demande, il osa se moquer de la Vénérable Compagnie. Un jour de marché, « estans en une taverne en grande compaignie en laquelle il « y avait environ une dizaine de prescheurs d'alentour, après « qu'on eust devisé de quelque manière, sans qu'il fust pro- « voqué ne qu'il en eust occasion, comme s'il eust esté un « contrerolleur de tout le monde, il dit qu'il n'y avait point « d'homme sçavant par deça ». Et pourtant ce censeur n'avait point à être si fier ; il n'y a en lui, écrit Calvin, « rien en « quoy il se puisse glorifier. Car quand on aura bien espe- « liché tout ce qu'il a au ventre, on n'y trouvera que pure « asnerie. Il sçait un peu moins en langue latine qu'ung enfant « de huict ans ne debvroit faire. En l'Esriture il y est aussi « ignorant qu'ung caffart et toutes fois il est si enyvré d'am- « bition qu'il ne se peult tenir sur ses piedz... Non seulement « il parla maigrement (à son sermon d'épreuve), mais il

(1) Nous ne connaissons guère qu'un humaniste lyonnais qui ait fait le pas décisif : c'est Castellion ; et nous n'avons pas de document autobiographique précis sur l'histoire de cette conversion. Il n'en reste pas moins que les idées religieuses des humanistes lyonnais furent parmi les conditions les plus importantes de la diffusion de la Réforme dans la ville.

(2) *Lettres françaises de Calvin*, publ. par J. Bonnet (Paris, 1854, 2 vol. in-8), I, p. 57-67.

« renversa tout ce que S. Paul disoit, non point par malice
« comme nous pensons mais par pure bestise. Nous laissons
« d'autres vices comme la vanité mondaine et semblables,
« afin qu'il ne semble que nous le poursuyvions par haine et
« inimitié ». Un certain type de prêtre défroqué est de tous
les temps.

*
* *

Silence complet de tous les documents sur les années suivantes du protestantisme lyonnais. Il semble que l'église évangélique ne cessa de se perpétuer dans le silence, même au plus fort des persécutions. Mais c'est devant quatorze ou quinze personnes seulement, selon l'*Histoire Ecclésiastique*, que Pierre Fournelet de Louen (1), en Normandie, reprit en octobre 1546 les prédications secrètes : il faut dire que ce modeste auditoire n'était composé que de « bons marchans et hommes d'apparence ». Fournelet, découvert, dut prendre la fuite. Jean Fabri, qui dans la suite exerça le ministère à Genève, vint le relayer. Tandis qu'un nouveau supplice, celui d'Antoine Balarin, montrait à tous le prix de l'hérésie, le nombre des membres de l'Eglise, selon Bèze, s'éleva à cinquante. Signalé à son tour, Fabri dut passer en Suisse (décembre 1547). Pierre Fournelet revint alors à son poste d'honneur et de danger.

Fournelet dut trouver sans doute un grand réconfort dans la présence à Lyon d'un homme aussi remarquable que le jurisconsulte Hotman. Renonçant à une carrière qui s'annonçait des plus brillantes, toujours par cette volonté de ne pas se mentir à soi-même, Hotman avait cherché à gagner Genève. Il avait dû s'arrêter à Lyon et, se mettant bravement à la conquête du pain, il était entré comme correcteur dans les imprimeries. Ecrivant à Calvin, il lui parla de la vingtaine

(1) M. Bonnet lit : Louet, d'autres : Rouen. Fournelet fut plus tard diacre de l'église de Neuchâtel, pasteur de plusieurs églises de France et, finalement, jusqu'à un âge très avancé, ministre de celle de Sedan.

d'amis qui sont groupés, d'autant plus unis entre eux qu'ils sont plus menacés au dehors.

1548 vit le supplice aux Terreaux d'un lapidaire de Tours, très fréquemment hôte de Lyon, du nom d'Octavien Blondet. Blondet, dit-on, s'était trahi par d'imprudentes paroles prononcées à l'auberge de *La Couronne*. En ce temps, les hommes d'affaires et voyageurs de commerce n'avaient pas de sujets de conversation plus favori que les choses religieuses et même certains points de théologie. *Quantum mutatus!*... Michelet (1) donne de l'événement une explication tout autre : des courtisans, désireux de s'emparer d'un collier de grand prix que l'orfèvre possédait, lui auraient intenté gratuitement un procès d'hérésie. A l'époque, pour se débarrasser d'un quidam gênant ou pour s'approprier le bien d'autrui, le moyen était, paraît-il, infaillible et sans danger. Par malheur, les amis de Blondet purent faire disparaître le collier convoité.

*
* *

Obscurément, mais d'une manière constante et régulière, l'Eglise de Lyon gagnait de nouveaux membres. Beaucoup venaient des provinces françaises d'où la persécution les avait chassés : ils échouaient en grand nombre à Lyon, où la nécessité et la crainte des dangers du voyage jusqu'à Genève, les retenaient longtemps, indéfiniment parfois. Dans l'agglomération nombreuse, on négligeait de leur demander compte de leur foi. Ils finissaient par découvrir le chemin du logis écarté où, sous la menace constante d'une descente de police, quelque honnête chrétien conviait ses frères à venir prier et doucement chanter les Psaumes de Marot. Parfois un étranger, plus instruit et éloquent que les autres, révélait sa présence et devenait le pasteur de ces petits groupes. L'un d'eux, Claude Baduel, séjourna à Lyon depuis la fin de 1550 jusqu'au milieu de 1551.

Baduel avait été recteur des collèges de Nîmes et de Car-

(1) *Histoire de France*, 3^e éd., tome IX, p. 47.

pentras ; c'était, au dire de Bucer, un « homme très savant, « religieux et de jugement solide » (1). Quittant le Midi, il avait pris le chemin de Genève, écrivant à Calvin : « Bien « que je n'aie jamais vu votre Eglise, je me sens si étroite-
« ment uni à elle par la communion de l'Esprit que, au
« premier jour, vous me verrez arriver auprès de vous, à
« moins que je n'aie à mourir ici pour celui qui est mort
« pour moi. Lequel des deux m'est le meilleur, je laisse à la
« sagesse divine le soin de le décider. Mais je suis prêt à l'un
« et à l'autre (2). » Les circonstances obligèrent Baduel à prendre un troisième parti ; ne pouvant aller plus loin que Lyon à cause de l'insécurité des chemins, il trouva du travail chez Gryphe. Il rédigea pour le compte du grand imprimeur une étude critique sur Cicéron, à laquelle il consacrait ses après-midi. Les matinées étaient réservées à l'instruction des fidèles ; pour ne pas éveiller de soupçon, il avait groupé les huguenots du lieu en quatre classes qu'il édifiait tour à tour. Une seule de ces séances compta néanmoins un jour plus de 150 auditeurs. L'officialité n'avait pas abrogé sa loi d'airain, et des imprudences étaient à craindre.

*
* *

Il s'en produisit : ainsi que l'expose au Consulat le conseiller Hugues de la Porte, « malgré l'horrible punition des Vaudois
« fut faite hier assemblée en l'archevêché touchant plusieurs
« luthériens et calvinistes qui se sont monopolés et chantent
« le soir en bandes à la promenade, dans les rues et partout
« les pseumes de David, malgré les inhibitions du roy » (3).

(1) Lettre du 5 juillet 1538, citée par GAUFÈRES, dans le *Bull. Hist. Prot. fr.*, XXIII (1874), p. 299, 337, 385.

(2) Lettre latine, traduite par GAUFÈRES : *Ibid.*, p. 400.

(3) Cf. PÉRICAUD : *Notes et Documents*, t. I., seconde partie, p. 10. — Mais ce personnage était encore curieusement ignorant de la nature de la Réforme : « Aucuns, déclare-t-il, disent que ces hérétiques menacent de piller les maisons ; d'autres disent, au contraire, qu'ils sont très austères de mœurs et qu'ils veulent ramener la religion comme elle était au temps de saint Pothin, avant que le clergé dissolu l'eût altérée et gâtée. »

Les lettres de Baduel à Calvin fournissent un précieux commentaire de ce texte. Le fait qui a ému l'autorité ecclésiastique est plus grave encore que nous ne l'aurions pu supposer : « On a vu un groupe de *plus de cent personnes* sortir de l'Athénée, au confluent du Rhône et de la Saône (1) et se diriger vers l'intérieur de la ville en chantant à tue-tête. » Baduel regrette amèrement qu'un tel événement se soit produit : « Tout cela m'a paru dangereux, propre à susciter la malveillance et à déceler nos réunions secrètes ; tout cela a aussi, « par le temps qui court, un faux air de conjuration détestable. » Mais ce qui indigné le plus notre pasteur, c'est que ces hommes qui compromettent de la sorte le protestantisme, ne sont pas des protestants. « Tu connais, écrit-il « encore à Calvin, la vie et les façons d'agir des ouvriers « typographes, combien ils sont dissolus, audacieux, prompts « au mal, perdus de mœurs. Je n'en ai jamais vu un dans « nos assemblées... J'ai tout fait depuis quelque temps pour « contenir, réprimer, arrêter une habitude qui n'est ni honnête, ni appropriée aux circonstances. Mais les ouvriers « typographes et d'autres ouvriers audacieux n'ont pas tenu « compte de l'édit ; ils ont continué à chanter avec une recrudescence de passion, et (de nouveau) se sont rassemblés « en grand nombre et, parcourant la ville jusqu'au quai de la « Saône, ont jeté vers l'autre bord de la rivière force insultes « et sottises à l'adresse des chanoines et comtes de Saint-Jean. « La nuit suivante, ils sont revenus en armes à leurs chants « et le guet en a pris deux ou trois après les avoir grièvement « blessés. Le dimanche après cette prise, ils étaient plus « animés que jamais et le soir à neuf heures, une multitude « d'hommes et de femmes a fait retentir la ville de ses « chants. »

On voit avec quelle énergie Baduel répudie toute solidarité avec ces agitateurs. Le silence des Réformés sur les événements de 1529 et leur expresse désapprobation de ceux de

(1) Etait-ce là un lieu de culte protestant ?

1551 montrent le soin extrême que la Réforme prit toujours de dissocier son sort de celui de la Révolution. Il est possible du reste que plus d'un protestant lyonnais se soit laissé entraîner aux manifestations des ouvriers typographes; et Baduel est obligé de faire intervenir l'autorité de Calvin pour dissiper tout malentendu. « Toi qui as tant d'autorité sur eux
« et qui exerces sur tous par ton saint ministère un si grand
« ascendant, écris à nos amis, exhorte-les à user en toute
« modestie du glorieux privilège de la liberté chrétienne, loin
« de toute imprudence et de toute licence charnelle... Ecris
« cette lettre le plus tôt possible, je te prie (1). »

Le danger en effet était pressant. Il semble que jusqu'alors le magistrat ait plus d'une fois somnolé, comme le vieil Homère. Maintenant les instructions venues d'en haut, comme la notoriété de ces scandales, l'empêchent de s'en tenir à cette indulgence. Les chanoines de la cathédrale, « comtes et princes » de Saint-Jean, font « tout ce qu'ils peuvent pour détruire
« et disperser cette église que le Seigneur avait si merveilleu-
« sement accrue en si peu de temps ». (Lettre de Baduel du début de juillet). On sent qu'ils ne tiennent plus en place. L'année 1551, d'où nous faisons dater l'essor du protestantisme qui en dix ans fera de Lyon une cité protestante, ouvre aussi une glorieuse série de martyres dans la ville. Avant de triompher, l'Eglise de Lyon acquiert ses titres sous le feu de l'ennemi.

(1) Nous utilisons toujours la traduction de M. Gaufres, au lieu indiqué ci-dessus, p. 402, 403.



CHAPITRE III

Les Prisons de Lyon

en 1552-1553

« L'an 1553 est grandement mémorable pour le triomphe « d'un grand nombre d'excellents martyrs et notamment à « Lion ». Sur le caractère, la foi et le supplice de ces martyrs les détails abondent. Jean Crespin, dans son Martyrologe, non seulement nous a relaté les circonstances de leur emprisonnement et de leur mort, mais nous a conservé un grand nombre des lettres qu'ils écrivirent de leur prison, ainsi que de celles qui leur furent adressées par de nombreux amis tels que Calvin et Viret. Par une autre bonnefortune, les archives de Genève et de Saint-Gall possèdent des fragments de leur correspondance.

Grâce à tous ces documents et de par leur caractère personnel, il nous est possible de pressentir l'âme de tout un groupe de Réformés, sinon celle de la Réforme, et les certitudes puissantes qui permettaient aux huguenots de mépriser de si haut tout ce dont vivent les gens, et jusqu'à la vie même.

C'est notre conviction que l'impulsion puissante de la Réforme ne provient pas de considérations historiques sur les premiers temps de l'Eglise chrétienne, ou de visées politiques auxquelles, il est vrai, elle servit souvent de moyen. De même nous pensons que si la Renaissance fut une *condition* du développement de la Réforme, elle n'en a pas été la *cause*, au sens strict du terme. La cause réside dans les aspirations de la vie morale, que la mondanité de l'Eglise ne satisfait plus et

qui réclament avant tout l'assurance intime du pardon de Dieu et la « vie nouvelle » décrite par saint Paul. L'œuvre des Réformateurs fut en son principe la remise en honneur des « idées fondamentales du Christianisme », que l'humanité tend éternellement à recouvrir sous l'amoncellement des rites, des hiérarchies et des dogmes ; ou, pour employer encore une fois une expression de Vinet : « C'est le Christianisme se res-
« taurant spontanément et par ses propres forces (1). »

Telle est au moins la genèse de la foi protestante chez les martyrs dont nous allons raconter l'histoire.

I. — CLAUDE MONNIER.

L'accroissement de la petite église de Lyon avait nécessité la venue d'un second ministre. Ce fut Claude Monnier. Né aux environs d'Yssouire, en Auvergne, Monnier avait d'abord professé dans plusieurs écoles de sa province natale. Soupçonné d'hérésie, il reçut l'interdiction d'enseigner. Il se mit alors à parcourir toute l'Auvergne en prêchant sans voile le pur Evangile ; puis, après un séjour à Lausanne, il vint à Lyon, où il put trouver un poste de précepteur. Il ne tarda pas à faire la connaissance de plusieurs fidèles auxquels il montrait un « esprit doux, paisible et débonnaire » (2). Le 5 juillet 1551, une descente de police le surprit dans la maison d'un ami dont il venait de faciliter la fuite. Interrogé et jugé insuffisant dans ses réponses, il fut conduit dans les prisons de l'official.

Ses amis lyonnais ne l'abandonnèrent pas. Dans une lettre qu'il put leur faire parvenir, il les remercie de ce que la captivité qu'il subit n'est pas la sienne seulement, mais la leur : « Car tous biens et tous maux sont communs entre frères. »

(1) Article sur l'Histoire de la Réformation du xvi^e siècle dans *Étuâes sur la Littérature française* (Troisième série.)

(2) CRESPIN, I, p. 552.

Il leur décrit l'inestimable liberté et la joie supérieure qui le suivent jusque dans son « groton » (1) obscur. Il est libre, car il est toujours en mesure de faire son devoir ; il est joyeux, parce qu'il le réalise. Or, pour un chrétien, le devoir seul existe. « Je ne voudroï pas estre en la maison du Roi », assure-t-il. « Car estant là et n'osant dire la vérité, la conscience me remordroit et m'accuseroit, qui n'est pas petit « tourment mais est bien une merveilleuse gehenne et « torture. » Puis il ajoute, redressant fièrement la tête d'un geste que l'humilité chrétienne et la défiance de soi ne tardent pas à rendre plus discret et plus touchant encore : « Et si mon « corps est enserré entre quatre murailles, l'esprit a grande « occasion de se resjouyr en son Dieu, puisqu'il me fait tant « d'honneur de me faire compagnon de son fils et de lui « tenir compagnie à porter la croix. Le principal est de prier « ce bon Dieu que mon esprit la trouve aussi douce comme « la chair la sent amère : et de tant plus que je la fuyois le « temps passé que maintenant de tant plus grand courage je « la puisse embrasser. Hélas, mes frères, si nous pouvions « goûster la grande douceur qui est cachée sous ceste croix, « personne ne reculeroit ; mais se combatroit-on bien à qui « mieux la porteroit et qui la chargeroit le premier ; il y « auroit beaucoup de Simons Cyréniens pour la porter. »

Il faut porter sa croix, il faut mourir à soi-même, il faut abandonner tous desseins autres que ceux du Tout-Puissant. L'ennemi que, en vrai Réformé, Monnier trouve le plus redoutable, ce n'est point le monde ni « son Prince, et la mort et l'enfer », c'est « ceste traistre volonté nostre compagne, ceste volonté propre » que l'Esprit n'a pas encore régénérée, identifiée avec la volonté de Dieu. « Et d'autant qu'elle est de la « maison et si familière de nous, là où tous nos ennemis « sont forains et estrangers, tant plus la devons-nous crain- « dre ; car c'est une fine bague et fausse pièce. Tant plus on « la tient mignarde, tant plus on la flatte, tant plus on veut

(1) « Groton » : cachot.

« complaire à ceste truande, tant plus on endure ceste affetée,
« tant plus l'esprit de son poure mari supporte ceste glo-
« rieuse, et voilà le diable son paillard qui la vient inconti-
« nent aborder. Pensez-vous qu'elle face conscience de pail-
« larder avec lui et de fausser la loi à son espoux ? Elle s'en
« soucie bien. »

Notre volonté est toujours faible, si elle ne s'attache à
« Jésus-Christ, son nouveau mari, l'espoux de toutes les
« saintes âmes et nettes volontés... Prions incessamment
« nostre Père céleste de créer en nous un cœur net, de nous
« donner un cœur tout neuf, de conduire tousjours nostre
« volonté (1) par son Esprit et de ne permettre jamais que ce
« ribaud Satan la déçoive par aucun faulx semblant, lequel
« pour la desbaucher, la vient mugueter en forme d'un bon
« ange. O bien heureux saint Paul, qui sçavait bien ses
« finesses et de quel pied marche ce galand. » — Pour déjouer
les démarches de l'adversaire intérieur décrites par Monnier
en une si pittoresque langue, ayons « la foi vive, puissante
« et vertueuse, ce cousteau du saint Esprit, tranchant de
« deux costez, qui est ceste vive parole de Dieu, laquelle
« perce et cœurs et âmes, et pensées et intentions. Rien
« n'arreste devant elle : tout lui est descouvert, tout tremble
« devant elle. »

« Et qu'on se garde bien, sur peine de la hart » termine le
martyr, dans un splendide mouvement de foi idéaliste —
« qu'on se garde bien de changer ses armes pour celles du
« fer. Le fer, le bras, la chevalerie, ni autre force humaine
« n'a point de place en la guerre chrestienne... Une chose
« reste, mes frères, c'est charité, la pratique de ceste foi plus
« mal pratiquée que chose du monde... Charité est le plus
« vrai témoin que nous ayons de nostre foi. Charité fait de
« plusieurs cœurs un et de plusieurs âmes une. Charité
« amasse le petit troupeau en un. Charité faict la communion
« des Saints. »

(1) Remarquons avec quelle insistance le huguenot revient sur le mot et l'idée de volonté, sur le côté moral de la vie religieuse.

« Charité fait la communion des Saints. » Tandis que, le 31 octobre 1551, Claude Monnier était conduit à la place des Terreaux, « tenant les mains jointes et la face levée au ciel, « d'un regard joyeux » — une voix sortit de la foule des curieux et lui cria : *Vale in Christo*. Dernière voix du monde, elle s'élevait au-dessus des clameurs humaines, et proclamait l'union des âmes. « Puis, le feu allumé, on l'esleva en l'air « par dessus, endurent longtemps le tourment avant que « mourir, et cependant il prioit à haute voix, disant souvent « ces mots : « Mon Dieu, mon Père », qui furent les dernières « paroles entendues du milieu du feu (1). »

II. — LES CINQ ESCHOLIERS DE LYON.

C'est maintenant au récit le plus émouvant peut-être de toute l'histoire de la Réforme française que notre sujet nous conduit.

Ils étaient cinq : tous jeunes, tous Français, tous apôtres. Ils s'appelaient *Martial Alba* de Montauban, *Pierre Escrivain* de Gascogne, *Bernard Seguin* de la Réole, *Charles Favre* d'Angoumois et *Pierre Navibères* de Limoges. Ils venaient de Lausanne, où les uns plus longtemps, d'autres moins, s'étaient « adonnés à l'étude des lettres tant divines qu'humaines ». « Pour servir à la gloire et honneur de Dieu » ils avaient décidé de retourner chacun dans sa terre natale et d'y constituer un centre de propagande. Comme ils cheminaient de Genève vers Lyon, remplis d'ardentes espérances, ils firent à Collonge-l'Ecluse la connaissance d'un personnage qui déclara vouloir faire route avec eux. Sans défiance, ils acceptèrent ; leur compagnon leur fit promettre de venir prendre un repas, chez lui, à Lyon. Arrivés dans la ville, les cinq se rendirent à l'invitation : ils étaient trahis. A peine était-on à table que surgit le prévôt Poulet accompagné d'un

(1) CRESPIN, I, p. 557.

lieutenant et de nombreux sergents. « Or, cependant qu'on
« nous attachoit (1), écrit l'un des étudiants, nous fismes
« signe et parlames les uns aux autres nous exhortans à
« confesser le nom de Christ, et aussi par le chemin. Toutes-
« fois on nous mena aux prisons de Monsieur de Lyon où
« nous fusmes séparés les uns des autres, estans mis chacun
« en un groton, là où nous demeurâmes gemissans et prians
« Dieu qu'il lui pleust nous consoler et fortifier par son
« Esprit, pour confesser son saint Nom avec toute hardiesse
« devant nos adversaires. » C'était donc là la première inquié-
tude, l'unique souci que la perspective de la mort faisait
naître en eux. Mais arrêtons un moment notre récit pour ten-
ter de saisir avec plus de précision l'idéal de ces étudiants,
nos aînés.

*
* *

Au travers des lettres des escoliers de Lyon, une notion
primordiale se dégage et resplendit : je parle de ce sens essen-
tiellement chrétien du drame intérieur, je parle de cette résur-
rection de l'âme qui, partie de la misère morale et de la mort,
s'élève par le chemin du renoncement jusqu'à la sainteté,
donc à la vie éternelle.

Les certitudes-sœurs de *pardon* et de *régénération* sont à la
racine de la vie et de la pensée religieuses de nos étudiants :
« *Tous les saints Ecrits de Dieu*, constate Pierre Escrivain,
« *ne sont propos d'autre chose plus que de la réparation de la*
« *tant horrible dissipation de ceste sainte et admirable image*
« *de Dieu*, laquelle réparation se devoit faire et a esté faite
« par icelui bien aimé Fils de Dieu Jésus-Christ nostre Sei-
« gneur ; voire par son sang précieux, par lequel il l'a lavée,
« purgée et parfaitement nettoyée, tellement qu'il l'a rend et
« la fait plus aimée de Dieu son Père qu'elle n'avoit esté
« auparavant. » Car non seulement l'œuvre de Satan est

(1) CRESPIN, I, p. 598.

effacée par la grâce, mais elle devient une occasion pour Dieu de se mieux faire connaître, de déployer sa gloire : « Péché
« lequel nous menoit en lesse après nos concupiscences et
« dominoit sur nous, maintenant est jetté loin de nous ; et
« celui qui nous avoit eslongnez de Dieu fait maintenant
« qu'en sommes plus près que jamais, et celui qui nous
« avoit fait haïr de Dieu et qui nous avoit jettez en la profon-
« deur des ténèbres mortelles, a fait que maintenant avons
« plus claire conoissance de nostre Dieu, que l'aimons plus,
« le désirons plus, languissons, voire bruslons après lui.
« Oyez encore saint Paul : « Là où le péché a abondé, grâce
« y a plus abondé (1). »

Il serait inutile de multiplier les citations. Une phrase prise au hasard dans une des lettres que nous analysons est tout aussi significative que celle qui la précède ou qui la suit. D'un bout à l'autre, ces « Prisons » sont un hymne à la foi, reconstructrice de l'être. Elles ne cessent d'opposer la condamnation que le pécheur porte sur lui-même et la joie que le pardon fait descendre en lui, son impuissance à réaliser la Loi et le secours de l'Esprit qui le rend supérieur à la Loi. Si Réformateurs et Réformés aiment tant à citer saint Paul, ce n'est point un pur hasard : c'est qu'ils sont de la même lignée que lui. Comme à lui, la religion leur apparaît avant tout une force intime de vie, restaurant la personnalité sur des assises nouvelles, réalisant les conditions intérieures ou, si l'on me permet le terme actuel, psychologiques, qui sont nécessaires à l'accomplissement du devoir.

Telle est la puissance de la foi pour régénérer le caractère et la volonté ; et le sentiment qu'ils avaient de la grâce de Dieu conduisit nos escoliers à deux croyances qui leur semblaient infiniment précieuses : la foi en la Providence et la foi en la prédestination. Le souvenir des efforts personnels impuissants à produire la « vie nouvelle » joint à celui des circonstances qui permirent son développement, amènent

(1) CRESPIN, I, p. 591.

souvent le converti à la conviction que Dieu l'a fait sien par une série de dispositions spéciales et directes de sa Toute-Puissance. De même puisque, par nature, tous les hommes en sont au même point de chute et d'impuissance, et que les secours surnaturels régénèrent un certain nombre d'hommes seulement, les élus sont tentés de croire que Dieu a montré également sa puissance en sauvant les uns et en laissant les autres dans la damnation. On prend ici sur le vif le procédé par lequel les doctrines de l'homme religieux s'engendrent les unes les autres à partir d'une doctrine-mère qui lui tient plus spécialement à cœur, et les étranges conclusions auxquelles on aboutit dès qu'on applique aux sentiments intimes les cadres et les méthodes de la pensée discursive.

La théorie classique de la Providence ne gênait point la mentalité des hommes du xvi^e siècle ; au contraire, pour nos martyrs lyonnais, elle était la grande espérance et le plus inébranlable soutien. Dieu, à leurs yeux, a voulu et prévu jusqu'aux moindres détails des événements qui leur arrivent ; le pouvoir de ses adversaires n'y est pour rien, et les escoliers regardent l'avenir avec une assurance absolue. S'ils sont persécutés, s'ils meurent même, c'est que Dieu l'a jugé utile pour son honneur et que, par conséquent, son Esprit les soutiendra jusqu'à la fin ; et chaque incident de leur procès, de leur supplice, leur est une occasion providentiellement préparée de rendre gloire au Père. Il n'est pas jusqu'à la dangereuse doctrine de la prédestination qui ne leur soit chère, parce qu'elle rend à sa manière hommage à la puissance de l'Esprit et les assure que par lui l'issue de leurs luttes serait triomphante.

Il faut se replacer au centre de ces convictions pour comprendre le sens d'une infinité de détails contenus dans le Martyrologe. La vision du rôle qu'ils jouent dans les desseins du Tout-Puissant, la vision aussi de l'existence radieuse qui s'ouvre devant eux, prédestinés, élus de Dieu, exalte les martyrs au point qu'ils ne souffrent plus ni de la torture ni du

mépris. « Si Dieu est pour nous, répètent-ils à maintes reprises, qui sera contre nous? » « Il est bien vrai, écrit Bernard Seguin (1), que nos ennemis nous détiennent en leurs prisons pour nous oster la vie et pour empescher le cours de la parole de Dieu ; mais cependant si sont-ils veincus par nous et abatus en terre par la parole de Dieu tellement qu'ils ne se peuvent relever. . . sans le vouloir de nostre Capitaine, ni mettre la main sur nous sans son commandement. Ils n'ont pas la puissance de nous oster un petit poil seulement de nostre teste, sans la volonté de nostre Père. Que si le Seigneur permet qu'ils ayent puissance sur nos corps pour les mettre à mort et pour seeller la vérité par nostre sang, si n'auront-ils pas puissance sur l'âme et n'auront pas pourtant gagné la victoire. » Même assurance dans une autre lettre de Seguin : « Il est bien vrai, combien que ceux qui nous poursuyvent facent complots et machinations pour humer nostre sang et pensent desja nous avoir engloutis que toutes fois Dieu est par dessus, qui peut en un moment renverser à leur grande confusion toutes leurs entreprises. Ce qui nous donne une consolation inestimable, comme nous sommes asseurez qu'il rompra tous leurs conseils, si nostre heure n'est encores venue qu'il nous tendra sa main d'en haut pour nous fortifier et ne permettra que nous soyons tentez plus que nous ne pourrons porter. »

Les escoliers ont si puissante en eux cette certitude d'être dans la main de Dieu, que la détention ne leur pèse pas. « La conscience, leur écrit-on (2), vous rend contentement et repos. Vous estes libres, encore que vous soyez enclos. » Forts d'inébranlables certitudes, sûrs de la voie où ils se meuvent, convaincus que les événements tournent uniformément au bien de ceux qui aiment Dieu, ils sont libres en effet et remplis d'une joie entière et sereine. Liberté et joie qui croissent

(1) CRESPIN, I, p. 632.

(2) *Ibid.*, p. 678.

à l'approche de la mort, car elles se fondent sur ce qui ne passe pas. Lorsque Pierre Escrivain eut été conduit dans sa cellule, il se réjouit d'être appelé à être le témoin de Dieu : « Après avoir prié, jaçoit (bien que) que je fusse en un groton « obscur, là où à grand'peine pouvoye respirer, néantmoins « je fu fortifié par la vertu du S. Esprit et consolé d'une « grande consolation et joye, laquelle surmontoit toute tris- « tesse, angoisse et fascherie (1). »

Et où trouver une idée plus élevée de l'âme et de sa grandeur que dans ces lignes que Viret adressait aux prisonniers : « Souvenez-vous donc de ce qu'il dit : « Voici, je vous envoie « comme des brebis entre les loups. » Il ne dit pas : Je vous « envoie comme des loups contre des brebis, ou comme « des loups contre des loups, ou comme des bestes sauvages « contre des autres bestes sauvages, mais comme « des brebis entre des loups. Le propos, de première « arrivée, semble fort estrange; car quelle espérance de victoire peuvent avoir les brebis mises en combat contre les « loups, sinon d'estre soudain dévorées? Mais il ne faut pas « seulement ici regarder à la nature des brebis et des loups, « ains à celui qui dit : « Je vous envoie. » Car puisque lui « envoie les brebis qui lui sont données en charge du Père, « voire en telle charge que la volonté d'icelui est qu'il n'en « périsse pas une, nous sommes tous certains qu'il ne les « envoie pas pour les laisser dévorer et périr; car c'est lui qui « dit que nul ne les ravira de sa main (2). » Rarement l'idée chrétienne de la stérilité de la force brutale a été aussi magnifiquement exprimée : « En mourant nous vivons, et « estant veincus, nous veinquons. Combien que les hommes « ostent la vie corporelle aux enfans de Dieu quand Dieu « leur lasche la bride jusques là (ce qu'autrement ils ne peuvent). »

(1) CRESPIN, I, p. 600.

(2) *Ibid.*, p. 721-722.

*
* *

Les cinq étudiants de Lausanne restèrent plus d'un an dans les prisons de Lyon — du 30 avril 1552 au 16 mai 1553 —. Or, dès le 13 mai 1552, l'official de l'archevêque, juge ecclésiastique, les avait déclarés coupables du crime d'hérésie et livrés au bras séculier. Ils durent cette prolongation de leur existence aux interventions répétées de MM. de Berne, qui se faisaient un devoir de couvrir leurs « pensionnaires » lausannois. On peut dire que leur cause passionna toute la Suisse protestante. Dès que la nouvelle de leur arrestation lui arriva, Calvin envoya à Berne deux députés, Laurent de Normandie et Nicolas Colladon, pour solliciter l'intervention des cantons suisses auprès de Henri II. Une lettre de Farel à Calvin, datée du 30 mai 1552, nous apprend que les deux parlementaires se sont ensuite rendus à Lyon. Le 10 juin, Calvin assure les prisonniers que l'on intercède auprès du Roi, mais ignore encore le résultat de ces démarches. Le Réformateur de Genève ne cessa de leur prodiguer les encouragements, comme du reste Viret et plusieurs pasteurs de Suisse. Mais surtout un riche et excellent marchand saint-gallois, établi à Lyon, Jean Liner, avec un infatigable dévouement et un grand courage, ne cessait de servir d'intermédiaire entre les étudiants et le monde réformé (1).

L'officialité de Lyon avait déclaré les prévenus hérétiques : ils en appelèrent au Parlement de Paris, qui les condamna au bûcher. Aussitôt Liner partit pour Berne, afin de provoquer une nouvelle démarche des seigneurs de la ville auprès du roi de France.

Pendant cette longue attente, où, ballottés de cachot en cachot, de juridiction en juridiction, le spectre de la mort ne cessait d'apparaître aux yeux des jeunes gens, tous restent

(1) Pour le détail de ces interventions, cf. BARNAUD : *P. Viret*, p. 381 et suiv.

fermes et pleinement assurés. Pas une défaillance, même éphémère, ne semble avoir terni leur héroïsme. Ils ont chevillée à l'âme la conviction que ces délais leur sont donnés par Dieu, pour qu'ils fournissent à leurs amis ou adversaires un témoignage dont la puissance aille croissant. Leur souci, c'est d'être capables d'attester imperturbablement les vraies doctrines; et dès qu'une question de l'official les embarrasse, ils se hâtent de demander à Calvin et à Viret leur avis. Leur joie, c'est de recevoir une lettre de l'un ou l'autre de ces maîtres, leur « humble frère », qui leur atteste la communion de pensée des enfants de Dieu; ou d'assister à une démonstration de la puissance rédemptrice de l'Évangile, qui, à côté d'eux, dans leur prison même, transforme un malheureux, incarcéré pour vol, en martyr du Dieu vivant. Et quand ils apprennent que l'heure irrévocable est toute proche, point de révolte chez eux, mais le seul vouloir d'être supérieur à cette mort: « Nous sommes avertis de l'indicible rage de nos ennemis; mais aussi nous nous préparons assiduellement, par prières, à combattre contre iceux. Nous sentons au vif ce que l'Apôtre disoit : assavoir que nostre chair n'a aucun repos ; nous avons tribulations et assaux au dehors et au dedans, à raison que jour et nuict nous n'attendons que le coup de la mort, comme poures brebis de long temps préparées à ceste occasion; nous espérons néant moins alaiement endurer la mort, nous confians que celui pour lequel et sous l'enseigne duquel nous bataillons est fidèle et qu'il ne permettra que nous soyons tentez outre ce que nous pourrons. Pour ceste cause nous nous apuyons sur lui, estans asseurez que si nostre maison terrestre de ceste loge est détruite, nous avons un édifice de par Dieu, une maison éternelle qui n'est point faite de main d'homme... Nous exhortans et fortifians les uns les autres, chantans alaiement psaumes et cantiques, non seulement de jour au lieu où nous sommes, mais aussi au groton où nous couchons. »

Dans la prison immonde, la prière alterna avec le psaume

de la bataille jusqu'au 16 mai. Ce jour-là, à neuf heures du matin, les Cinq entendirent dans leur prison, à Lyon, la sentence de mort que le parquet de Roanne avait rendue contre eux. Alors « ils se mirent premièrement à prier Dieu « avec grande ardeur et véhémence d'esprit, esmerveillable « à ceux qui les regardoyent : les uns se prosternans à terre, « les autres regardans en haut ; et puis commencerent à « s'esjouyr au Seigneur et lui chanter Pseaumes ». Tandis qu'on les revêt de la robe grise, livrée des suppliciés, qu'on les enchaîne et qu'on les conduit sur la place des Terreaux, ils « s'exhortoyent l'un l'autre à persévérer constamment, « puisque la fin de leur course estoit au posteau bien pro- « chain et que la victoire estoit là toute certaine. Estans donc « mis sur une charrette commencèrent à chanter le Pseume 9 : « De tout mon cœur t'exalterai, etc. Et combien qu'on ne « leur donnast le loisir de l'achever, si est-ce qu'ils ne cessè- « rent d'invoquer Dieu et de prononcer en passant plusieurs « sentences de l'Escriture. » Apôtres, ils étaient venus en France chercher des chaires et des auditoires : ils en avaient trouvé enfin ; les apôtres en trouvent toujours. Qu'importait que la chaire fût la charrette des condamnés et l'auditoire la foule des badauds rassemblés sur leur passage par la haine ou la curiosité ? Qu'importait, puisqu'ils annonçaient l'Evangile ? « Ainsi qu'ils passoyent par la place de l'Herberie au « bout du pont de la Saone, l'un d'eux, se tournant vers la « grande tourbe, dit à haute voix : « Le Dieu de paix qui a « ramené des morts le grand Pasteur des brebis, nostre Sei- « gneur Jésus-Christ, par le sang du Testament éternel, vous « conferme en tout bon œuvre pour faire sa volonté. » Puis « commencèrent le symbole des Apôtres, l'un suyvant l'autre, « le prononcoyent avec une sainte harmonie, pour monstrier « qu'ils avoyent ensemble une foi accordante en tout et par « tout... Aux sergians et satellites qui souvent les trou- « bloyent, les menaçans s'ils ne se taisoyent, respondirent « par deux fois : « Nous empescherez-vous, si peu que nous « avons à vivre, de louer et invoquer nostre Dieu ? »

Arrivés au lieu du supplice, sur la place des Terreaux, « d'un cœur alaigne » ils gravirent le monceau de bois. « Le « dernier qui monta fut Martial Alba, le plus aagé des cinq, « lequel avoit esté longtemps à deux genous sur le bois. « priant le Seigneur. Le bourreau ayant attaché les autres, le « vint prendre estant encores à deux genoux ; et l'ayant sous- « levé par les aisselles, le vouloit descendre avec les autres. » Mais Alba demande une faveur qu'on lui octroie : celle d'em- brasser une dernière fois ses amis. Il le fait, en disant sim- plement à chacun : « Adieu, adieu, mon frère. » « Lors les « autres quatre là attachez aussi s'entrebaïsèrent, retournant « le col, en disant l'un à l'autre les mesmes paroles : « Adieu « mon frère. » Alba à son tour est attaché au poteau. Mais les cordes qui devaient étrangler les condamnés, avant que le feu ne les eût atteints, ayant été détruites par les flammes, on put encore entendre les Martyrs « prononcer et réitirer à haute voix ces paroles d'exhortation : « Courage, mes frères, cou- « rage. » Qui furent les dernières paroles ouyes et entendues « du milieu du feu, qui tantost consuma les corps desdits « cinq vaillans champions et vrais Martyrs du Seigneur » (1).

III. — AUTRES SUPPLICES DANS LA MÊME ANNÉE.

Le martyr des Cinq ouvrit une longue succession de supplices : d'abord celui de *Pierre Bergier*. Apprêhendé trois jours après les étudiants, qui dans la prison lui « servirent « d'une singulière consolation comme luy aussi à eux », il subit le même supplice quelque temps après eux.

Originaire de Bar-sur-Seine en Champagne, pâtissier de son état, Bergier s'était établi à Lyon, puis à Genève. Reçu au nombre des bourgeois de cette ville, et devenu calviniste, il vint à Lyon « pour quelques affaires » et y fut surpris. « Comme il estoit d'un esprit prompt et libre, incontinent « qu'il fut interrogué, il confessa purement la doctrine du

(1) CRESPIN, I, p. 673-674.

« Fils de Dieu, non seulement devant les juges mais aussi
« devant tous ceux qui le venoyent voir. » Si puissante était
sa conviction, qu'elle convertit à l'intérieur de la prison un
misérable, nommé Jean Chambon, qui avait été condamné à
mort pour vol. Convertisseur et converti sont l'un et l'autre
de beaux exemples du pouvoir que possède la vie religieuse
d'affiner jusqu'aux esprits les moins cultivés et de leur ouvrir
de larges horizons insoupçonnés.

Chambon traînait depuis des mois dans les prisons de
Lyon ; il avait les mains liées, les pieds encombrés de fers et
de souches ; « et avec ce estoit en une grande misère et
« povreté, laquelle n'est honneste de raconter ». Il était dans
un tel état d'abattement qu' « il ne faisoit, dit Crespin, que
« maugréer et despiter Dieu, maudire son père et sa mère,
« et le jour et l'heure qu'il estoit nai et ne cessoit de blasphé-
« mer incessamment la majesté de son Créateur ». Bergier
s'intéresse à son sort, multiplie les visites, témoigne au mal-
heureux un amour de son âme tel qu'aucun être jusqu'alors
ne l'avait montré. Il lui présente le message du pardon avec
toute la passion, toute l'éloquence qu'un protestant du xvi^e sié-
cle y pouvait mettre. Il l' « engendre au Seigneur » par ses
« saintes exhortations conjointes avec prières et oraisons ». Et l'enfant prodigue devient un témoin de Jésus-Christ. « Ce
« ne fut pas une conversion vaine ou frivole, car incontinent
« il en sortit effect, j'entends fruicts dignes de péni-
« tence » (1). Denis Peloquin — un compagnon de chaînes
dont nous aurons bientôt à reparler — raconte que « mardi
« dernier (14 janvier 1553) Jean Chambon fut rompu, qui
« a tellement glorifié nostre bon Dieu et fait une telle
« confession de la foi chrestienne, que ce seroit bien une
« grande vergongne à nous si nous n'estions à tout le moins
« aussi constans de maintenir la querelle de nostre grand
« Capitaine et Sauveur Jésus-Christ » (2).

(1) CRESPIN, I, p. 678.

(2) *Ibid.*, p. 693-694.

Quant à Pierre Bergier, il eut encore quelques mois pour se préparer à la mort. Il envisageait sa fin prochaine sans la moindre amertume ; il avait du calme et de la foi en suffisance, non seulement pour s'affermir lui-même, mais pour reconforter ses parents et ses amis. Après beaucoup d'exhortations morales, je lis, dans une lettre adressée par lui à sa femme, ces lignes d'une sobriété admirable : « Je vous mande ces choses
« comme estant plus prochain de la mort que jamais... Or,
« vous disant Adieu par la présente et à tous nos enfants, je
« prie le Seigneur qu'il vous face tousiours vivre selon sa
« sainte volonté et qu'il me maintienne jusques à la fin pour
« m'offrir à lui en sacrifice volontaire et de bonne odeur, et
« que finalement il nous recueille tous en son royaume
« céleste où nous nous verrons, maugré que les ennemis de
« la vérité en ayent... Nous ne nous recommandons pas à
« ceste fois », termine-t-il simplement, « nous ne nous recom-
« mandons pas aux prières de l'Eglise, pour ce que nous
« espérons qu'avant que vous ayez reçu la présente, Dieu
« nous aura appelez en sa sainte compagnie, en laquelle
« n'aurons besoins des prières des vivans, car toute larme
« sera essuyée de nos yeux et serons en un lieu où nous
« n'aurons faute de rien. Seulement nous vous prions qu'en
« saluant au nom de nous tous Messieurs les Ministres, vous
« les avertissiez... qu'après qu'ils auront entendu la grace
« que Dieu nous aura faite au milieu des tourmens, comme
« nous espérons qu'il fera, eux et toute l'Eglise en remer-
« cient le Seigneur. Nous savions qu'ils le feroient, encores
« que ne vous en escriviissions rien ; mais néantmoins nous
« vous avons voulu particulièrement mander ceci, afin que,
« par l'assistance qu'il nous aura faite, toute l'Eglise soit
« édifiée, et ceux qui sont infirmes soyent fortifiez... en celui-
« la seulement qui n'abandonne jamais les siens, duquel la
« grace et la paix soit avec vous. (1) » Stoïque grandeur du caractère calviniste. Le moule en est brisé. Retrouvera-t-on

(1) CRESPIN, I, p. 676.

en un temps dont l'idéal a semblé longtemps résider dans un compromis, dans un équilibre plus ou moins savant entre divers principes : plaisir, honnêteté vulgaire, sentiment des convenances, retrouvera-t-on cette belle simplicité, cette indépendance à l'égard des hommes, cette passion dominante du devoir, créatrice d'unité et d'harmonie intimes, qui firent des martyrs au xvi^e siècle? J'ai tort de poser ce point d'interrogation. Les événements en ont déjà fait pleine justice.

Quand Pierre Bergier fut mené au lieu du supplice « onques
« la face ne lui fut si riante et joyeuse que lors ». Dès ce
temps-là la destinée de la France était d'être grande en sou-
riant. « Or après qu'il fut sur la charrette à haute voix il
« demanda pardon, et si pardonna à tous. Au long du chemin
« disoit adieu à chacun d'une face joyeuse, demandant qu'on
« priast Dieu pour lui. Il y eut entre autres un vieil prestre
« italien qui lui dit en passant, en paroles semblables : « Au-
« jourd'hui en enfer sera ta demeure. » A ceste voix Pierre
« retournant sa face lui dit : « Dieu le vous veuille pardon-
« ner. » Puis le cortège arrivé sur la place des Terreaux,
comme naguère Jésus, le disciple s'écria, voyant la foule
rassemblée : « O que la moisson est grande ! Seigneur
« envoie des bons moissonneurs ! » Et sur le bûcher, sa
dernière parole fut celle d'Etienne le martyr : « Aujourd'hui
« je voi les cieux ouverts » (1).

*
* *

Ce fut *Matthieu Dymonet* qui releva de sa garde Pierre Bergier. « Le naturel de Matthieu Dymonet », affirme Crespin, « estoit fort corrompu et adonné à dissolution et hantoit
« ordinairement toute manière de gens qui font estat et pro-
« fession de gaudisserie. (2) » Mais chez lui, la conversion à la Réforme s'opéra conjointement avec une transformation morale. Indépendamment de toute opinion préconçue et de

(1) CRESPIN, I, p. 681.

(2) *Ibid.*, p. 712.

toute apologie, il faut constater que les hommes comme les principes de la Réforme portent une empreinte morale des plus marquée.

Dymonet, bientôt arrêté, professa avec franchise ses convictions devant « ses parens et amis, voire et contre une grande partie des principaux de la jeunesse de Lyon ». Tous lui représentaient les tourments au-devant desquels il se précipitait, la honte qui rejaillirait de l'affaire sur ses parents, la douleur de sa mère qui, lui disait-on, se mourait de chagrin d'avoir un fils hérétique. Car, comme l'écrivait Calvin au prisonnier, il est des gens qui « pour sauver le corps tascheront en tant qu'en eux sera de mener l'âme en perdition. Et « puis la fantaisie de l'homme est une merveilleuse boutique « pour forger des folles imaginations qui ne sont que pour « troubler le vrai repos que nous devons avoir en la sainte « vocation de nostre Dieu ». (1) Dymonet soutint tous les assauts, et le 15 juillet 1553, « tout joyeux, priant le Seigneur, « il endura le tourment de la mort ».

* * *

Denys Peloquin, de Blois, incarcéré à Lyon avant Dymonet, le 19 octobre 1552, ne vit le supplice que plusieurs mois après lui, le 12 septembre 1553. Comme les cinq étudiants et Bergier, il fut donc détenu pendant environ une année. On l'avait saisi lorsque, conduisant sa sœur de Blois à Genève, il passait à Belleville-sur-Saône. Son abondante correspondance, datée des prisons de Lyon et de Villefranche, décèle les mêmes convictions premières que les lettres des escoliers. Même volonté de porter la Croix de Jésus, c'est-à-dire de suivre le chemin d'absolu renoncement par où il passa, même confiance en la Toute-Puissance de Dieu — Peloquin s'indigne contre certains de ses amis qui attribuaient sa prise à un hasard ou qui la tenaient pour un événement regrettable — même supériorité de l'âme aux accidents de la vie, qu'elle

(1) CRESPIN, I, p. 718.

sait incapables de lui nuire. L'adieu qu'il dit à sa femme, à sa mère et à ses parents dans un dernier message « n'est point « un Adieu contraint ne forcé, mais c'est un Adieu volontaire « et libre, un Adieu conjoint avec une obéissance que je « désire de rendre à mon Père céleste » (1). Et comme, sur le bûcher, le feu dévorait ses membres inférieurs, Peloquin ne cessait d'élever les mains vers le ciel, en invoquant Dieu à son aide.

*
* *

De nouveaux supplices suivirent de très peu de jours celui de Peloquin : ceux de *Louis de Marsac*, gentilhomme du Bourbonnais, et d'un sien cousin dont les noms et prénoms ne nous sont point parvenus, ainsi que d'un humble menuisier, *Etienne Gravot*. Marsac avait d'abord servi dans les Ordonnances du Roi. Etabli à Genève après sa conversion, il y donna un exemple qui fait grand honneur à la largeur de ses vues et à son caractère : il apprit et exerça un métier. Venu de Genève à Lyon avec son cousin — nous ne savons pour quelle raison, — et questionné à brûle-pourpoint sur ses croyances (juillet 1553), il fut immédiatement emprisonné avec son compagnon de route. Son dédain de la mort est tel qu'on croirait à de l'exaltation religieuse, à du fanatisme, si tous les détails de ses lettres ne reflétaient au contraire le calme, la tranquille résolution, l'humilité chrétienne. « Au reste, écrit-il comme on écrit un détail, lorsqu'il a déjà noirci la moitié de son papier, « au reste, nous estimons, selon l'apparence des « hommes, que demain nous nous en irons avec nostre Dieu, « pour estre sacrifiez et recevoir ceste couronne de gloire « incorruptible et l'héritage éternel, lequel nous a esté préparé « dès la constitution du monde ». (2)

Le 15 septembre 1553, Marsac, son cousin et Gravot furent conduits ensemble au supplice. Ces deux derniers seuls, raconte Crespin, portaient la corde au cou le long du chemin ;

(1) CRESPIN, I, p. 690.

(2) *Ibid.*, p. 735.

cette marque d'infamie était épargnée à Marsac en raison de sa noble origine. Marsac s'en aperçut, demanda si la cause de ses deux frères était différente de la sienne, et réclama le licou. En montant sur le bûcher, les trois martyrs chantèrent le cantique de Siméon : « Or laisse Créateur, etc. » Puis ils « rendirent l'âme à Dieu ».

*
* *

Douze martyrs en moins d'un an avaient été, à Lyon et à Villefranche, dévorés par les flammes. Bèze affirme que ces supplices ont largement contribué au développement du protestantisme français, Dieu les ayant ordonnés « pour la ville de Lion et par conséquent pour tout le royaume de France, abondant en ceste ville là grand nombre de marchands de toute contrée d'iceluy ». On rendait beaucoup de visites aux prisonniers, et ceux-ci, sachant leur sort irrémédiablement fixé, ne se gênaient plus pour expliquer publiquement leur foi. « La prison où ces cinq estoient, écrit encore l'auteur de *l'Histoire Ecclésiastique*, fut alors convertie par la grande grâce de Dieu, au veu et au seu de ses ennemis, comme en pareil nombre de chaires où résonnoit la parole de Dieu pour toute la ville et beaucoup plus loin » (1). Mais surtout, comme l'a fait remarquer M. Buisson à propos des martyrs dont nous avons parlé au chapitre précédent, « les supplices posaient la question en termes si poignants que désormais il fallait la résoudre » (2). « Les morts sont de grands convertisseurs », écrivait récemment M. Clémenceau : et ce mot, que son auteur appliquait à l'entraînante influence des soldats tombés pour la patrie, décrit aussi la puissance qu'exerçait au xvi^e siècle, sur les indécis, l'exemple d'une foi aussi décidée, aussi héroïque, aussi sincère, puisqu'elle allait jusqu'à la mort. Rien de contagieux comme le sacrifice des hommes au culte des Idées.

(1) BÈZE : *Hist. eccl.*, I, 51.

(2) BUISSON : *Séb. Castellion*, I, 91.

CHAPITRE IV

Conquête de Lyon par la Réforme

(1553-1562)

Comme une plante dont le germe semé profond et longuement enfoui dans le sol laisse enfin apparaître une tige puissante et vivace, ainsi se développait la Réforme dans Lyon. Les bourrasques de persécutions ne servaient plus qu'à éprouver sa force, qu'à lui éviter les dangers d'une croissance trop rapide. A vrai dire, jusque vers 1560, les Réformés cachent leurs succès : ils en ont peur. Mais, sans conteste, ces progrès durent être constants sous le ministère d'un La Roche Bouillier ou d'un Sémide (1) ; car, dès le règne de François II (1559-1560), un parti protestant put se constituer dans Lyon et apparaître redoutable ; deux ans plus tard, il s'empare de la ville de vive force.

I. — L'AGITATION RELIGIEUSE SOUS LE GOUVERNEMENT

DU MARÉCHAL DE SAINT-ANDRÉ.

(début de 1560 — septembre 1561)

Ce furent les terribles persécutions du règne du premier fils d'Henri II qui, succédant à quelques années de relative tranquillité, décidèrent les protestants à organiser un parti et à tenter les aventures politiques.

(1) Cf. BÈZE : *Hist. eccl.*, II, p. 381.

Lyon avait à ce moment pour gouverneur un gentilhomme inféodé au parti des Guise, le maréchal de Saint-André. Sous son administration et sous celle de son lieutenant et neveu Antoine d'Albon, les Réformés lyonnais se voyaient refuser les libertés de culte et de propagande que leurs coreligionnaires prenaient un peu partout en France au même moment. Nombreux et zélés comme ils étaient, ils ne pouvaient se contenter longtemps de la demi-tolérance dont jouissaient leurs assemblées illégales et toujours menacées.

Dès mars 1560, Antoine d'Albon constate avec aigreur que l'agitation religieuse gagne le consulat et les chefs des nations étrangères : et comme la manière forte lui paraît seule de mise et seule efficace en l'occurrence, il réclame au roi des troupes. Il se plaint aux Lyonnais de ce qu'il y a chez eux « plus de
« neuf cents maisons suspectes et plus de deux mille per-
« sonnes fugitives » ; et l'énergie avec laquelle il les contient et surveille lui vaut les félicitations du roi et de la reine-mère.

Les protestants de Lyon prirent peur ; d'autre part, les chefs français du parti leur faisaient entrevoir quel solide point d'appui serait un Lyon huguenot pour les entreprises de « la cause » dans le Sud-Est ; ils leur envoyaient un capitaine et des soldats.

Profitant du large va-et-vient qu'occasionnait dans la ville la foire d'août, un gentilhomme de la maison de Condé, ancien conjuré d'Amboise, Ferrières-Maligny, put introduire dans Lyon des partisans « déguisez en marchands à qui une balotte
« partie de blanc et de noir servait de symbole pour avoir
« seur accez chez ceux de leur party ». La vigilance d'Albon prévint le coup. Un certain nombre de Réformés furent cernés de nuit par les arquebusiers du gouverneur dans une maison de la rue Longue ; Maligny arriva à la rescousse, délivra ses compagnons d'armes, s'empara de la partie de la ville comprise entre la place des Cordeliers et le pont de la Saône ; puis, sentant que les protestants lyonnais n'étaient point assez nombreux pour le soutenir, et qu'on s'était trop avancé, il

quitta la ville sans tambour ni trompette, du reste presque sans avoir subi de pertes (4 septembre 1560).

Mais l'échauffourée eut des suites : le maréchal de Saint-André vint en personne à Lyon, pour y organiser la terreur ; on perquisitionna chez les principaux protestants, on leur enleva leurs armes, on pendit trois malheureux sans aucune forme de procès. La réaction cléricale chercha à s'exercer dans tous les domaines ; elle voulut — déjà — mettre la main sur l'enseignement et, le 8 octobre 1560, le cardinal de Tournon, archevêque de Lyon, proposa au consulat de confier le Collège de la Trinité à « certains prestres religieux nommés Jésuites, « lesquels sont propres pour instruire la jeunesse en bonnes « mœurs et religion chrestienne ». Le consulat — dont il serait intéressant de suivre avec plus de minutie l'action pondérée et pacificatrice — refusa poliment et allégua qu'on ne pouvait sans dommage ôter la direction du collège à Barthélémy « Aneau homme de bien, de bonnes lettres, savoir et expérience, religieux et catholique » (1).

Cependant les progrès des Réformés prenaient des proportions de jour en jour plus considérables. L'Eglise de Lyon multipliait partout les démarches pour se procurer de nouveaux pasteurs (2). Déjà les assemblées devenaient publiques. Le lieutenant gouverneur se voyait obligé de contenir sa haine. D'après Rubys, en juillet 1561 — c'est-à-dire précisément au moment où se publiait l'édit d'interdiction connu sous le nom de ce mois — les protestants commencèrent à prêcher au sud de tous « en la court d'une maison size en la ruelle qui va à « la Chappelle de Saint-Cosme et qui appartenait à un espi- « cier de leur faction nommé Jean Archimbaud ». Bientôt le local ne suffit plus. On se transporte au cimetière de Saint-Pierre-les-Nonains « qui lors estoit clos de murailles ». Mais les carillons de Saint-Pierre et de Saint-Sorlin, déchainés au

(1) Actes consulaires. Cité par PÉRICAUD : *Notes et documents...*, 1547-1560, p. 37.

(2) Cf. entr'autres une lettre de l'Eglise de Lyon aux Seigneurs de Berne, du 29 janv. 1561. (*Archives de Berne*).

bon moment, chassent les huguenots de ce terrain. Ces protestants errants s'établissent alors dans une étable de la rue Longue qui, selon l'historien jésuite Colonia, pouvait contenir un très fort auditoire. De gré ou de force, ils quittent encore cet asile et louent une des plus belles et plus grandes maisons qu'il y eût alors à Lyon, maison située à l'intersection de la place des Cordeliers et de la rue Grenette et appelée « la Générale ». Dans la vaste cour de l'immeuble, couverte de tentes, pouvaient se tenir des assemblées de trois mille personnes ; dans l'immeuble lui-même logeaient les ministres et se réunissait le Consistoire.

Dans le culte public des huguenots, le chant des psaumes surtout avait le don d'exaspérer maître Rubys : « Et de fait, « c'est une amorce que Sathan a tousjours mis en usage, « comme très propre pour tromper et attirer à soy les fem- « mes et les ignorants, que la voix d'hommes et femmes chan- « tants mélodieusement ensemble et s'accordants par harmo- « nie musicale. » Et voilà la communauté protestante lyonnaise insidieusement rapprochée de ces « compagnies d'hérétiques » qui s'échauffent et provoquent à la luxure par la mélodie de leurs chansons (1). Ceci montre l'âpreté des querelles religieuses du temps.

*
* *

Dans l'exaltation qui tenait les esprits, une mesure imprudente, une parole déplacée, un malentendu, un rien, tout suffisait à déclencher l'émeute. La psychologie des foules aurait d'intéressantes trouvailles à faire dans le champ de ces guerres de religion. Pendant un an et demi la ville glissa d'émeute en émeute, chaque mois en voyant surgir une nouvelle ; et toujours le sang coulait.

Déjà le 1^{er} avril 1561, les Actes consulaires signalaient la mort d'un arquebusier, du contingent de la ville, tué par les huguenots (2).

(1) RUBYS : *Histoire véritable*, p. 390.

(2) Actes consulaires, BB, fol. 29.

L'émeute du 5 juin de la même année fut bien plus terrible. Elle fut occasionnée par le geste sacrilège d'un « jeune homme « estrangier, nouvellement venu en la ville, homme de « mestier et de méchaniques » (1), qui, le 5 juin, au moment où une procession traversait la rue Grenette, se jeta sur le chanoine porteur du Sacrement et s'efforça, sans succès du reste, de lui arracher son ciboire. Il est arrêté aussitôt : on lui enlève le poing, on le pend, on coupe son corps en morceaux, on cloue sa tête au pont de Saône. Mais tout cela ne suffit pas à épuiser la fureur populaire. Le menu peuple de la paroisse Saint-Nizier se soulève, trouve des armes, frappe, tue et mutilé ceux qui sont sur son passage et « qu'ils « soubsonnoient estre huguenaulx sans cause, occasion ny « connoissance de cause, ains seulement à la seulle et pre- « myère parolle du premyer d'entre eulx qui appelloit ou « cryoit à l'*huguenault* ». (2) Le Consulat essaie, pour rétablir l'ordre, d'utiliser les quelques sergents dont il dispose, mais qui tout de suite se voient débordés, impuissants. Les ouvriers des plus basses classes, « personnes méchaniques, gens de mestiers » et l'éternelle tourbe que l'émeute fait monter toujours des bas-fonds et que notre document appelle avec une piquante ingénuité « aulcuns incogneuz », se rassemblent pour défendre l'Eglise. Il y a une « esmotion » au coin de la rue Grenette et de la rue du Puys-Pelutz, une autre un peu plus loin « auprès dudit Puys-Pelutz », encore une devant l'Hôtel-Dieu, vers le Rhône. L'agitation se propage et gagne les autres paroisses. Tandis qu'une autre procession, partie de l'église Saint-Pierre, passait devant le collège de la Trinité (3), à la hauteur de la rue Neuve, le peuple, forçant la porte du collège, se précipita dans l'édifice

(1) Actes consulaires, BB, fol. 45-46 ; cité par PÉRICAUD : *Notes et documents...*, 1560-1574, p. 3-4. — Nous suivons le récit du registre de la municipalité, c'est-à-dire des modérés, plus volontiers que celui de Rubys, historien aveuglé par la passion, et qui du reste écrit à une date très éloignée des événements.

(2) *Ibid.*, p. 4.

(3) C'est-à-dire devant l'emplacement occupé aujourd'hui par le lycée Ampère.

et vint arrêter le recteur Barthélemy Aneau dans son appartement. Il se souvenait peut-être vaguement de la déconvenue infligée aux Jésuites par la décision du Consulat qui, moins d'un an auparavant, avait maintenu Aneau dans ses fonctions. Et aux yeux de la foule, qui n'y regarde point de si près, le nom du recteur était apparu, par ce seul fait, comme celui d'un complice avéré de l'hérésie. Toujours est-il qu'on lui asséna un grand nombre de coups de bâton et d'épée et qu'on le laissa mort sur le terrain, « au grand scandale, ajoute le secrétaire du Consulat, des petits enfants et autres estudians audit collège ». La femme d'Aneau, selon un rescapé de la bagarre, faillit subir le même sort. Quant au rescapé lui-même, c'était l'humaniste lyonnais du Jon (Junius), qui dut s'enfuir, non sans peine, blessé et poursuivi, jusqu'à la demeure du sieur de la Piémante, au delà de Vaise.

Aneau était-il protestant ? Rubys l'affirme sans ambages : « Il avoit corrompu et gasté plusieurs jeunes hommes des « bonnes maisons de Lyon, qui furent les chefs de la révolte « de la ville, et avoyent tous estes ses disciples et les avoit « desvoyez de la Religion de leurs pères » (1). Tel n'est point du tout notre avis. Non seulement le directeur du Collège de la Trinité n'est pas, selon nous, un huguenot, mais il ne nous semble même pas avoir jamais attaché un intérêt spécial aux questions religieuses. Il fut, avant tout, d'une part un éducateur, de l'autre un humaniste ou plus exactement, comme le dit son biographe M. Gerig, un descendant des grands rhétoriciens (2). Nous savons, d'autre part, que le

(1) *Histoire véritable*, p. 389.

(2) Cf. ses articles sur B. Aneau dans la *Revue de la Renaissance*, 1910. — En matière d'éducation Aneau appartient à la grande tendance libératrice de Rabelais et de Montaigne. Dans le règlement de son collège, il diminue le labeur excessif réclamé des jeunes intelligences, se préoccupe de l'alimentation de l'enfant et introduit dans l'emploi du temps les exercices physiques et les jeux en plein air (balles, jets de pierre, batailles, etc.). Au bas d'une image représentant une femme qui bat un enfant, on lit ces vers qui lui sont attribués :

« En cest image est pincte la manie
Des magisters et fière tyrannie

menu peuple qui constituait les rangs des émeutiers s'en prenait indistinctement dans sa fureur aux bons et aux mauvais catholiques. Mais ce qui fonde surtout notre hypothèse, c'est la persistance avec laquelle le Consulat se refusa à voir en Barthélemy Aneau un protestant et l'appui qu'il donna à la proposition de la veuve du recteur, tendant à une enquête sur les responsabilités. (1)

II. — LE LIEUTENANT GOUVERNEUR DE SAULT.

(Septembre 1561 — Février 1562)

Une circonstance vint cependant imprimer aux pouvoirs publics une orientation religieuse toute nouvelle : je veux parler de la disgrâce du maréchal de Saint-André, qui ne garda du gouvernement de Lyon que le titre honorifique, tandis que son neveu, Antoine d'Albon, était remplacé dans sa charge de lieutenant-gouverneur par François d'Agoult, comte de Sault (septembre 1561).

C'était le moment où, parmi d'innombrables difficultés, le chancelier de l'Hospital essayait de sauver l'unité nationale et de concilier, dans la tolérance et le respect mutuel, l'existence des deux religions. De Sault fut à Lyon l'instrument de cette

Qui les enfans de leur libre nature
Sauvages rend par coups et par bature,
Et les esprits qui estoient libéraux
Prosterne en crainte et les mue en ruraux. »

Au point de vue littéraire, malgré son abondante production, Aneau est bien moins remarquable. Dans l'oubli le plus absolu dorment aujourd'hui ses pièces de vers latines et françaises : le *Mystère de la Nativité* (saynète jouée et chantée par les enfans de son collège), le *Lyon Marchant* (sorte de « revue » satirique locale), *Alector*, etc. Ces pièces de circonstance n'ont point survécu aux menus événements qui leur donnèrent naissance. « Arrivait-il en ville un accident, Aneau le racontait ; un prince, Aneau le haranguait ; une sottise, Aneau s'en moquait ; une fête, Aneau en réglait les préparatifs... Il faisait des vers latins durs d'accord, mais ingénieux, des vers français où l'esprit manquait moins que le naturel. » (Demogeot, cité par GERIG, dans la *Revue de la Renaissance*, XII, 80-81.)

(1) Voir les délibérations consulaires du 6 juin, lendemain de l'affaire, et du 15 du même mois.

politique d'équilibre, qui devait sombrer par la mauvaise volonté générale, par celle surtout des catholiques. Les historiens de ce dernier parti l'ont accusé d'avoir trahi et livré la ville au baron des Adrets : ils ne donnent comme preuve de leurs dires que la mort ultérieure du comte dans les rangs protestants. Mais l'examen des lettres que le lieutenant gouverneur envoyait sans cesse au Roi, en demandant des instructions, ruine pour toujours ces affirmations. Il est à remarquer du reste que, dès qu'ils furent maîtres de Lyon, les protestants usèrent de violences à son égard (1) et que des Adrets le fit garder quelque temps à vue. Les efforts d'apaisement de de Sault nous semblent avoir été très sincères et n'avoir eu d'autre but que de « moyenner quelque manière de vivre entre les uns et les autres » (Bèze). Constatant que l'écrasement de l'un ou l'autre parti dans la ville ne pourrait s'acheter qu'au prix de la guerre civile et d'un amoncellement de ruines, le lieutenant gouverneur chercha à répandre l'idée que les deux formes de la religion chrétienne pouvaient parfaitement coexister. Idée neuve, trop neuve pour le temps. Il est incontestable qu'une telle politique a complètement échoué : il ne nous est pas indifférent cependant qu'elle ait été tentée.

*
* *

Dès son entrée en charge, de Sault eut toute son attention absorbée par la question religieuse. Le soir même de son arrivée (16 octobre 1561), les consuls l'avertissent que des prêches calvinistes ont lieu tous les jours dans les murs de la ville, et que, dans l'état des esprits, des bagarres et des troubles risquent d'en résulter. De Sault promet d'en référer au roi et recommande en attendant « de contenir le peuple « en paix et tranquillité, tant du côté des protestans que de « Messieurs de l'église, pour obvier que aucun scandale n'advienne en cette ville » (2).

(1) Cf. la lettre de Calvin citée ci-après, page 91.

(2) PÉRICAUD : *Notes et documents...*, 1560-1574, p. 7.

Quelques jours plus tard, de Sault rassembla les principaux des Réformés et leur demanda, dans l'intérêt de la paix et du bon ordre, d'abandonner la célébration de leur culte. Les protestants répondirent qu'ils « vouloyent demeurer très « humbles sujets et obeyssans, mettant leur vie et leur « bien pour Vostre Majesté, mais quant à leur âme « l'avoyoient desdiée à Dieu » (19 octobre) (1). Le refus était catégorique. Et pour déloger de vive force les protestants du Temple de la Générale, les effectifs réguliers dont disposait le lieutenant gouverneur étaient insuffisants (2) : plutôt que de lancer sur les huguenots la tourbe populaire, de Sault résolut de différer toute décision jusqu'à la venue d'ordres précis du roi.

Le 27 du même mois, les catholiques vont demander au comte le droit de s'armer : il paraît que les huguenots le font de leur côté. Le gouverneur ne satisfait pas à cette requête, mais obtient des réformés la promesse de ne receler ni arquebuses, ni hallebardes. Mais il ne se fait guère d'illusions. Il a « crainte de ne pouvoyr contenir de telle façon les « ungs et les aultres qu'ils ne prennent les armes et vien- « nent aux mains, tant ils semblent anyme et bandez ». Le 3 novembre cependant, il manifeste un regain d'optimisme : « Les affaires de ce lieu passent en assez bonne « sillance et repoz où je m'essayeray de tout mon pouvoyr « les entretenir. » Le 12, il annonce au Roi qu'il a pu décider les protestants à cesser leurs assemblées trop nombreuses de la place des Cordeliers et à se diviser maintenant en deux assemblées distinctes. Mais ces deux assemblées en

(1) Tous les textes utilisés dans ce paragraphe sont tirés des lettres du comte de Sault au Roi qui, au nombre de 30, s'espacent du 19 oct. 1561 au 30 juin 1562. On les trouve reproduites dans PÉRICAUD : *Notes et Documents*,... 1560-1574, chacune à sa date.

(2) « Veu qu'il faudroyt que m'aidasse du peuple qui emmorroyt une esmotion telle d'où s'ensuyvroyt la totale ruyne de ceste pouvre ville, sans l'effusion du sang de beaucoup de gens. » (Lettre du 19 octobre ; PÉRICAUD, p. 7-8.)

pleine ville semblent encore dangereuses au Roi : si les protestants tiennent tant à leurs prêches, qu'ils aillent, ordonne-t-il, les célébrer hors la ville au faubourg de la Guillotière. (1)

Il semble que cette mesure ait assez douloureusement vexé les protestants lyonnais ; dès qu'ils s'aventureraient au delà des murs de Lyon, les huguenots pouvaient craindre, en ces temps troublés, un coup de main de quelque chef de partisans, maître de la campagne ; et qui sait si les catholiques, tout puissants en ville en leur absence, n'aggraveraient pas la surprise par la fermeture des portes de la cité (2). Pour obtenir leur soumission à l'ordre royal, Bèze dut écrire aux membres de l'église locale (3), leur persuader que « le principal demeure sauf » et que « nostre victoire gist en patience » et que tant plus le meschant s'esgaye, plus il approche de « sa ruine. S'il semble que nous reculions au lieu d'avancer, si ne fault-il pas tourner le dos, mais au contraire se « préparer à mieulx saulter, quand Dieu nous en donnera le « temps, selon qu'il sait estre expédient ». Que l'Eglise ne prenne pas, dans l'amertume de la déception, une résolution téméraire, et qu'elle ne s'attire pas imprudemment des ennuis qui pourraient menacer son existence même. L'esprit de ses membres, plus que sa situation officielle, importe à ses progrès ; car « Dieu aydant nous ne défautons à nulles occasions ».

Les protestants de Lyon avaient besoin de ces conseils de sagesse ; certains n'étaient que trop portés aux actes violents et ne suivaient que trop facilement une tendance que le

(1) Trois maisons du faubourg servaient de temples. La plus grande était appelée « Maison Rouge », à cause de la couleur dont elle était peinte. (RUBYS : *Hist. véritable*, p. 392.)

(2) Cette crainte, selon *La juste et sainte défense de la ville de Lyon*, faillit devenir une réalité. Le sieur de la Motte-Gondrin, chef de bande catholique du Dauphiné, de connivence avec les chanoines comtes de Saint-Jean, aurait tenté de disperser l'assemblée aux portes de Lyon. Le fait est incontrôlable.

(3) Lettre datée de Saint-Germain, le 25 nov. 1561, conservée à la Bibl. de Genève ; citée dans le *Bull. hist. prot. fr.*, xxvii (1878), p. 347 ss.

pasteur Ruffy, provençal d'origine, semble avoir personnifiée (1).

« Et ainsi, comme dit Bèze, passaient les affaires avec
« grande deffiance de part en d'autre. »

*
* *

En décembre, de nouvelles difficultés surgirent. Les protestants avaient recommencé leurs prêches « en leur logis accoutumé », c'est-à-dire, sans aucun doute, à la Générale, rue Grenette ; ils le faisaient en dépit de l'interdiction formelle du Roi, et l'on s'était plaint en haut lieu de leurs progrès, peut-être de la condescendance excessive du lieutenant gouverneur à leur égard. Le roi envoya alors à Lyon le duc de Crussol, avec mission de pourvoir aux mesures nécessaires. Crussol et de Sault réussirent à persuader les huguenots de transporter définitivement leurs assemblées à la Guillotière ; un temple fut aménagé « au logis du prévost Jehan et prit le nom de « Maison Rouge ». Mais le danger des rassemblements trop nombreux, qu'on voulait éviter de la sorte, renaît sous une autre forme : chaque jour, les huguenots en très grand nombre — six à sept mille, déclare le gouverneur — traversent la ville pour se rendre à la Guillotière. Leurs groupes sont compactes et il est bien à craindre que des incidents ne surgissent sur leur passage, qu'ils ne « s'attachent de parolles et de fait avec les aultres de ladite ville « et enfin viennent aux mains, ce quy ne se peult faire « sans grand désordre et scandalle » (29 décembre).

(1) Les autres pasteurs de Lyon à cette époque sont, d'après BÈZE, Pierre d'Airebaudouze, sieur d'Anduze, plus tard pasteur de plusieurs églises du Midi ; Jean Langlois, qui périt dans l'atroce Saint-Barthélemy lyonnaise ; Payen, Pagès, Ruffy et Viret. Une lettre inédite de Jean Thellusson conservée à la Bibl. de Genève, Correspondance ecclésiastique, vol. II, f° 119-120), écrite aux protestants de Genève au nom de ceux de Lyon, montre l'attachement que ces derniers éprouvent pour d'Anduze et Langlois. Viret, à vrai dire, n'arrivera à Lyon qu'après la révolution d'où la ville sortit protestante.

Tout d'abord ces expéditions nombreuses se passent de façon à peu près normale (1). Rubys affirme bien que les protestants profitaient de la circonstance pour faire entrer, à chacun de leurs retours dans les murs, un certain nombre de partisans armés venus du dehors ; mais Rubys est un ancien ligueur, et, à l'époque très éloignée des événements où il écrit, tous ses efforts tendent à démontrer que le nombre des huguenots de souche lyonnaise « estoit bien petit » (2). L'édit de janvier (1562) avait confirmé l'autorisation du culte *extra muros* donnée aux protestants lyonnais, en étendant cette autorisation à tout le royaume ; et tous les différends entre les deux partis, dès qu'ils présentaient une certaine gravité, étaient loyalement soumis au Roi (3).

III. — LES PRÉPARATIFS DES PROTESTANTS

ET DES CATHOLIQUES.

(Avril-Mai 1562)

La nouvelle du massacre de Vassy ruina cet équilibre instable. D'un coup s'effondra l'œuvre du comte de Sault et des modérés. La paix n'était pas dans les cœurs, elle n'était pas dans les pensées ; elle ne pouvait l'être dans les événements. Le temps n'était point encore venu de cette conception large et féconde de la tolérance qui n'est point indifférence pour l'âme des autres, mais respect de son individualité, amour de ce qui en elle est noble et beau par delà ses croyances et ses opinions.

(1) Lettres du comte de Sault du 14 janvier et du 3 mars 1562 (PÉRICAUD, p. 15 et 20.)

(2) Nous nous appuyons, pour soutenir la thèse contraire, sur des actes officiels contemporains, sur ce qui est en somme le « journal » du comte de Sault.

(3) Ainsi pour la question des sépultures à l'Hôtel-Dieu. Voir la lettre du comte de Sault du 4 février 1562 (PÉRICAUD, p. 18.)

Dès que le récit de la tuerie commise par les soldats du duc de Guise fut, de bouche en bouche, parvenu jusqu'à Lyon, chez les protestants et chez les catholiques les éléments extrêmes prirent le dessus ; l'intolérance resta le premier dogme commun aux uns et aux autres. Comme partout, on entendit le funèbre dé clic des armes, avant-coureur des tueries, et les fils de la vieille nation chrétienne se préparèrent à s'égorger, tous, soi-disant, pour défendre le Christ.

De Sault, sentant grandir la menace, demanda au roi, le 4 avril, l'autorisation de lever deux compagnies ; il voulait des troupes qui fussent à lui, indépendantes de tout parti. Comme le Roi tardait à répondre, le lieutenant gouverneur fut obligé d'accepter provisoirement une proposition du clergé et des gentilshommes catholiques, qui lui offraient cinq cents hommes d'armes, « encores, écrit-il, que je ne m'y vollusse beaucoup fier en ceste force, pour crainte de partialité » (1). De la part du parti catholique, c'était là un coup de maître : il avait ainsi, pour un provisoire vraisemblablement durable, les troupes régulières à sa dévotion. De leur côté, les protestants de Lyon s'armaient ; et les bandes de huguenots commençaient à battre le Dauphiné.

Le 12 avril, une nouvelle émeute se produisit. Sept ou huit morts, un grand nombre de blessés (2).

Cependant le roi envoya à de Sault l'autorisation de lever cinq cents hommes, mais aux frais des Lyonnais. Le lieutenant gouverneur décida que de ces cinq cents hommes, trois cents seraient catholiques, les autres protestants ; qu'aux premiers reviendraient la garde des portes de la ville, celle des principaux carrefours et des chaînes qui barraient la Saône, c'est-à-dire la surveillance de tous les points importants ; que les seconds seraient chargés de faire escorte aux huguenots

(1) Lettre du 15 avril 1562 (PÉRICAUD, p. 21.)

(2) *Ibid.* — D'après un pamphlétaire protestant contemporain, ce furent les papistes qui attaquèrent, sans provocation (*Prinse de Lyon et de Montbrison*, p. 12.)

allant aux prêches et d'empêcher tout incident sur leur passage.

Mais aucun parti ne voulait entendre parler de mesure d'équilibre et de conciliation. Chacun revendiquait la suprématie absolue et immédiate dans Lyon, l'écrasement complet de l'adversaire. Malgré tout, en ce seizième siècle qui n'est en somme qu'une douloureuse transition, le passé agissait avec puissance et le vieux principe du primat du dogme sur la vie et l'action, revenant d'une civilisation morte, obsédait encore les esprits. Et lorsque M. de Lansac, tout frais arrivé de la Cour, convoquait les plus notables des protestants et des catholiques au logis du Plat, et, sous le patronage du comte de Sault, s'efforçait de leur démontrer la nécessité de la concorde, on put s'entendre sur tout, sauf sur le principal (1); faute de quoi, on s'embrassa en une émouvante accolade. Vrai baiser Lamourette. Quatre jours après, Lyon était en pleine révolution.

*
* *

Quels furent les motifs pressants qui décidèrent les protestants à prendre si rapidement les armes? Sur ce point, deux thèses sont en présence: celle exposée dans le manifeste appelé « *La juste et sainte défense de la ville de Lyon* » (2) et celle qu'au contraire soutient un libelle intitulé: « *Discours des premiers troubles advenus à Lyon* » et écrit par Gabriel de Saconay, chanoine de Saint-Jean et adversaire de Calvin (3).

Selon la première version de ces événements, dite protestante, les réformés lyonnais « ont été par nécessité contraints de prendre les armes » (4); le crime de rébellion doit être

(1) Les protestants, comme gage de la sincérité de leur désir de paix, offraient comme caution une somme de cent mille écus (Lettre du comte de Sault.) Bèze dit, certainement à tort, quatre cent mille. En échange, ils demandaient l'autorisation de bâtir un temple dans la ville. Cela leur fut refusé. La somme si importante dont ils offraient le versement est la preuve la plus décisive de leur nombre et de leur richesse à ce moment.

(2) Daté du 18 mars 1562. Nous citons d'après la réimpression (Lyon, 1848).

(3) Il ne parut qu'en 1569.

(4) *Juste et sainte défense*, p. 5-6.

imputé aux catholiques, qui, les premiers, songèrent à employer la violence et dont il fallait à tout prix prévenir les entreprises (1). Du reste, si les protestants de Lyon ont enlevé la ville au représentant du roi, c'est pour conserver au souverain l'intégrité de sa couronne (2). L'expression est jolie. On soutient que Lyon étant « l'une des frontières et le principal boulevard du Royaume », il importe que la pure volonté royale n'y soit pas arrêtée par les menées cléricales. Malgré le Roi, qu'un parti assiège et asservit, les huguenots vont donc accomplir la vraie pensée royale. Seuls ils la connaissent. Il semble que le mot : « Plus royalistes que le roi » ait été inventé pour eux. Ils proclament et croient sans doute n'avoir jamais été plus loyaux sujets qu'en renversant les fonctionnaires du Roi. Ils racontent leurs succès dans la région lyonnaise dans un opuscule curieusement intitulé : « *Prinse de Lyon et de Montbrison par les fidèles au nom du Roi* ». Au moment où, dans le Lyon huguenot, le baron des Adrets interdisait la collecte de certains impôts et emprisonnait un gouverneur de province, l'audace de sa révolte se résoudra en cette formule qui accompagne chacune de ses ordonnances : « De par le Roi et Monseigneur des Adrets. » Et pas une trace d'hypocrisie dans tout cela, rien qu'une étrange illusion.

Gabriel de Saconay, dans un exposé d'une âpreté extrême, affirme au contraire que ce furent les protestants qui commencèrent, et que, voyant leurs menées mises à nu, apprenant une prochaine levée de troupes contre eux, ils voulurent brusquer les choses et surprirent en effet la vigilance catholique. Malheureusement, Saconay a le même tort que son coreligionnaire Rubys : il affirme et ne prouve pas. Il est possible que ses virulents plaidoyers contiennent une part de vérité, mais comment la discerner au milieu de tant d'accu-

(1) L'auteur de la *Défense* allègue, outre la venue à Lyon du sieur de Maugiron, dont nous aurons à reparler, des faits sur lesquels nous ne pouvons nous prononcer : tentative d'écrasement des protestants sous les murs de Lyon, amoncellement d'armes dans les maisons des catholiques.

(2) *Juste et sainte défense*, p. 7.

sations non étayées, non précisées et parfois manifestement injustes (1). En outre, en réponse à l'argumentation favorite des huguenots, Saconay soutient que se révolter contre le lieutenant du Roi équivaut à se révolter contre le Roi lui-même, et que les efforts huguenots ne tendent à rien de moins qu'à faire de Lyon une république autonome (2).

Quoi qu'il en soit de tout ceci, il reste un fait reconnu de tous, qui, dans l'explication protestante, a décidé tous les huguenots de Lyon à prendre les armes d'un commun accord, fait du reste que les phrases un peu contournées de Saconay ne laissent pas de confirmer, et où enfin, le lieutenant gouverneur de Sault, bien placé pour y voir clair, trouve l'occasion de la révolte (3). C'est l'arrivée à Lyon, le 26 avril, du sieur de Maugiron qui, nommé coadjuteur du gouvernement de Lyon, était sur le point, disait-on, de lever des troupes (4). Les protestants de Lyon virent dans les préparatifs présumés de cet homme une menace directe contre leur existence ; et, dès ce jour, ils cherchèrent l'occasion de prévenir l'intervention de cette force ennemie.

Bientôt (28 avril), leurs craintes furent confirmées ; sans doute au moment de la prise de Valence, les huguenots dauphinois avaient mis la main sur les coffres du capitaine de la Motte-Gondrin et y avaient trouvé des dépêches envoyées par Maugiron établissant un plan pour l'écrasement complet de la Réforme dans le Sud-Est (5). Le récit protestant témoigne à ce moment d'une si grande précision dans les dates et

(1) Pour donner un nouvel exemple de la loyauté des discussions religieuses à cette époque, je citerai l'exposé que fait Saconay de la doctrine calviniste de la prédestination : « Homicide, adultère, brigandage, volerie, « sacrilège, et tout crime que ce soit, n'est que péché véniel en un pré-
« destiné, qui dit n'estre jamais hors de la grâce de Dieu, quelque chose
« qu'il face... Que s'ensuit-il en bon François, sinon qu'ils donnent à
« leurs libertins plain bandon, liberté et licence de tout mal faire. » (*Discours des premiers troubles*, p. 15.) L'argument est un peu gros.

(2) *Juste et sainte défense*, p. 18.

(3) Cf. Lettre du comte de Sault du 1^{er} mai (PÉRIGAUD, p. 25).

(4) En Auvergne selon certains auteurs, en Dauphiné d'après les autres.

(5) *Juste et sainte défense*, p. 16.

dans les détails que nous sommes portés à lui accorder confiance.

Ajoutez que le signal de la révolte avait été déjà à plusieurs reprises donné par le prince de Condé, qui tenait à s'assurer d'une ville de l'importance de Lyon (1). Enfin, le moment était extraordinairement propice : maître de Valence et de Tournon, des Adrets remontait le Rhône et pourrait soutenir la ville convertie, au cas où des voisins catholiques l'attaqueraient.

De l'ensemble de ces faits, il résulte que Lyon était également convoité par les deux partis, et que, indécise comme elle était sur le choix de sa religion, la ville appartiendrait à qui aurait le premier l'audace de l'attaquer. La proie était tentante. Les protestants réussirent à devancer leurs adversaires et à ôter le pouvoir à un gouverneur suspect à tous et impuissant ; ce que, disent-ils, ils ne pouvaient faire « plus « modestement et paisiblement que nous avons fait, par la « grâce et miséricorde de Dieu, qui, sans effusion de sang, « chassa nos adversaires hors de ceste ville » (2).

IV. — PRISE DE LYON PAR LES PROTESTANTS.

(Nuit du 30 avril au 1^{er} mai 1562.)

L'émeute éclata au soir du 30 avril. Le coup semble avoir été magistralement conduit par les huguenots. Entre onze heures et minuit, les huguenots, renforcés certainement cette fois d'une troupe d'hommes d'armes étrangers à la ville

(1) Cf. *Juste et sainte défense*, p. 16 — BÈZE assure même que dans la journée qui précéda la prise de Lyon par les protestants (30 avril), un certain capitaine Moreau arriva à Lyon. Il apportait de Condé l'ordre « de se tenir « assurez de la ville pour le roy (*sic*), sous la charge du sieur de Sault « gouverneur en icelle, pourveu qu'il se contenstast de ne tenir autres « gens de guerre que ceux de la religion ». (*Hist. Eccl.*, II, 383). Moreau, dès sa venue à Lyon, aurait trouvé les huguenots si bien préparés que le coup de force fut décidé pour la nuit même.

(2) *Juste et sainte défense*, p. 16.

et subrepticement introduits (1), en tout « plus de mille corselets », paraît-il, occupent plusieurs points importants de la ville : les aboutissants de la place Confort, de celle des Cordeliers et les deux têtes du pont de Saône. Puis, « les prières faites », ceux de la place Confort, en deux colonnes, s'avancent sur Saint-Nizier : ils cernent le corps de garde voisin, s'emparent de la place de l'église et vont attaquer l'hôtel de ville tout proche. Soixante soldats « du purgatoire » tenaient là garnison, sous le commandement de du Peyrat. Ils se défendirent bravement à coups d'arquebuse et de pierres. Mais les protestants imaginèrent de grimper au clocher de Saint-Nizier, d'où ils surplombaient exactement les défenseurs. La résistance devenait impossible. Capitaine, lieutenant et soldats, tous se rendirent ; des canons furent saisis (2).

Une autre troupe catholique, commandée par le capitaine Fenouil, prolongea quelques heures la lutte près de l'église Saint-Eloi : elle dut capituler à son tour, menacée par les quelques pièces d'artillerie tournées contre elle. Puis on braqua les canons par delà la Saône sur le cloître Saint-Jean ; les chanoines n'eurent que le temps de s'enfuir (3). Lyon était protestant : deux soldats catholiques seuls avaient péri dans la bagarre.

A vrai dire, un point de la ville tenait encore : le château de Pierre-Scize, placé sur un roc presque inexpugnable et dominant la Saône. De Sault s'y était réfugié avec les comtes de Saint-Jean et avait pu garnir la forteresse d'arquebusiers. Mais la mise en position des canons protestants l'obligea à capituler le 7 mai. Tout son habile système de concessions et de ménagements pour chacun avait fait naufrage. Incapa-

(1) La *Prinse de Lyon* reconnaît que les combattants huguenots « estoient plus façonnez aux armes que les soldats catholiques ». Ce n'étaient donc pas de simples bourgeois conjurés.

(2) Cf. la lettre du comte de Sault du 1^{er} mai, déjà citée.

(3) Selon Saconay, le chapitre s'évada vers le soir de la journée du 1^{er} mai.

cité du pilote ou violence insurmontable de la tempête ? La seconde raison est sans doute la plus importante, bien qu'on ait parfois l'impression, à la lecture des lettres du lieutenant gouverneur, qu'il manque de fermeté et de coup d'œil. Mais j'ai hâte de dire que ce n'est là qu'une impression, peut-être illusoire.

La facilité avec laquelle le coup avait été opéré donne à penser que la population de Lyon était loin d'être, dans l'ensemble, favorable au catholicisme. Aussi bien, après la prise de Lyon par les protestants, ne fait-elle aucune tentative pour se ressaisir et secouer le joug. Le chiffre de six à sept mille donné par de Sault, comme celui des auditeurs des prêches de la Guillotière, cinq mois déjà auparavant, même s'il est exagéré, fournit, sur le point qui nous occupe, une précieuse indication.

Il fut convenu alors que la ville serait occupée par mille ou deux mille soldats protestants, entretenus partie aux frais de la municipalité, partie sur les revenus des ecclésiastiques. En principe, chacun sera libre en sa religion ; mais, par une étrange contradiction, les messes seront dorénavant interdites. Première atteinte au principe de la tolérance. Aux consuls en fonction seront adjoints douze protestants qui délibéreront et décideront de tout avec eux. De Sault restera dans la ville, en conservant sinon son pouvoir, du moins son titre. Bien curieuses sont ces deux dernières dispositions, par le respect des traditions administratives dont elles témoignent malgré tout. Le lieutenant du Roi n'a plus le pouvoir de rien décider ; on use envers lui des pires menaces et on ne lui ménage aucune humiliation (1) ; mais, officiellement, le baron des

(1) Cf. la lettre de Calvin au sujet de ces événements, si instructive en même temps que si remarquable d'élévation (*Lettres françaises*, II, 465 et suiv.) : « Le comble est de venir à un gouverneur de ville le pistolet en la main et le menacer en se vantant de force et de violence ; car voicy les mots qu'on nous a récitez, et que nous avons entendus par tesmoins dignes de foy : « Monsieur, il faut que vous le faciez, car nous avons la force en « main. » Voyez aussi ci-après, p. 99, le récit du différend entre de Sault et des Adrets.

Adrets ne fait rien sans le lui communiquer et personne ne se hasarde à proclamer la destitution du comte de Sault. On donne à des bourgeois protestants l'influence prépondérante dans le consulat, mais on n'ose casser les consuls catholiques de la ville, régulièrement élus selon les antiques constitutions municipales. Ces faits, qui se sont produits au fort de la victoire protestante, sont des plus significatifs pour l'histoire administrative de la France.

*
* *

La saisie du pouvoir par les protestants s'était donc faite pour ainsi dire sans secousse, avec l'aisance et la facilité qui marquent les événements bien préparés. Mais que se passa-t-il dans les tout premiers jours de la conquête, dans le court espace de temps qui sépare la prise de la ville (1^{er} mai) de l'arrivée du baron des Adrets (5 du même mois)? Il serait très utile de le fixer. Par malheur, la rareté et l'imprécision de nos documents rendent très malaisé le départ des événements qui se sont produits avant et ceux qui ont eu lieu après la prise du commandement par le capitaine dauphinois.

Ce qui est sûr, c'est que le sang ne coula pas durant ces quatre jours. Sur ce point, les historiens, les pamphlétaires même de tous les partis sont d'accord. De même, les maisons des catholiques furent épargnées, et les soldats, auxquels s'étaient joints les éléments les plus douteux du parti protestant, limitèrent leurs pillages aux églises. Pour qui songe à la composition des armées à cette époque, c'était déjà quelque chose.

*
* *

Dans la navrante histoire des déprédations commises par les huguenots dans les églises catholiques lyonnaises, il convient de distinguer deux moments et deux manières. Tout d'abord se produit l'explosion violente d'une fureur iconoclaste

dès longtemps contenue ; des bandes se forment dans la rue, pénètrent dans les églises et réduisent en miettes tous les objets du culte idolâtre qui se présentent à leur regard. Un peu plus tard, les démolitions sont reprises par ordre de l'autorité ecclésiastique et politique, « avec la régularité d'une opération militaire » (1), avec une méthodique froideur et la volonté arrêtée de ne laisser pierre sur pierre qui rappelât les anciens errements. De l'église on fait un temple, et la transformation s'opère jusque dans les moindres détails avec une implacable décision. La première période dura quelques jours ; la seconde s'étendit sur des mois (2).

Limitons-nous pour le moment à celle-là.

Les premiers édifices du culte catholique contre lesquels la colère huguenote se soit déchaînée semblent avoir été les trois églises bâties à l'intérieur du Grand Cloître Saint-Jean, c'est-à-dire la Primatiale, Saint-Etienne et Sainte-Croix.

Le Grand Cloître Saint-Jean, épaisse et solide muraille datant du Moyen-Age (3), vieille Bastille des prêtres, située au cœur même de Lyon, concrétisait pour les bourgeois et le menu peuple protestants toute la puissance et tout l'esprit tyrannique du clergé. Rien de surprenant, par conséquent, à ce que la furie dévastatrice se soit tournée contre lui et l'ait partiellement démoli.

Du même coup, les huguenots envahirent les églises et les maisons canoniales que le cloître abritait.

A Saint-Jean, les tombes furent fouillées, et jetées au vent les cendres du cardinal de Saluces, du cardinal Charles de Bourbon et de nombreux autres personnages de haut rang. Le pasteur Ruffy, faisant irruption dans la cathédrale, à la tête de quelques fanatiques, décloua le grand Crucifix d'argent et en vendit le métal. Un jubé fut détruit. Beaucoup de vête-

(1) MONFALCON : *Hist. de Lyon*, II, 126.

(2) Au mois de février 1563, on signale encore la vente d'objets du culte catholique au profit de la trésorerie protestante.

(3) Le Grand Cloître Saint-Jean, selon M. Niepce, remonte probablement au XII^e siècle et au temps de l'archevêque Guichard.

ments sacerdotaux, d'ornements précieux, de tapisseries furent anéantis. Les dégâts furent si considérables qu'il fallut payer de nombreuses journées aux ouvriers chargés du « descombrement ». Le Trésor de l'Église fut pillé à son tour, mais, chose curieuse, les objets d'art et les reliques les plus remarquables, remis par de Sault à des protestants connus et respectés, furent simplement confisqués et plus tard restitués. On bouleversa enfin les archives de la Primatiale, mais on n'y détruisit que quelques titres (1).

Dans l'église Saint-Etienne, la destruction des magnifiques vitraux est à signaler particulièrement : on les remplacera un peu plus tard par 1.400 pieds de « verrines » aux armes du roi et de la ville. A Sainte-Croix, les boiseries du chœur furent détruites.

Les églises paroissiales situées en dehors du cloître Saint-Jean souffrirent à peine moins : à Saint-Nizier, les statues du portail Nord furent brisées, les bâtiments occupés par le chapitre rasés, la chapelle de Saint-Jacques gâtée. L'église des Jacobins, enrichie par les banquiers florentins, subit toutes sortes de dégradations avant de servir d'écurie à la cavalerie du baron des Adrets. On renversa l'autel qui, à Ainay, renfermait, dit-on, les restes de saint Pothin. A l'abbaye des nonnes de Saint-Pierre, des reliques furent de même anéanties. Les églises de Saint-Paul, de Saint-Laurent, de la Platière auraient eu aussi à pâtir.

Tous les objets qui avaient une valeur marchande furent mis aux enchères. Le 13 mai, Calvin fait allusion à une vente

(1) Cf. sur ces faits : les libelles catholiques *De Tristibus Franciæ* et *Discours des premiers troubles*, déjà cité, le *Verbal et Information*, rapport officiel sur les déprédations commises, fait en 1504 sur l'ordre de Charles IX ; l'*Histoire véritable* de Cl. DE RUBYS ; *les Antiquitez et fondation de la Métropole des Gaules ou de l'Eglise de Lyon*, de QUINCARNON (réimpr. en 1846 par Monfalcon dans la *Collection des bibliophiles lyonnais*, t. 1). Enfin et surtout l'excellente étude critique de M. NIEPCE : *Les monuments d'art de la Primatiale détruits pendant l'occupation protestante en 1562* ; voir en particulier, à la page 16, la reproduction d'une gravure du temps, extraite du *De Tristibus Franciæ* et montrant les huguenots en train de dévaster la façade de la cathédrale de Saint-Jean.

qui aurait produit 112 écus et ajoute « qu'on a promis aux soudards de leur en distribuer à chacun sa portion » (1).

Nous aurons à reparler au chapitre suivant de ces dévastations dans les églises, et de la forme nouvelle qu'elles revêtirent par la suite.

*
* *

Pourquoi donc, en présence de ces violences, les meilleurs éléments du protestantisme lyonnais, et en particulier ses chefs naturels, les pasteurs, n'élevaient-ils pas la voix et ne prenaient-ils pas position par une courageuse protestation ? Le pastorat de Lyon — surtout, je crois, par incapacité pratique — ne sut pas fournir à ses paroissiens les directions nécessaires. L'un de ses membres compromit même son bon renom, et nous avons vu le ministre Ruffy conduire les soudards dans les sanctuaires, leur apprendre à brocanter ornements d'église et crucifix. Une solidarité unit toujours dans l'opinion publique les représentants, bons ou mauvais, d'un même principe, les chefs d'un même parti, les prêtres d'une même religion : et cela même dut enlever beaucoup de son poids à l'autorité ecclésiastique des pasteurs et des anciens. Il est très probable du reste que ces deux derniers corps ne se réunirent pas durant les premiers jours de la conquête (2) et que ces hommes de foi, incapables peut-être de porter des jugements justes et immédiats sur les événements en cours, mal préparés de par leur passé à la conduite des affaires, s'effacèrent spontanément, par impuissance, devant de prétendus hommes d'action.

Calvin qui, lui, joignait à la droiture du caractère une si claire vision des choses, fut dur, très dur pour les pasteurs

(1) Cf. la lettre citée ci-dessus, p. 91, n. 1.

(2) Calvin se montre très étonné de ce que de droite et de gauche on lui demande des pasteurs pour Lyon, sans que les anciens ni les pasteurs de cette église ne lui en aient jamais touché mot : « Ce qui nous fait penser qu'il y a du désordre beaucoup. »

de Lyon. Il leur reprocha de n'avoir pas su protester contre la vente des objets d'église par les soldats et à leur profit. Il leur reprocha de n'avoir pas destitué le ministre Jacques Ruffy : « Vous estes en partie coupables de ne l'avoir ré-
« primé, ayant liberté et puissance de le faire ; car s'il ne se
« soumet à vostre correction qu'il cherche où il bâtit une
« Eglise à part. » Il leur en voulut surtout de ne pas s'être jetés résolument en travers du torrent de violences, d'avoir laissé les événements se dérouler indépendamment des principes chrétiens. « Nous ne pouvons, ajoute Calvin dans cette lettre, une des plus magnifiques qu'il ait jamais écrites, « nous ne pouvons pas vous remonstrer doucement ces
« choses, que nous ne pouvons ouyr sans grande honte et
« amertume de cœur... Il y a des choses insupportables
« dont nous sommes contraints vous escrire plus asprement
« que nous ne voudrions. Nous serions traîtres à Dieu et à
« vous et à toute la chrestienté, en dissimulant ce que vous
« orrez icy à nostre grand regret. » (1)

Le ministère de Viret à Lyon sera une tentative intéressante et souvent heureuse pour accomplir ce que ceux de ses prédécesseurs n'avaient pas accompli, pour faire comme autrefois Savonarole à Florence, Christ roi non seulement des cœurs, mais de la cité. Mais auparavant, dès le 4 mai, le baron des Adrets faisait son entrée dans Lyon, suivi de ses soudards. Avec lui s'installait dans la ville le règne de la violence. Pauvre Réforme. Pure et cristalline dans sa source, elle s'était, elle aussi, corrompue à courir parmi les passions des hommes !

(1) Il faut dire à la décharge des pasteurs de Lyon que Calvin, le 13 mai, n'a pas encore reçu d'eux « un seul mot ». Et ce mot, qu'ils lui ont sans doute envoyé avec quelque retard, a été peut-être un mot de justification, la protestation de leur impuissance sur la troupe maîtresse de Lyon. La *Juste et sainte défense*, un peu après ces événements, affirmera au sujet du bris des images que « cela a esté fait à nostre desceu, et que l'on n'en peut empescher le peuple, esmeu d'un zèle qu'il a envers le vrai service de Dieu » (p. 17).

CHAPITRE V

Lyon, ville protestante

(Mai 1562-Juin 1563)

L'histoire de Lyon, ville protestante, peut se diviser en deux périodes : la première va du début de mai au 19 juillet, de la venue à Lyon du baron des Adrets à celle du prince de Soubise ; l'anarchie y est complète et la soldatesque toute puissante. La seconde période confond ses dates (19 juillet 1562-9 juin 1563) avec celles de la charge de Soubise : elle est marquée par l'organisation de la théocratie huguenote dans la ville.

I. — LE BARON DES ADRETS.

C'est par le nom de ce pauvre et triste personnage qu'il nous faut commencer ce chapitre. Ce gentilhomme dauphinois avait embrassé le parti protestant à la suite d'une querelle avec le duc de Guise, comme pour une algarade d'un Châtillon il fût devenu le plus zélé des défenseurs de l'Eglise. Dès le début des guerres de religion, espérant pêcher en eau trouble, il avait pris les armes et rassemblé une bande. Hardi et entreprenant, il s'était signalé au printemps de 1562 par la prise de Valence sur La Motte-Gondrin, puis par celles de Tournon et de Vienne. Comme, remontant le Rhône, il approchait de Lyon, il apprit que la ville, désormais huguenote, lui ouvrait ses portes. Il profita le premier d'une victoire due à d'autres : il exhiba certains papiers émanant du prince de

Condé qui lui conféraient le gouvernement provisoire de Lyon, au cas de la prise de cette ville, mais l'obligeaient à prendre, pour toutes les décisions importantes, l'avis du comte de Sault.

Il semble que, pendant un certain temps, les huguenots aient eu quelque illusion sur la valeur morale de ce chef. Calvin lui écrit comme à un homme capable d'arrêter les pillages et sincèrement désireux de le faire (1). Mais le caractère du capitaine ne tarda pas à se démasquer : des Adrets apparut cruel, extraordinairement orgueilleux, inapte à organiser, capable seulement de détruire. A peine entré dans Lyon, il quitta la ville pour courir à de nouvelles conquêtes ; il prit Mâcon, il s'attarda au siège de Montbrison, dont les défenseurs furent si indignement punis de leur courage ; il ne faisait que de courts séjours dans sa capitale et ne manifestait son pouvoir que par quelques ordonnances brutales.

De par lui, et aussi s'il faut en croire Calvin, de par les ministres, un grand nombre de catholiques furent emprisonnés. Lorsque Soubise arriva dans Lyon, il trouva les couvents remplis de ces malheureux.

Calvin fait aussi allusion à certains « passeports » (2) donnés aux sectateurs de l'ancienne religion. Nous savons, d'autre part, par une lettre du comte de Sault (3), que des groupes importants de catholiques se décidèrent d'eux-mêmes à quitter la ville. La crainte des représailles achevait l'œuvre des sentences d'expulsion. Après les gens d'église, « les marchands
« estrangiers et beaucoup des naturels, avec plusieurs anciens
« bourgeois et de toute profession, délibèrent s'en aller,
« et desja pour le regard des nations en sont beaucoup
« despartis » (4). Selon Rubys, l'émigration catholique se développa dans la suite et fit des villes avoisinantes,

(1) Cf. *Lettres françaises*, II, 468 ss.

(2) *Ibid.*, p. 466.

(3) L'ancien gouverneur continuera jusqu'en juillet d'envoyer au Roi ses précieux rapports.

(4) Lettre du comte de Sault du 12 mai (PÉRICAUD, p. 27).

comme Bourg-en-Bresse, Montluel, Chambéry, « de véritables petits Lyon ».

Les protestants réquisitionnèrent vaches et tout genre de bétail dans les environs de Lyon (1). En même temps, ils démolirent des croix à Saint-Didier-sur-Chalaronne, à Thoissey.

Le 23 mai, le Père Gayette, custode du couvent de Saint-Bonaventure, est massacré sur le pont de Saône par des calvinistes. Et Saconay, qui affectionne les rapprochements d'histoire sacrée, constate que la Saône est derechef teinte du sang des martyrs par les infidèles (2).

Le lendemain, de Sault raconte au Roi la façon dont on le traite. Le nouveau gouverneur se fait apporter les lettres que le souverain envoie à de Sault, son seul représentant régulier, en prend connaissance, puis les expédie à leur destinataire. Aux observations que croit devoir lui présenter celui-ci, des Adrets répond vertement qu'il n'a pas à respecter des dépêches faites en Conseil du Roi, pour aussi longtemps que le souverain et sa mère seront captifs. C'est toujours la même chanson. Au même moment, on apprend que le baron touche des revenus et lève des impôts qui devraient aller directement au fisc.

Dans une lettre au Roi, datée du 11 juin, de Sault se plaint qu'on le retienne à Lyon de vive force et que cinquante arquebusiers soient chargés de le garder à vue (3).

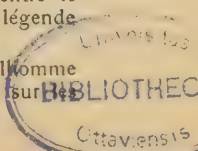
A ce moment, le chef des huguenots s'absente de nouveau et les ordonnances de police intérieure sont maintenant « faites par le roy et Mgr de Blacons, lieutenant-général de Mgr des Adretz » (4).

(1) Voir la lettre de Calvin aux Ministres de Lyon, citée ci-dessus.

(2) *Discours des premiers troubles*, p. 113.

(3) Il suffit de retracer brièvement l'histoire de ce différend entre le représentant du Roi et celui de Condé, pour ruiner à toujours la légende du comte de Sault livrant Lyon au baron des Adrets.

(4) PÉRICAUD, p. 31. — De Blacons était lui aussi un gentilhomme huguenot dauphinois, originaire du petit village du même nom sur les bords de la Drôme.



C'est peut-être à ce fait que les choses doivent d'aller plus calmement en ville ; quand de Sault peut enfin quitter Lyon, le 30 juin, il laisse « ce lieu assez en repos ».

Le 14 juillet, les considérants d'une nouvelle ordonnance, rendue « de par le roy et Mgr le baron des Adretz », portent que « c'est chose grandement pernicieuse vivre sans religion ». Il sera donc enjoint « auxdicts manans et habitans de « ladictte ville, qui souloyent tenir la part de l'église romaine, « de quelque estat, qualité ou condition qu'ilz soyent, de fréquenter les presches qui se font ordinairement en ladictte « ville et les aller ouyr à tout le moins deux fois la semaine, « savoir le dimanche et mercredy qui sont jours de prières, « à peine de dix livres d'amende pour chascune foys qu'ilz « seront deffaillans, applicables les deux tiers aux prières « (*sic*) et le tiers à celui ou ceulx qui dénonceront les deffaillans et contrevenans à la présente enjonction » (1).

Contre cet abaissement du protestantisme, une protestation fut néanmoins formulée au plus fort de l'aberration collective. Dans le pamphlet où il prend si vivement à partie Viret — dit Virolet, — le chanoine Gabriel de Saconay est obligé de constater que, du haut de la chaire protestante, le plus célèbre des pasteurs de Lyon fit un violent réquisitoire contre les atrocités de Montbrison (2). Bien plus, il proposa aux huguenots de s'en humilier. Cette preuve de courage donnée par Viret quand des Adrets commandait encore à Lyon, est un trait de plus à relever à la gloire du plus sympathique des Réformateurs.

II. — SOUBISE ET VIRET.

Le 19 juillet, arriva à Lyon un nouveau gouverneur protestant. Les crimes commis par le baron des Adrets en maintes circonstances, dans les petites villes de la région lyonnaise,

(1) PÉRICAUD, p. 33.

(2) *Discours des premiers troubles*, p. 155.

avaient complètement discrédité ce capitaine dans le parti huguenot : et les chefs réformés décidèrent son remplacement par un digne frère d'armes de Coligny, le sieur de Soubise.

De son côté, Viret, venant de Montpellier et pensant regagner Genève, s'était arrêté à Lyon dans les premiers jours de juin. Primitivement, il n'y devait faire qu'une simple halte ; mais il se décida très vite à entreprendre une activité pastorale dans la ville, qui, si récemment conquise, offrait à la Réforme une magnifique moisson (1).

La collaboration du gouverneur et du pasteur, de l'homme d'armes et de l'homme de prière, est sans doute une des pages les plus intéressantes, quoique les moins connues, de l'histoire de la Réforme.

*
* *

Jean de Parthenay-Larchevêque, sieur de Soubise, était le chef d'une des plus anciennes et estimées maisons de l'Ouest. Sa mère, veuve de très bonne heure, et exilée de la Cour par Louise de Savoie, se retira dans son château du Parc, en Poitou, et consacra dès lors son activité à l'éducation de ses enfants. « Elle fit estudier son fils aux lettres (chose « fort rare ce temps là) de sorte qu'il estoit tenu pour « un des plus scavans hommes de sa robe qui fust en France. « Ses trois filles, lesquelles elle ne pensoit point faire estu- « dier, s'y adonnèrent tellement, tant pour l'amour de leur « frère avec lequel elles se mirent à apprendre, que pour « une certaine inclination qu'ils y avoient tous, qu'elles se « rendirent des plus doctes femmes de leur temps, principal- « lement l'aisnée. » (2) Le trait n'est-il pas charmant ? « Qui « plus est à estimer, ajoute l'auteur des *Mémoires*, ladite « dame de Soubize avoit congnoissance de la vraye religion « et y instruisit ses enfants dès leur petitesse ».

(1) Lettre du 13 juin 1562, citée par BARNAUD : *P. Viret*, p. 579.

(2) *Mémoires de la vie de Jean de Parthenay -Larchevêque*, p. 7.

M^{me} de Soubise fut sur ces entrefaites rappelée à la Cour et chargée d'accompagner en Italie, au moment de son mariage, la fille d'Anne de Bretagne, Renée de Ferrare. Elle emmena avec elle, au delà des Alpes, ses filles et son fils. Jean Larchevêque passa dans ce pays qu'il aimait toute son adolescence. Il fut cependant obligé de le quitter, à la suite d'un duel ; il alla alors aux armées et y acquit la réputation « d'un des « plus sages et experts cappitaines de France ». S'étant rangé dans le parti des Montmorency, il se lia d'amitié avec « Mon- « sieur l'Admiral, qui a dit beaucoup de foyz que luy estant « mort, il ne luy estoit plus resté un tel amy, et que l'amitié « qui estoit entre eux n'estoit point seulement d'amys mais de frères » (1).

A la mort de François II, Soubise passa définitivement au protestantisme, et comme Catherine de Médicis le priaît de n'en rien dire, le flattait, l'assurait qu'il n'y avait point de charges du royaume « auxquelles il ne peut espérer », le gentilhomme répondit : « Je ne laisseray pas d'exposer tous- « jours ma vie pour le service de Leurs Majestez, mais de « mon âme je ne la veux plus en façon que soit hasarder. » (2)

Après le massacre de Vassy (1^{er} mars 1562), Condé, Coligny et les autres chefs protestants réunis à Orléans, reçurent un avis de la reine-mère, qui leur proposait de quitter le Royaume et leur donnait un délai d'un an pour vendre leurs biens. D'Andelot et Soubise demandèrent aux autres capitaines de décliner cette offre et de combattre : insistant sur « le danger en quoy ils laisseroient tant de milliers de pou- « vres personnes qui n'auroient pas le moien de faire le « mesme » et remontrant « le tort qu'ils feroient à tant de « milliers d'âmes qui s'attendoient à eulx ». (3) Leur avis prévalut.

Condé, ayant réparti les chefs protestants à travers le pays, confia à Soubise l'important commandement de Lyon. Le

(1) *Mémoires*, p. 19.

(2) *Ibid.*, p. 49.

(3) *Ibid.*, p. 58 et 59.

nouveau gouverneur rejoignit son poste à grand'peine, à travers un pays entièrement hostile, suivi seulement de quarante hommes résolus.

« C'était, nous assure l'auteur de ces *Mémoires*, un homme
« véritable et droicturier, qui ne manquoit jamais où il avoit
« promis amitié, et qui n'estoit point à racointer; qui ne pou-
« voit appliquer son esprit à petites choses, mais falloit
« qu'il l'eust tousjours occupé à quelque chose de grand...
« Oultre tout ce que dessus, il avoit la crainte de Dieu,
« qui est à priser plus que tout le reste, en laquelle il a
« tousjours vescu et persisté, jusques au dernier souspir de
« sa vie. » (1)

*
**

Nous n'entreprendrons pas de retracer le portrait et la carrière du plus remarquable des collaborateurs de Soubise à Lyon, Pierre Viret, après le gros volume que M. Barnaud lui a récemment consacré. Nous nous bornerons à emprunter à cet ouvrage considérable les détails relatifs au ministère du Réformateur à Lyon, qui sont d'un intérêt spécial pour notre étude.

Quand Viret arriva à Lyon, il souffrait d'une paralysie des membres inférieurs et craignait que l'insensibilité ne gagnât les bras et les mains. Au début de l'hiver, une bronchite le saisit. Par un effort de volonté, il parvint cependant à dominer souffrance et maladie et à déployer une activité des plus remarquables.

(1) *Mémoires*, p. 100 et 101. — Dans ces *Mémoires* de Jean Larchevêque, on pourrait relever nombre de paroles qui rendent le son spécial de la fierté huguenote. Au siège de Calais, par exemple, le maréchal Strozzi constatait devant Soubise que c'était prendre bien grande peine pour servir à la gloire de Guise, leur ennemi mortel. « Il est vray, répondit « seulement Larchevêque, mais puisque nostre honneur, nostre debvoir « et le service de nostre Roy le nous commande, il le fault faire. » (p. 21). — En 1549, sa mère était morte refusant le chant de la messe et comuniant sous les deux espèces : « Non, non, disait-elle, c'est trop longtemps dissimuler ce que nous avons dans le cœur. » Sur son lit de mort elle s'entretenait avec son fils et l'exhortait « aussi paisiblement et résolument que si elle lui eust dict à dieu pour faire un petit voyage pour s'aller récréer » (p. 14).

« La moisson est fort grande en ceste ville. » (1) « L'Eglise « ne faict que de naître » (2), et un homme de la valeur de Pierre Viret était à sa place dans une ville où le protestantisme semblait appelé à de si brillants développements. Sans négliger l'action individuelle sur les âmes, et par l'autorité morale dont il était revêtu, le Réformateur était destiné à exercer une action directe sur la conduite générale des affaires. Son ministère à Lyon est extrêmement curieux par les qualités civiques et le souci de la grandeur morale de l'Etat qu'il révèle.

J'ai déjà raconté l'acte de contrition publique que Viret avait fait au nom du protestantisme sur le massacre de Montbrison. Pendant le siège de Lyon par l'armée catholique de Nemours, la soldatesque s'impatientait et risquait maintenant de terroriser les Lyonnais : Viret s'adressa directement à elle et sut la maintenir « dans son devoir ». Les Conseillers de Lyon écrivent, le 18 novembre 1562, au Sénat de Genève, qu'ils retiennent « plus d'ayde et secours de ses doctes et saintcs enseignements que de toute nostre armée, laquelle il entretient en « quelque observation des commandementz de Dieu, autrement noz gens de guerre se pourroient desborder ». Le Conseil de l'Eglise déclare de son côté que « sans sa présence, « il nous seroit impossible de retenir noz soldatz en leur « devoir » (3).

Au mois d'août 1562, comme la reprise de Mâcon par le chef catholique Tavannes et le départ pour leur pays des soldats de la Suisse protestante jetaient les Lyonnais dans la plus grande consternation, Viret se fit un devoir de rester à Lyon, malgré la promesse qu'il avait faite aux seigneurs de Genève d'un prochain retour auprès d'eux. « La crainte que « j'ay, écrivait-il, que mon départ n'espouvante davantage « ceux qui tremblent desja de peur et qu'il ne fasse perdre le

(1) De Blacons à Bèze, 24 juin 1562.

(2) Les Syndics de Genève à de Blacons, juin 1562.

(3) Les deux témoignages sont cités par BARNAUD : *Pierre Viret*, p. 588.

« cœur à ceux qui en ont encore quelque peu me détient. » (1)

Encore un trait, rencontré celui-là dans les *Mémoires* de Jean Larchevêque. Le gouverneur Soubise se voyant bloqué dans Lyon et n'ayant plus de vivres que pour quinze jours, prit la résolution de se débarrasser des bouches inutiles : femmes, enfants et tous malheureux manquant de provisions, sept mille personnes en tout, allaient être expulsées hors des murs, et livrées à Dieu sait quel sort, devant les lignes des soudards ennemis. Quand il apprit cette nouvelle, Viret vint trouver Soubise et lui remontra « la pitié que ce seroit de mettre un si grand nombre de pauvres gens à la boucherie ». Soubise lui confessa que son cœur avait saigné lorsqu'il avait pris cette décision : mais que, sans elle, la place succomberait « et dira on que je ne scay pas mon mes-
« tier. A quoy le ministre lui respondit : « Je scay, Mon-
« sieur, que, selon le droict de la guerre, vous le devez faire ;
« mais *cette guerre n'est pas comme les aultres, car le moindre*
« *pauvre qui vit icy y a intérêt, puisque nous combattons pour*
« *la liberté de nos consciences...*, et ay une ferme foy qu'il vous
« secourra par quelque autre moien. » Et le brave commandant de la place d'acquiescer : « Encores que s'il advient du mal en
« ce faisant, je face tort à ma réputation et qu'on die que je
« n'auray pas fait debvoir de cappitaine, si est-ce que soubz
« vostre parole je le feray, ayant assurance que Dieu bénira
« ce que je fay. Et ainsy ne fut mis personne hors Lion. » (2)
On ne peut dire si ce trait de générosité fait plus d'honneur au ministre qui le conseilla ou au gouverneur qui se laissa persuader de l'accomplir (Barnaud).

« Cette guerre n'est pas comme les autres ». Ce mot de Viret définit d'une manière parfaitement exacte l'espoir des Réformés au début des guerres civiles. Un Coligny, un Soubise n'y eussent pas pris part, s'ils n'eussent vu en elles des guerres saintes. Guerres saintes non seulement dans le

(1) BARNAUD : *P. Viret*, p. 590.

(2) P. 65-66. Cf. BARNAUD : *op. cit.*, p. 588 ss.

but poursuivi, mais aussi, si l'on ose dire, dans les moyens employés. Et si cette lutte fut « comme les autres », pire que les autres même, il ne faut pas rejeter la faute sur ces peux : ailleurs que dans leurs âmes extrêmement pures la guerre déchaîna partout la bête humaine.

Pour comprendre comment la Réforme française, longtemps si pacifique et dédaigneuse du glaive, en vint à confondre son histoire avec celle des guerres civiles et de la « France désolée », il faut se replacer dans l'état d'esprit que révèlent, entre autres témoignages, ces paroles de Viret. Quand ils se virent à la merci d'un coup de main catholique — dont Vassy pouvait paraître le signe avant-coureur — les huguenots français se décidèrent à la lutte ; mais leur conviction était de combattre pour leur droit et le droit des faibles, leur volonté, de ne pas se départir sur le champ de bataille des principes chrétiens. Aux heures que nous vivons, quand un peuple est entraîné à la guerre contre son gré, par l'attaque d'une autre nation, quand il sait que « *le moindre pauvre* » qui vit sur terre « *a intérêt* » à sa victoire, quand il a conscience de combattre pour *la liberté*, il est capable de saisir l'idéal où ne cessait de communier avec Soubise l'homme des armes, Viret l'homme de pensée, et de comprendre pourquoi les fils des martyrs de Henri II se résolurent à tirer l'épée et à faire de la force la servante de leur droit. Nous pouvons déplorer l'inévitable déchéance et la perte partielle de son idéale pureté qui s'ensuivirent pour le protestantisme français : nous n'avons pas le droit de lui en vouloir d'avoir tout sacrifié au bien suprême qu'est la liberté.

III. — LE LYON HUGUENOT.

Durant l'occupation protestante de Lyon, les mœurs et les institutions se façonnèrent pour un temps à l'idéal calviniste. Une théocratie imitée de celle de Genève transforma, avec *les lieux de culte, la vie publique et la vie privée*. Enfin, l'influence

huguenote essaya de pénétrer jusqu'à la mentalité et l'esprit de l'armée.

*
**

Dès le début de mai, les églises catholiques de Lyon avaient été livrées au culte protestant. Mais dans quel état ! Des décombres en jonchaient le sol et l'air passait au travers des vitraux brisés. D'autre part, il fallait enlever les derniers monuments des cérémonies catholiques échappés à la fureur des soldats et procéder à tous les aménagements nécessités par la forme spéciale des services protestants.

En dehors de la destruction de la basilique des Macchabées de Saint-Just, que M. Péricaud place au mois de septembre 1562 (1), il ne semble pas qu'il y ait eu à déplorer sous le gouvernement de Soubise la subversion totale de nouveaux édifices. Désormais, les dégâts commis sont froidement résolus et consommés dans la seule pensée d'accommoder les sanctuaires à la nouveauté des rites.

On a conservé un très curieux document qui donne avec la plus grande précision les comptes de ces travaux d'aménagement pour un certain nombre d'églises lyonnaises. Un nommé Claude Rocheblave fut chargé par « les gens tenans le Conseil de la Ville et Eglise Réformée de Lyon » d'une part de brocanter tous les objets de prix qui pouvaient encore exister dans les églises catholiques, et de l'autre de solder tous les frais causés par « l'accoustrement desdits temples pour la prédication de l'Évangile ». Recettes et dépenses se balancent à peu près (2).

Ainsi nous apprenons que, pour les deux églises Saint-Jean et Sainte-Croix, la vente des objets en argent, fer, cuivre, laiton et plomb, du linge et des tapisseries de la cathédrale ne produisit pas moins de 2.537 livres. En novembre, on remit encore à l'arsenal du gouverneur Soubise un quintal de

(1) Cf. PÉRICAUD : *op. cit.*, p. 34.

(2) Voir une réimpression de cette comptabilité à la suite de la brochure déjà citée de M. Niepce. Le document original est aux Archives de Lyon.

fer, un de plomb. La « frégate » (1), du même coup, reçut 75 livres de métal. Des chapes et ornements d'église, on enleva l'or qu'on jeta dans les creusets : en voilà pour plus de onze cents livres.

Une lettre de Soubise aux Seigneurs de Berne (29 juillet 1562) fait allusion à la saisie qui fut opérée des trésors des églises. Mais la prise fut loin d'être magnifique : elle n'aurait fourni que la dixième partie de la somme qu'on attendait d'elle.

Par contre, le sieur Rocheblave paya 400 livres aux nommés Michel le Bel et Pierre Héricard, qui remplacèrent les anciens vitraux par d'autres « avec armoyries tant du Roy que de la ville ». Jehan Merle « blanchisseur » — c'est-à-dire peintre en bâtiments — reçut aussi un salaire important pour avoir « accoustré, blanchy et grisé l'entrée du temple « Sainte-Croix et affigé sur la porte dudict temple les commandements de Dieu et armoyries du Roy ». On dressa dans l'église une tribune circulaire ; on fit une chaire et des bancs de noyer et l'on recouvrit les bancs de drap vert.

Comme nous l'avons vu, une ordonnance du baron des Adrets exigeait que tout Lyonnais assistât au culte deux fois par semaine, le dimanche et le mercredi. J'aime à croire que ce décret est resté lettre morte. Quoi qu'il en soit, on affirme que les services réformés étaient très fréquentés à la fin de l'occupation protestante, surtout ceux du dimanche, jour où les douze ou treize temples ordinaires ne désemplissaient pas (2).

*
* *

A la vie publique les huguenots firent aussi subir un certain nombre de modifications.

Le gouverneur Soubise était investi d'une véritable dicta-

(1) La frégate était, dit M. Niepce, un « bateau armé et ponté qui servait pour la défense de Lyon sur la rivière ».

(2) Cf. le *Discours des choses advenues en la ville de Lyon pendant que M. de Soubiçe y a commandé*, qui est l'écrit complémentaire des *Mémoires de Jean Larchevêque*, et qui a été réimprimé dans le *Bull. Hist. Prot. fr.*, t. XXVIII et XXIX. — Le passage auquel nous faisons allusion est à la p. 260 du t. XXIX.

ture, comme il est naturel d'ailleurs pour le commandant d'une place forte environnée d'ennemis. Au-dessous de lui, le consulat continuait à assumer l'autorité municipale. Dans les premiers temps de la domination huguenote, aux douze anciens échevins on avait adjoint un nombre égal de protestants. Au moment du renouvellement régulier du corps consulaire, on supprima ces conseillers supplémentaires. Mais on exigea des candidats la qualité de huguenot (1).

Bien plus, il est possible qu'à certains moments au moins l'organisation ecclésiastique se soit confondue avec l'organisation municipale. Les attributions du sieur Rocheblave furent fixées par « les gens tenans le Conseil de la Ville et Eglise Réformée de Lyon ». Ce serait le chef-d'œuvre de la théocratie.

Le calvinisme essaya aussi de discipliner l'enseignement, comme un an plus tôt le cléricisme avait voulu se l'annexer : au collège de la Trinité « les prières seront faites selon la « coutume et ordonnance de l'église réformée, sans que « par cy après ne soit dit, ne célébrez aucune messe ne cere-
« monie papale » (2).

Le système d'autorité qu'adopta alors le protestantisme se moulait si exactement sur les méthodes du cléricisme, qu'on vit réapparaître la distinction chère aux inquisiteurs du juge ecclésiastique et du bras séculier. Le Consistoire condamnet-il les propositions renfermées dans un livre qui circule sous le manteau ? Le gouverneur Soubise décide « la suppression « de ce livre et que ceulx qui en seroient trouvés saisis ou « qui les auroient distribuez seront penduz et étranglez sans « aucune forme et figure de procez et sans espérance de « grâce ni de modération » (3).

La remarquable institution lyonnaise de « l'Aumosne Géné-

(1) « Avant qu'ils ne puissent s'ingérer en la cause publique, ils seront tenus de rapporter de Messieurs du Consistoire certification de leur foi. » (Actes consulaires.)

(2) Actes consulaires, 1562. Cité par M. Rondot dans son article sur *Les Temples et les Cimetières des Protestants à Lyon*.

(3) Cité dans le même article.

nérale » réserva désormais ses subsides à ceux qui « certifioient qu'ils fréquentoient les presches et n'estoient ni gourmands, ni ivrognes, paresseux, papistes et séditieux » (1).

Il n'est pas jusqu'à la couleur des robes des sœurs de l'Hôpital que l'autorité protestante n'ait voulu changer : elles seront noires maintenant et recouvertes d'un tablier blanc.

Quelle influence, d'autre part, la domination protestante exerça-t-elle sur la vie privée des Lyonnais ? Il serait fort curieux de l'apprécier, mais nous n'avons pour le faire qu'un document discutable encore, puisqu'il émane d'un huguenot très fervent.

Antoine du Pinet, protestant lyonnais, auteur d'un ouvrage intitulé : *Plantz, pourtraictz et descriptions de plusieurs villes et forteresses* (2), se plaît à opposer le luxe et la luxure communs dans Lyon antérieurement à la domination huguenote, et la simplicité de mœurs et de conscience qui s'y sont répandues depuis. « Car il n'y a eu Ordonnances royaux, siège
« présidial, Lieutenant criminel, Juge criminel, ny Prévost qui
« ayent sceu ny peu abaisser la superfluité des habitz, des-
« truire la paillardise, les blasphèmes et les voleries ordi-
« naires auxquelles ceste poure ville estoit tant subjecte,
« quelque force qu'ilz ayent mise après. Et néantmoins,
« dèz que ceste sainte semence Evangélique y a esté semée,
« on a veu tout cela évanouir comme fumée, pour le moins
« les désordres n'y sont plus si vulgaires qu'ilz estoyent du
« passé. »

Cet honnête bourgeois compte pour enrichir la cité moins sur l'extension du commerce, des foires et de la banque que sur les patientes économies qui seules constituent les fortunes bien assises. « Je m'esbahiz de l'opinion d'aucuns qui pensent
« les deniers des Banquiers estrangers tant Allemans, Italiens
« que Espagnols et Portugallois avoir esté et estre cause de la

(1) Registre de l'Aumône générale, archives de l'hôpital de la Charité, cité encore dans le même article.

(2) Lyon, 1564, in-fol. — Les passages cités ici le sont d'après PÉRICAUD, *op. cit.*, p. 40-42.

« richesse de Lyon. Vray est que où le maniemment des deniers
« est, il apporte, par nécessité, profit. Mais à qui ? n'est-ce pas
« à ceux qui le manyent, qui enfin, souz ombre de mille escuz
« de monstre et de bonne parade, pour un an ou deux viennent
« à avoir promissions et crédit de dix mille, voire de vingt
« mille escuz, et puis laissent une faillite pour mémoire de
« leur prudhommie !... Du temps de ces braves roys de
« France qui portoient les chapperons à borreletz et à cor-
« nette, ... une damoiselle vestue de fine escarlate rouge ou
« violette ne sentoit-elle aussi bien sa femme de bonne mai-
« son que nos femmes de court font aujourd'huy avec leurs
« droguetz de soye et leurs estamines de toyle d'ortie ? En ce
« temps-là, le marchand estoit aysé à remarquer d'avec le
« gentilhomme et le gentilhomme d'avec l'homme de longue
« robbe : et tous néantmoins vestuz de draps de laine. Lors
« n'estoit question d'un simple bouchier ou artizan lyonnois
« portast un acoustrement de trente escuz, de façon... » Et
d'où vient maintenant tel désordre, « sinon de la bombance
« et superfluité des draps de soye practiquée et moyennée
« à Lyon par les banquiers estrangers, qui, souz cette douce
« poyson, ont tiré tous les deniers hors de ce royaume... Et
« par ainsi vous, Messieurs de Lyon, ne soyez trop eschauf-
« fez après telles denrées : dressez en vostre ville des arts
« et traffiques nécessaires à la conservation de vostre républi-
« que, et qui induisent les nations estranges à vous venir
« rechercher... L'homme chrestien se contente d'estre honnes-
« tement et simplement vestu : aussi sera la femme d'honneur,
« sans estre jalouse de l'attiffet de sa voisine ».

Et du Pinet termine par cette vertueuse péroraison : « Reco-
« gnois donc (ô ville de Lyon) ceste main de Dieu et tu seras
« heureuse. Ne pense pas que le diable fasse tes foires

(1) Déjà apparaît ici l'idée maîtresse du système et de l'activité de Colbert. Acheter à l'étranger, c'est faire émigrer le numéraire, donc la richesse, hors du royaume ; en conséquence, pour conserver et accroître la fortune du pays, il est nécessaire de développer toutes les industries à l'intérieur, et si possible d'exporter. — Les étoffes de soie n'étaient point alors fabriquées à Lyon, on les faisait venir d'Italie.

« riches et marchandes : tout ton bien vient de Dieu, et d'iceluy
« fault attendre ta prospérité. Jette ton espérance en luy, durant
« les traverses que tu sens à présent, et il t'exaucera... Si tu
« chasses hors de toy et vengeances et pilleries, et que tu te
« conformes à la doctrine preschée au milieu de toy, tu serviras
« d'exemple de bénédiction aux aultres villes de ce royaume et
« accroistras ton los et renom de jour en jour. De quoy Dieu
« t'en doint la grâce. Amen. » Bien curieuses sont ces idées
d'un bourgeois protestant du ^{xvi}e siècle, par le « mélange
de vertus bourgeoises et de puritanisme » qui les caracté-
rise (Péridaud).

Les troupes huguenotes qui formaient la garnison de Lyon étaient d'origines très diverses et de composition très mêlée. C'est aux soldats du baron des Adrets qu'il faut apparemment attribuer la plus belle part des dévastations commises dans les églises catholiques : un chef a d'ordinaire les soldats qu'il mérite. Les contingents suisses que le consulat de Lyon avait pris à gages au début de l'été de 1562 avaient sans doute beaucoup couru le monde avant de s'astreindre à la discipline huguenote. S'il y eut dans la petite armée de Soubise des soldats qui firent la campagne, non par métier, mais par dévouement à « la cause », ils durent appartenir aux compagnies provençales et bourguignonnes qui firent leur apparition dans Lyon pendant le siège.

A de nombreux indices on peut voir combien ces dangereux protecteurs étaient craints. Une action religieuse semble avoir été spécialement tentée sur eux. Viret s'y appliqua avec succès. Voici d'autre part quelques extraits d'un petit livre de prières rédigé à l'intention des soldats. Ils montreront l'état d'esprit de l'armée huguenote, ou tout au moins celui qu'on s'efforçait de lui inspirer :

PRIÈRES DU MATIN AUX CORPS DE GARDE

*Notre ayde soit au nom de Dieu
qui a fait le ciel et la terre. Amen.*

Notre Dieu, nostre Père et nostre Sauveur, puis qu'il t'a pleu nous faire la grâce de passer la nuit, pour venir jusques au jour présent : vueille

aussi maintenant nous faire ce bien que nous l'employons tout à ton service. Tellement que nous ne pensions, ne disions et ne façions rien, sinon pour te complaire et obéir à ta bonne volonté : à fin que par ce moyen toutes noz œuvres soyent à la gloire de ton nom et edification de noz prochains. Et comme il te plaît de faire luire ton soleil sur la terre, pour nous esclairer corporellement : vueille aussi par la clarté de ton Esprit illuminer nos entendemens et nos cœurs, pour les diriger en la droite voye de ta justice : nous prenant en ta sainte conduite et protection, pour tout le temps de nostre vie et nous pardonnant toutes noz fautes passées, par ta miséricorde, comme tu as promis à tous ceux qui t'en requerront de bon cœur.

Et nommément, Seigneur, pource que nostre fragilité pourroit estre cause, sans ton aide spéciale, de nous faire facilement abuser des armes que tu nous as mises en la main : nous te supplions très humblement, au nom et en la faveur de nostre Seigneur Jésus-Christ, qu'il te plaise tellement adresser par la vertu de ton S. Esprit et nous et nos mains et noz armes, que suyvant l'enseignement de ta sainte parole, en nous contentans de noz gages et vivans en toute sobriété et modestie, sans noise, mutinerie, batteries, pilleries, blasphèmes, paillardises, ny autres excès, tu nous face la grâce de cheminer en ta crainte, de nous employer saintement en ceste vocation des armes, à laquelle tu nous as appelez : non point pour lascher la bride à quelque mauvaise affection, mais seulement pour maintenir ton honneur, avecques le service de nostre Roy : soubs le gouvernement de la Royne sa mère, et pour la conservation de nostre patrie en toute bonne conscience.

Et s'il te plaît ainsi, Seigneur, qu'il faille venir jusques aux mains, nous protestons en vérité devant toy, grand Dieu des armées, que nous aymerions beaucoup mieux vivre en paix, sans avoir les mains sanglantes du sang humain. Mais s'il est ainsi que tu nous vueille faire exécuteur de tes justes jugemens, nous te supplions qu'il te plaise ne nous imputer point la mort de ceux que tu livreras entre noz mains : et faire la grâce à nos chef, capitaines et autres conducteurs, de nous guider par ton saint conseil : et à nous, qu'en leur obéissant franchement sans rebellion et mutination quelconque, nous puissions marcher et combatre en toute force et constance de cœur et de corps, jusques à la dernière goutte de nostre sang, si tu l'as ainsi déterminé pour obtenir pleine victoire contre tes ennemis et les nostres, par laquelle ton saint nom soit glorifié en nous, tes pouvres Eglises soyent conservées, nostre Roy et son Royaume soyent maintenez en sauveté et toute assurance, dessoubz ta sainte protection.

Nous te supplions aussi, Seigneur, qu'il te plaise amener tous pouvres ignorans à la cognoissance de ton saint Evangile et confermer en toutes grâces ceux que tu as desja illuminez. Et que pour ce faire, il te plaise susciter et entretenir tousjours en ton Eglise de bons et fidèles pasteurs.

Donne nous aussi un vray cœur simple et obéissant à la doctrine, corrections et exhortations qui nous seront faictes en ton nom... (1)

L'histoire religieuse compte peu de textes aussi remarquables dans leur émouvante simplicité.

IV. — LES EFFORTS CATHOLIQUES CONTRE LYON.

LA PAIX D'AMBOISE (10 Mars 1563).

ET LA REDDITION DE LYON. (Juin 1563).

Lorsque Soubise avait pris possession du commandement de Lyon, les environs de la grande cité se trouvaient presque entièrement dégagés d'armées catholiques. Le baron des Adrets avait, à la pointe de l'épée, chassé l'ancienne religion du Dauphiné ; puis, ne faisant que traverser Lyon, il avait occupé Mâcon et Montbrison, le sud de la Bourgogne et la majeure partie du Forez.

En fait, la situation devenait des plus alarmante pour les huguenots. Le sieur de Tavannes, gentilhomme catholique, formait une armée importante dans le bassin supérieur de la Saône et descendait la rivière. Quelles forces pouvait-on lui opposer ? (2)

A son arrivée à Lyon, Soubise avait mandé le baron des Adrets et l'avait prié de ne plus exercer désormais de représailles. Le chef de bande, qui ne pouvait supporter d'avoir un maître, refusa et retourna guerroyer à son compte en Dauphiné.

(1) Les « prières du matin aux corps de garde » se terminent par l'Oraison dominicale et le Symbole des Apôtres. Elles sont suivies des « prières du soir en l'assiette de la garde ». Ces prières sont réunies sous le titre de : *Prières ordinaires des soldats de l'armée conduite par Monsieur le Prince de Condé... dédiées aux soldats du camp de l'Eglise de Lyon* (Lyon, 1563). La Bibliothèque de Lyon (Fonds Coste) possède un exemplaire de ce très intéressant petit recueil.

(2) Nous nous servons beaucoup pour le récit de ces événements du très instructif *Discours des choses advenues en la ville de Lyon pendant que M. de Soubise y a commandé*.

Le consulat élargi, à qui en réalité le gouvernement de Lyon était incombé pendant les premiers mois de l'occupation protestante, avait, d'autre part, signé un contrat fort onéreux avec les cantons protestants suisses pour l'envoi de troupes. Berne, Neuchâtel et le Valais avaient fourni cinq à six mille soldats qui devaient arriver à Lyon quelques jours après l'entrée de Soubise. Mais ces compagnies avaient reçu l'ordre étrange de ne jamais combattre en dehors des murs de Lyon et de se borner à défendre la ville si elle était attaquée. Le gouverneur, qui redoutait pour Lyon la présence de ces bandes un peu mêlées, voulut les lancer contre Tavannes. Elles refusèrent catégoriquement. Soubise les envoya alors fourrager dans la campagne de Mâcon, et quand leur mois fut fini, les réexpédia en Suisse (1).

Lyon ne possédait donc plus de troupes huguenotes. Son gouverneur lui-même n'avait été suivi depuis Orléans que par quarante hommes d'armes. Enfin la situation financière était franchement mauvaise ; la vente des biens ecclésiastiques, sur laquelle on avait beaucoup compté, n'avait rapporté qu'une somme insignifiante, et la solde des compagnies suisses avait dévoré toutes les ressources disponibles (2).

Soubise semble avoir fait face à toutes ces difficultés avec beaucoup de fermeté et de diligence. Tout entouré d'ennemis qu'il fût, il réussit à tenir bon dans Lyon jusqu'après la paix d'Amboise et à ne rendre la place qui lui était confiée que sur l'ordre même du chef protestant. Pour parer au manque d'argent, il imposa aux bourgeois lyonnais des contributions. Pour constituer une armée, il rappela le capitaine de Blacons, qui guerroyait en Forez avec quelques centaines d'hommes, et fit refluer sur Lyon les garnisons de villes dauphinoises comme Vienne. Un certain nombre des soldats suisses licenciés se joignirent à la petite armée ainsi ras-

(1) « Ils ne servoient de rien, sinon d'espuiser l'argent de la ville et manger les vivres, comme ils feirent en deux mois plus que tous les soldats français ne feirent en tout le temps de la guerre. » (*Discours des choses advenues...*, dans *Bull. hist. prot. fr.*, t. xxviii, p. 494).

(2) Lettre de Soubise aux Seigneurs de Berne, du 29 juillet 1562.

semblée, en promettant cette fois d'obéir sans condition aux ordres de Soubise.

*
.

Entre temps, Màcon avait été repris par les catholiques, et Tavannes leur chef s'était avancé jusqu'à Anse, à trois lieues seulement de Lyon. Le duc de Nemours vint bientôt prendre la direction de l'armée catholique, que trois mille hommes de pied italiens venaient au même moment renforcer.

Alors commença entre les deux camps une série d'assez « grosses escarmouches, tant de gens de pied que de gens de cheval, esquelles quelques fois les ungs, quelques fois les autres avoient du meilleur ». Mais avec le temps les vivres amassés dans la grande cité se faisaient rares, le ravitaillement étant gêné par l'armée ennemie qui tenait la campagne au nord de Lyon.

Ce fut bien pis lorsque Nemours, déplaçant ses soldats et contournant Lyon, vint opérer au sud de la ville. Il trouva Vienne dégarnie et s'en empara. Dès ce moment les lignes de communication de Soubise avec la France protestante furent singulièrement compromises.

C'est alors que, le priant d'oublier leur querelle, le gouverneur demanda au baron des Adrets de venir à Lyon et de lui apporter l'appoint de ses forces. Puis tous deux livreraient bataille à Nemours et seraient en mesure de dégager la place.

Ce plan échoua complètement. Des Adrets, en essayant de gagner Lyon, fut bousculé à Beaurepaire. Il n'arriva dans les murs de Lyon qu'à grand'peine et serré de près par les ennemis. Sénas et Mouvans purent cependant faire entrer encore dans la ville douze cents soldats huguenots de Provence. L'égalité numérique était rétablie avec l'ennemi pour l'infanterie : mais on refusa à Soubise les reîtres que d'Andelot ramenait d'Allemagne, et le manque de cavaliers fut cause de nouveaux échecs.

Bientôt la trahison du baron des Adrets, à qui les chefs

huguenots avaient de nouveau reproché « ses débordemens », et qui lia partie avec Nemours, enleva à Soubise toute possibilité de tenter des sorties et de se ravitailler. Les catholiques occupèrent Saint-Genis-Laval, Villefranche, Trévoux, les Dombes. Ils nouèrent des intelligences avec leurs coreligionnaires restés à l'intérieur de la ville. Ils essayèrent même de remonter le courant du Rhône sur des bateaux et de donner l'assaut sur un point faible des fortifications qu'on connaissait de ce côté. Leur tentative du reste fut repoussée avec pertes, comme une autre qui fut faite vers Saint-Just.

Grâce à ces deux derniers succès, au début de 1563, la situation de la ville huguenote s'était beaucoup améliorée. Les provisions étaient devenues un peu plus abondantes. La résistance pouvait se prolonger, vigoureuse.

*
* *

Et, en effet, ce furent uniquement des raisons de politique générale qui entraînèrent la reddition de Lyon. La paix d'Amboise avait été signée le 19 mars 1563. Ses clauses assuraient le libre exercice de la religion réformée dans les villes encore au pouvoir des calvinistes, dans Lyon en particulier.

Cependant Soubise mit une singulière insistance à retarder la remise de Lyon aux représentants réguliers du Roi ; les soldats du duc de Nemours n'allaient-ils pas se venger sur les Lyonnais des déconvenues qu'ils avaient éprouvées devant la place ? par leur nombre, les huguenots lyonnais n'avaient-ils pas droit à plus de lieux de culte que ne leur en assurait « la paix » ? Sur ce thème, le gouverneur protestant engagea une correspondance suivie avec Catherine de Médicis. Il obtint qu'à la place du duc de Nemours, ce serait le maréchal de Vieilleville, gentilhomme beaucoup plus accommodant et libéral, qui viendrait à Lyon pour faire exécuter l'édit de pacification. Le 9 juin, le Consulat adhéra au traité, et le 15 du même mois, Vieilleville recevait les clefs de Lyon.

En vertu de la paix, ou mieux de la trêve d'Amboise, les

huguenots se voyaient enlever la jouissance de toutes les églises paroissiales où ils célébraient leur culte depuis plus d'un an. Le 18 du mois de juin 1563, la messe fut dite de nouveau dans la cathédrale de Saint-Jean : le jésuite Auger (1), dont Viret avait sauvé la tête en avril 1562, lors de la prise de Valence, exhorta, dit-on, ses auditeurs à la tolérance et à la concorde.

Par contre, les huguenots reçurent l'autorisation de bâtir trois temples — un de plus que ne leur en promettait l'édit. Vieilleville fixa, le 4 juillet, l'emplacement des futurs temples réformés : « Ung jardin appartenant au cappitaine Sala du costé de Fourvière, joignant une ouverture nouvelle qui a esti faite pour descendre de la rue Saint-Barthélémy à la place des Changes, » — « une placé qui est sur les fossez joignant le cloistre des religieuses de Saint-Pierre » (c'est-à-dire une partie du terrain occupé aujourd'hui par l'Hôtel de Ville (2)) — et « semblablement une autre place qui soloit estre en vignes et jardins appartenant aux Jacoupins » (3). En attendant l'achèvement des édifices construits sur ces points, et pour donner un délai maximum de six mois, les églises des Cordeliers et de Confort, ainsi que l'orphelinat de la Chana, seront conservés aux protestants.

Mais aussitôt le capitaine catholique Sala, les frères du couvent de Confort, les nonnes de Saint-Pierre, tous rentrés dans Lyon, se pourvurent d'un commun accord devant le Roi. Ils

(1) Péricaud, dans sa *Notice sur Edmond Auger*, est assez élogieux pour ce personnage. M. Hauser, au contraire, voit en lui un fanatique violent ; selon lui, que le P. Jésuite « ait été l'un des auteurs du massacre de Bordeaux, ce n'est point une vérité historiquement établie, c'est une opinion qui a pour elle, à défaut d'absolue certitude, le maximum de probabilité ». (*Bull. Hist. Prot. fr.*, 60^e année, 1911, p. 306).

(2) Les anciennes fortifications de Lyon qui allaient du Rhône à la Saône à la hauteur des Terreaux avaient été abandonnées au temps de François 1^{er} et remplacées par une autre ligne qui unissait les deux fleuves en gravissant le coteau de la Croix-Rousse. Une part des terrains vagues autrefois occupés par les murs et les fossés était donc gratuitement concédée aux protestants. Le terrain des deux autres temples, au contraire, dut être acheté aux propriétaires par le Consistoire.

(3) Ce texte est cité par N. RONDOT, dans l'article déjà signalé.

obtinrent de Vieilleville une ordonnance qui, le 4 mai 1564, modifia la situation des lieux de culte protestants. « Du costé de Fourvière » — c'est-à-dire sur la rive droite de la Saône — un temple sera bâti sur l'emplacement de « la grange de Caton au-devant du Cigne en Bourgneuf » et de « la maison d'après qui estoit à Jacques Brippio ». « Pour le costé du Rhône », le lieu où sera édifié le temple des Terreaux est précisé et limité. Une troisième construction pourra être placée entre la rue Tupin « de bize », c'est-à-dire au nord, et la rue Ferrandière « du costé du vent », donc au midi. Mais que les protestants se hâtent d'aménager leurs temples : on va leur enlever l'église des Cordeliers et l'asile de la Chana (1).

« Et lors ils se mirent tous, grands et petits, hommes et « femmes, à porter la terre pour combler les dictz fossez « (des Terreaux) et faisoit bon voir les Damoysselles deux à « deux, retroussées jusques à my jambe... et la chausse bien « tirée, pourtant le benot par les manilles (2), chantants leurs « chansons de Marot et de Bèze à gorge desployée, et se « faisoient maintes belles collations ès jardins de là environ, « non sans beaucoup de commodité pour les amou- « reux. » (3)

Le ligueur Rubys peut plaisanter. Le spectacle reste splendide de ces hommes et de ces femmes, de ces riches et de ces pauvres, de ces jeunes et de ces vieux, remuant tous ensemble la terre pour édifier plus vite le sanctuaire de leur foi. De leur côté, les religieuses de Saint-Pierre déclarent que « l'œuvre est continuée par ung gros nombre de gens de toutes sortes et estactz ». Enfin Viret, écrivant le 10 mai 1564 à Ambroise Blaurer, constate que « l'ardeur de chacun est

(1) Ordonnance citée par N. RONDOT, auquel nous renvoyons pour plus de détails.

(2) « Pourtant le benot par les manilles », cela signifie, en langage moderne : « tirant la brouette par ses bras ».

(3) RUBYS : *Histoire véritable*, p. 402.

grande, comme autrefois lorsque les Hébreux construisaient leur temple » (1).

L'édifice des Terreaux affectait, selon M. Rondot (2), une forme circulaire. Une tribune faisait à l'intérieur le tour de l'édifice. Au centre se trouvait la chaire ; et des bancs de bois étaient disposés tout autour d'elle en cercle. Quatre fenêtres ovales éclairaient l'édifice. En tout une austère et calviniste simplicité.

En même temps étaient construits les deux autres lieux de culte permis par le Roi ; celui de la rue Ferrandière s'appela « Temple Paradis », celui de la rue Bourgneuf « Temple de la Fleur de Lys » (3).

La rapidité et l'entrain avec lesquels tout cet effort fut fourni, semblent démontrer que l'église protestante de Lyon conservait, dans le nouvel état de choses, une puissante vitalité. Les services des réformés continuaient à être suivis par de vraies foules. « De jour en jour, l'Eglise augmente », s'écriait joyeusement Viret le 13 juillet 1563. « C'est un grand plaisir, « disait aussi le même pasteur, de voir les belles compai-
« gnies qui assistent au sermon. Il a plu à Dieu que nous
« revinssions en ce meslinge de religion, mais nous avons
« bonne espérance qu'il fera retourner le tout à sa plus grande
« gloire et à plus grande édification de son église, pourvu
« que les nostres se sachent contenir en toute modestie, com-
« me nous les en exhortons tous les jours (4). »

(1) *Magnam videmus omnium alacritatem... sicut Israelitae quum exstruendum erat Tabernaculum.*

(2) On peut tout aussi bien estimer que cette description, faite d'après un dessin du temps conservé, s'applique non au temple des Terreaux, mais au temple Paradis.

(3) Les frais occasionnés par la construction simultanée de ces trois temples durent obérer singulièrement le budget de l'Eglise de Lyon. D'autant qu'un passage de la lettre de Viret à Ambroise Blaurer, du 10 mai 1564, conservée à la Bibliothèque de Saint-Gall, nous autorise à penser que des travaux avaient déjà été entrepris sur les emplacements que la première ordonnance de Vieilleville avait donnés et la seconde arrachés aux protestants.

(4) BARNAUD : *P. Viret*, p. 596.

CONCLUSION

Comment a-t-il suffi de moins de dix ans pour anéantir cette minorité huguenote, si nombreuse, semble-t-il, qu'on peut à peine l'appeler une minorité? La chose vaudrait la peine d'être relatée. Dans un tel récit on verrait lentement périr l'église protestante de Lyon, noyée au milieu des provinces catholiques, livrée au caprice des courtisans félons, proie offerte aux ligueurs pour venger leurs déconvenues et rendre grâces à Dieu de leurs victoires. Le passage à Lyon de Charles IX et de Catherine de Médicis (juin 1564), l'expulsion hors du royaume de Pierre Viret et de son collègue le Neuchâtelois Chaillet (août 1565), la nomination au gouvernement de Lyon du président de Birague, le « marteau des hérétiques » (septembre 1565), la ruée du peuple catholique sur les temples des Terreaux et Paradis, « lesquels furent en moins de rien mis rez pied, rez terre » (mars 1567), l'exil des bourgeois protestants et le pillage des boutiques réformées (fin de 1567), sont les dates marquantes de l'horrible progression de l'intolérance catholique. Elles préparent l'ignoble carnage du 31 août 1572, les « Vespres lyonnaises », qui suivirent d'une semaine les « Matines Parisiennes ». Quand les flots rougis de la Saône eurent repris leur couleur normale, l'Eglise protestante de Lyon n'existait plus. La Ligue toute puissante à Lyon l'empêcha pendant vingt ans de renaître.

Ceux qui affirment l'incompatibilité du génie français au xvi^e siècle avec la pensée huguenote ont besoin de connaître et de méditer ces faits. Ils conviendront, après étude, que, au moins dans le cas particulier de Lyon, la Réforme fut plutôt extirpée par les vexations et le glaive, que rejetée par la libre décision et le choix des populations.

Mais du présent travail une conclusion déjà peut être tirée. C'est que la grande cité de la Saône et du Rhône vit se poursuivre dans ses murs, pendant tout le cours du xvi^e siècle, un

essor réformé des plus puissant. En quelques lignes, retraçons ses origines et ses phases principales.

La Réforme qui, sans conteste, a eu à plusieurs reprises des relations avec l'Allemagne ou la Suisse, n'apparaît nullement comme une importation étrangère, comme un produit du dehors artificiellement imposé aux esprits français. Elle fut plutôt la conséquence d'une longue évolution générale de la pensée, évolution universelle, par conséquent locale aussi. La rapidité de ses premiers succès, l'intelligence immédiate de son essence par ses premiers adeptes — une Marguerite de Navarre, un Maigret, — l'identité de ses mots d'ordre du début avec ceux de l'humanisme en disent long à cet égard.

Si l'on cherche à dégager des premiers textes « évangéliques » l'aspiration centrale qui, plus ou moins consciente d'elle-même, les anime : si l'on veut discerner le caractère qui doit marquer les « temps nouveaux » tant désirés, — c'est à une conception transformée de la nature de la religion qu'il faut en venir.

Du christianisme le moyen âge avait fait une théologie, une hiérarchie, un gouvernement temporel ; du chrétien un homme qui se soumet aux dogmes, aux évêques, aux injonctions papales, sans discussion, sans examen. Mais parallèle à cette tendance qui visait à détruire la vie libre et la personne, une autre impulsion se manifestait. Elle concevait la religion, non plus comme une institution objective, mais comme une disposition subjective, comme la vie nouvelle de l'âme qui, libérée de tout le clinquant qu'on lui donne pour vrai argent, trouve son rang dans l'ordre du monde et oriente sa volonté vers le bien. Longtemps les deux mouvements coururent de front, sans s'opposer : saint Bernard, Gerson, a Kempis, qui représentèrent au moyen âge la seconde tendance avec le plus de force, furent des enfants de l'Eglise absolument et sincèrement soumis. La logique des événements retarde toujours sur la logique des idées. La rupture cependant était inévitable. A l'instant même où ils la consummaient, les « évan-

géliques » pensaient rester de très fidèles catholiques. L'abîme était déjà creusé, quand ils croyaient encore au triomphe complet des opinions qu'ils émettaient par le seul rayonnement dont elles luisaient pour eux.

L'illusion générale sur l'attitude que prendrait l'Eglise au sujet des idées nouvelles valut d'abord à ces dernières un brillant succès : puis, lorsque Rome, dans un sentiment très sûr de l'essence du catholicisme, eut exigé leur reniement, l'armée des novateurs se disloqua entièrement : il n'y eut plus que des proscrits, des déserteurs ou des soumis.

Mais la volonté d'une religion nouvelle était trop puissante déjà, pour mourir par un simple bref papal. Les idées ont plus longue vie que les hommes. Celle dont nous parlons va, sous la pression des circonstances, se préciser seulement et se transformer. Un instant stupéfaits, les évangéliques les plus avancés se sont ressaisis ; ils comprennent que, pour lutter contre une doctrine formulée, une autre doctrine doit être également formulée par antithèse. Calvin écrit l'*Institution chrétienne* ; et, à Lyon même, les « évangéliques » non rentrés dans l'obédience catholique commencent à être appelés des « protestants ».

Pendant plus d'un quart de siècle, la surveillance exercée par le trône et l'autel empêcha le protestantisme lyonnais de lever la tête. Seuls, les supplices lui permettaient de révéler son existence. De nombreux faits de détail, qui nous sont connus, nous obligent cependant à penser que son action fut constante et ses efforts incessants.

Dès que les circonstances politiques furent devenues plus favorables, en quelques mois, la religion réformée fit à Lyon des progrès très rapides et brillants. Elle n'eût pu les réaliser si une aspiration collective très puissante ne lui avait ouvert la voie. Bientôt elle s'empara de Lyon de vive force.

Mais la victoire même renfermait un danger. Etant données ses origines, le protestantisme aurait dû y parer. Constitué en son fond par l'effort de la personnalité pour se dégager de la contrainte sociale, ayant apporté ou renouvelé le sens de

la grandeur et de l'inviolabilité de chaque âme — pourquoi fut-il infidèle à lui-même, pourquoi ses plus grands chefs limitèrent-ils l'empire indéfini de la conscience ? La Réforme avait trouvé dans la notion de personne morale l'assiette de la tolérance ; une conception malencontreuse, qu'elle ne sut pas détruire assez vite, vint gêner sa marche et suspendre pour plusieurs siècles les conséquences légitimes de son principe.

Les époques de l'histoire, comme les hommes, se libèrent très lentement, très péniblement, du passé. Le xvi^e siècle, en particulier, s'il est une Renaissance, une aurore, apparaît sous bien des aspects, comme une lutte acharnée, difficile, entre les idées du moyen âge encore formidablement puissantes et les idées de l'avenir, dont le succès à l'époque où nous vivons, s'il est certain, n'est pas encore complet.

De l'héritage médiéval une habitude d'esprit resta, particulièrement tenace : on pense toujours constituer, en traduisant les intuitions religieuses en formules intellectuelles, un système absolument vrai et indéfiniment extensible par voie déductive. Par suite on tient pour l'homme le plus religieux celui qui adhère au plus grand nombre de dogmes reçus, non pas celui qui croit d'une manière indépendante et personnelle, mais de toute son âme. Puisque donc il n'y a pas de salut sans l'acceptation d'un credo, n'est-il pas charitable d'obliger par tous les moyens les hommes à s'y soumettre ?

Ainsi donc, à peine libérés du moyen âge, Réformateurs et Réformés hésitaient déjà à suivre la voie ouverte devant eux et s'efforçaient d'accoupler, dans le type nouveau de religion qu'ils proposaient, les éléments les plus hétérogènes. Il nous est facile de critiquer aujourd'hui leurs tâtonnements, nous qui avons, non seulement le recul de l'histoire, mais encore l'habitude de jouer avec le principe de liberté. Qu'on estime surtout combien difficile il était pour les génies qui découvraient ce principe, d'en fixer les limites et d'en apercevoir l'étendue. Vers le même temps, Christophe Colombt abordant dans une petite île des Antilles, croyait simplemen,

reconnaître une dépendance des Indes : il découvrait un monde.

*
* *

Au cours de notre récit, nous aurions dû mettre mieux en relief la haute tenue morale qui caractérise toute cette histoire. Certes il serait vain de chercher à atténuer les fautes d'un baron des Adrets ou du ministre Jacques Ruffy ; mais l'insistance avec laquelle nous avons vu Viret et Calvin désavouer ces personnages, nous empêche de les solidariser avec le gros des Réformés. Eux exceptés, l'historien qui reprend, trois siècles en arrière, la route suivie par le protestantisme lyonnais, ne rencontre que des figures intéressantes et nobles : Marguerite d'Alençon, au temps de la splendide aurore ; Alexandre Canus et les étudiants de Lausanne, inflexibles sous la tourmente ; Pierre Viret, le gouverneur Soubise, à l'époque toujours délicate des triomphes. A cause d'eux tous, le lecteur me pardonnera de l'avoir trop retenu dans cette lointaine promenade.



PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS

1° MANUSCRITS

Registres des Actes consulaires, conservés aux Archives de Lyon.

N. B. — Nous devons beaucoup aux notes amassées par M. le pasteur Puyroche et qui nous ont été obligeamment communiquées. (*Note de l'auteur.*)

2° IMPRIMÉS

BARNAUD, Jean. — Pierre Viret, sa vie et son œuvre (1511-1571) — Saint-Amans, 1911, in-8°.

DE BÈZE, Théodore. — Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France, publiée d'après l'édition de 1580, avec des notes et des éclaircissements, par P. Vesson. — Toulouse, 1882, 2 vol. gr. in-8°.

BUISSON, Ferdinand. — Sébastien Castellion, sa vie et son œuvre (1515-1563). — Paris, 1892, 2 vol. in-8°.

Bull. bist. prot. fr. : Bulletin historique et littéraire (publié par la Société de l'histoire du protestantisme français. Paris, in-8°. (Le premier volume a paru en 1853).

CALVIN, Jean. — Lettres recueillies. . . par Jules Bonnet : Lettres françaises. — Paris, 1854, 2 vol. in-8°.

CHARLÉTY, Séb. — Histoire de Lyon depuis les origines jusqu'à nos jours. — Lyon, 1903, in-16.

CHRISTIE, Richard Copley. — Etienne Dolet, le martyr de la Renaissance, sa vie et sa mort. Trad. de l'anglais par C. Stryienski. — Paris, 1886, in-8°.

CLERJON, P. et MORIN, J. — Histoire de Lyon. — Lyon, 1829-1845, 7 vol. in-8°.

DE COLONIA, Le P. Dominique. — Histoire littéraire de la ville de Lyon. — Lyon, 1728-1730, 2 vol. in-4°.

Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française, recueillie et publiée par A.-L. Herminjard. Tomes I-IX, 1512-1544. — Genève et Paris, 1866-1897, 9 vol. in-8°.

CRESPIN, Jean. — Histoire des martyrs persécutés et mis à mort pour la vérité de l'Évangile, depuis le temps des apôtres jusques à présent (1619). Edition nouvelle, précédée d'une introduction par Daniel Benoît et accompagnée de notes. — Toulouse, 1885-1889, 3 vol. gr. in-8°.

- De tristibus Franciæ libri quatuor,... in lucem editi cura et sumptibus
L. Cailhava. — Lyon, 1840, in-4°.
- La juste et sainte défense de la ville de Lyon. [Lyon, 1563.] Publiée par
P. M. Gonon. — Lyon, 1848, in-12 de 30 p.
- Discours des choses advenues en la ville de Lyon pendant que M. de
Soubize y a commandé (1562-1563). — *Bull. hist. prot. fr.*,
t. XXVIII (1879) et XXIX (1880).
- DE FAYE, Clément. — L'Eglise de Lyon depuis l'évêque Pothin jusqu'au
réformateur P. Viret (152 à 1563). — Paris, 1859, in-8°.
- GERIG, John. — Barthélemy Aneau; étude sur l'humanisme. Trad. de l'an-
glais par M^{lle} E. Ballu. — *Revue de la Renaissance*, t. XI (1910),
p. 182-197, XII (1911), p. 1-17, 80-93.
- HAUSER, Henri. — Ouvriers du temps passé (xv^e-xvi^e siècles). — Paris,
1899, in-8°.
- HAUSER, Henri. — Etude critique sur la « rebeine » de Lyon (1520), dans
la *Revue historique*, 21^e année (1896), tome LXI, p. 265-307. —
Cf. aussi : *Bull. hist. prot. fr.*, t. LIX (1910), p. 498-501.
- IMBART DE LA TOUR, P. — Les origines de la Réforme. [Tome I^{er}] : La
France moderne. — Paris, 1905, in-8°.
- IMBART DE LA TOUR, P. — Les débuts de la Réforme française (1521-1525),
dans la *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, 5^e année, n^o 26
(mars-avril 1914), p. 145-181.
- LEFRANC, Abel. — Les idées religieuses de Marguerite de Navarre d'après
son œuvre poétique. — Paris, 1808, in-8°. (Extr. du *Bull. hist.
prot. fr.*, t. XLVI et XLVII (1897-1898).
- MARTIN, Henri. — Les cinq étudiants de l'Académie de Lausanne brûlés
vifs à Lyon, le 16 mai 1553. Etude historique. — Lausanne, 1863,
in-8°.
- Mémoires de la vie de Jean de Parthenay-Larchevêque, sieur de Soubise
(attribués à Fr. Viète). Accompagnés de lettres relatives aux
guerres d'Italie sous Henri II et au siège de Lyon (1562-1563).
Avec une préface et des notes par Jules Bonnet. — Paris, 1879,
in-8°.
- MONFALCON, J.-B. — Histoire monumentale de la ville de Lyon. — Paris et
Lyon, (1866-1869), 9 vol. in-4°.
- MOUTARDE, Eug. — Etude historique sur la Réforme à Lyon, ses débuts,
son développement, son apogée (1520-1563). — Genève, 1881,
in-8°. (Thèse).
- NIEPCE, Léopold. — Les monuments d'art de la primatiale de Lyon détruits
ou aliénés pendant l'occupation protestante en 1562. — Lyon,
1881, in-8°.

- PÉRICAUD, Ant. — Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon, 1547-1560. — Lyon, 1841, in-8° de 37 p.
— Id., 1560-1574. — Lyon, 1842, in-8° de 92 p.
Ces deux opuscules font partie d'une série qui s'étend de 1350 à 1610 et qui se compose d'articles extraits de l'*Annuaire historique et statistique de la ville de Lyon*, années 1839 à 1845.
- Prières ordinaires des soldatz de l'armée conduite par Monsieur le Prince de Condé, accommodées selon l'occurrence du temps. Dédiées aux soldatz du camp de l'Eglise de Lyon. — Lyon, 1563, in-8° de 8 p.
- Prinse de Lyon et de Montbrison par les protestants en 1562. (Publié par A. P.). — Lyon, 1831, in-8°.
- Procès de Baudichon de la Maison Neuve accusé d'hérésie à Lyon, 1534, publié et précédé d'un avant-propos par J.-G. Baum. — Genève, 1873, in-12.
- PUYROCHE, A. — Le protestantisme dans le Lyonnais. — Article de l'*Encyclopédie des sciences religieuses*, publiée sous la direction de F. Lichtenberger, t. VIII, p. 507-518.
- ROMIER, Lucien. — La carrière d'un favori : Jacques d'Albon de Saint-André, maréchal de France. — Paris, 1909, in-8°.
- RONDOT, Natalis. — Les temples et les cimetières protestants à Lyon aux XVI^e et XVII^e siècles. — *Revue du Lyonnais*, 1891.
- DE RUBYS, Claude. — Histoire véritable de la ville de Lyon. — Lyon, 1604, in-fol.
- DE SACONAY, Gabriel. — Discours des premiers troubles advenus à Lyon. Avec l'apologie pour la ville de Lyon contre le libelle fausement intitulé : *La juste et sainte défense de la ville de Lyon*. — Lyon, 1569, in-8°.
- STEYERT, André. — Nouvelle histoire de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez, etc. — Lyon, 1895-1899, 3 vol. in-4°.
- Verbal et information faite par l'autorité du Roy Charles IX de la ruine de l'église, cloîtres, maisons canoniales, et du chasteau des seigneurs chanoines et Chapitre de S.-Just de Lyon, démolis par ceux de la R. P. R. l'année 1562 après la prise de la ville de Lyon. — Lyon, 1662, in-4°.
- VINGTRINIER, Aimé. — Histoire de l'imprimerie à Lyon jusqu'à la fin du XVI^e siècle. — Lyon, s. d., in-8°.
-

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION	1
I. <i>L'Héritage du Passé</i>	1
Luttes anticléricales au moyen âge, p. 1. — Caractère religieux du Lyonnais, p. 2.	
II. <i>Les Influences Nouvelles</i>	3
Prosperité de Lyon au début du xvi ^e siècle, p. 4. — L'Imprimerie à Lyon, p. 5. — Les banquiers italiens, p. 12.	
III. <i>Les lettres et les Arts à Lyon au xvi^e siècle</i>	12
Les Arts, p. 13. — Les Lettres, p. 13. — L'attitude religieuse des humanistes lyonnais, p. 15.	
IV. <i>L'Église à Lyon au début du xvi^e siècle</i>	17
Dépravation du clergé, p. 18. — Alis de Thézieux, p. 19.	

CHAPITRE PREMIER.

Début de la Propagande. Marguerite d'Alençon à Lyon.	21
I. <i>Premiers Évangéliques et Premières Poursuites.</i>	
L'Inquisiteur Valentin Levin, p. 21. — Antoine du Blet, p. 22. — Aimé Maigret et sa notion de la foi, p. 23. — Pierre de Sebiville, p. 25.	
II. <i>Marguerite d'Alençon et son entourage</i>	26
Marguerite d'Alençon d'après Marot et Sainte-Marthe, p. 20. — Les Idées Religieuses de Marguerite d'Alençon, p. 28. — Marguerite et l'Église de Lyon, p. 31. — Michel d'Arande, p. 32. Autres évangéliques de Lyon, p. 33.	
III. <i>La Réaction Cléricale de 1525</i>	33
Supplices et bannissements, p. 34. — Le procès contre Maigret, p. 35.	

CHAPITRE II.

Pierres d'Attente (1525-1551)	37
I. <i>La « Grande Rebeine » de Lyon</i>	37
L'émeute d'Août 1529 et les allégations de Symphorien Champier, p. 38. — Examen des faits, p. 39.	
II. <i>Le Procès de Baudichon de la Maisonneuve et le Martyre d'Alexandre Canus (1530-1540)</i>	42
Baudichon et sa propagande, p. 42. — Alexandre Canus, p. 44. — Martyrs ignorés, p. 46.	

- III. *Pasteurs et Martyrs de l'Eglise de Lyon de 1540 à 1551.* 47
Un moine défroqué, p. 47. — Pierre Fournelet et Jacques Fabri, p. 48. — Claude Baduel, p. 49. — Les psaumes chantés dans les rues de Lyon en 1551, p. 50.

CHAPITRE III.

- Les Prisons de Lyon en 1552-1553**..... 53
- I. *Claude Monnier*..... 54
Claude Monnier, p. 54. — Sentiment de liberté qui l'accompagne dans sa prison, p. 55. — L'adversaire intérieur, p. 56. — Le supplice, p. 57.
- II. *Les Cinq Escholiers de Lyon*..... 57
Arrestation des cinq étudiants, p. 58. — Certitudes que reflète leur correspondance : la religion chrétienne source de pardon et puissance de régénération, p. 58 ; Foi en la Providence, p. 60 ; Sérénité de l'attitude des prisonniers, p. 61. — Une lettre de Viret, p. 62. — Péripéties du procès, p. 63. — Les supplices, p. 65.
- III. *Autres Supplices de la même année*..... 66
Pierre Bergier, p. 66. — Conversion du voleur Jean Chambon dans sa prison, p. 67. — Mathieu Dymonet, p. 69. — Denys Pelouquin, p. 70. — Louis de Marsac et Etienne Gravot, p. 71.

CHAPITRE IV.

- Conquête de Lyon par la Réforme (1553-1562)**..... 73
- I. *L'Agitation religieuse sous le gouvernement du Maréchal de Saint-André (1560-1561)*..... 73
Jacques d'Albon de Saint-André, p. 73. — Tentative de Ferrière-Maligny pour s'emparer de Lyon, p. 74. — Les premiers lieux de culte connus des huguenots lyonnais, p. 75. — Premières émeutes confessionnelles, p. 76. — Meurtre de Barthélemy Aneau, p. 76.
- II. *Le Lieutenant Gouverneur de Sault (Septembre 1561-Février 1562)*..... 79
De Sault et les protestants, p. 79. — Tentatives de conciliation entre les deux partis, p. 80.
- III. *Préparatifs des Protestants et des Catholiques, (Avril-Mai 1562)*..... 84
La nouvelle du massacre de Vassy porte le coup de grâce aux efforts conciliateurs, p. 84. — Les deux partis s'arment, p. 85. — Lyon appartiendra à celui d'entre eux qui prévendra l'autre, p. 86.
- IV. *Prise de Lyon par les protestants (30 Avril-1^{er} Mai 1562)* 89
Conjuration huguenote dans la nuit du 30 Avril au 1^{er} Mai, p. 89. Les protestants s'emparent de Lyon presque sans coup ferir, p. 90. — Convention entre les deux religions, p. 91. — Ruée

protestante sur les Eglises catholiques, p. 92. — Jugement de Calvin sur ces événements, p. 95.

CHAPITRE V.

Lyon, ville protestante (Mai 1562-Juin 1563).....	97
I. — <i>Le baron des Adrets</i>	97
Brutalité de ses ordonnances et de ses actes, p. 98. — Viret et le massacre de Montbrison, p. 100.	
II. <i>Soubise et Viret</i>	100
M. de Soubise, p. 101. — Arrivée de P. Viret à Lyon, p. 103. — Caractère du Ministère de Viret à Lyon, p. 104. — Influence de Viret sur les soldats, p. 104. — Une épisode du siège de Lyon, p. 105.	
III. <i>Le Lyon Huguenot</i>	106
Aménagement des églises catholiques pour le culte protestant, p. 107. Les comptes du sieur de Rocheblave, p. 108. — La théocratie huguenote à Lyon, p. 109. — Allégations d'Antoine du Pinet sur l'amélioration de la moralité lyonnaise pendant l'occupation protestante p. 110. — Un bourgeois protestant au xvi ^e siècle, p. 111. — L'armée huguenote, p. 112, prières en usage chez elle, p. 112.	
IV. <i>Les efforts catholiques contre Lyon. — La Paix d'Amboise</i> (10 Mars 1563) <i>et la reddition de Lyon</i> (Juin 1563).	114
Difficultés que rencontre Soubise à son arrivée à Lyon, p. 114. — Siège de Lyon par le duc de Nemours, p. 116. — La place résiste encore au moment de la paix d'Amboise, p. 117. Soubise ne la rend qu'en juin au maréchal de Vieilleville, p. 117. — Ordonnances du maréchal de Vieilleville sur les lieux de culte huguenots, p. 118. — L'Eglise de Lyon reste puissante et nombreuse, p. 119.	
CONCLUSION.....	121
OUVRAGES CONSULTÉS.....	127
TABLE DES MATIÈRES.....	131







La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

P.E.B./I.L.L.

JUN 27 2004

MORISSET

UO ^{AOUT} AUG 03 2004

